

Sommaire

ANNEXE n°1 : Bibliographie	1
ANNEXE n°2 : Réponse à la commande	
ANNEXE N° 3 : INSCRIPTION ET INTERETS THEORIQUES ET POLITIQUES DU PROJET.....	3
ANNEXE n°4 : Présentation des trois autres partenaires initiateurs	17
ANNEXE n°5 : Les autres principaux partenaires impliqués	18
ANNEXE N°6 : Grille thématique d’entretien avec les participants	19
ANNEXE N° 7 : Grille thématique d’entretien avec les 4 initiateurs du projet	22
ANNEXE N° 8 : Grille générale thématique résultats et analyses : participants	25
ANNEXE n° 9 : Grille générale thématique résultats et analyses : initiateurs	37
ANNEXE n°10 : Grille thématique : textes « fondateurs » du projet.....	50
ANNEXE N°11 : Grille thématique : textes d’évaluation	54
ANNEXE n° 12 : Grille thématique : littérature européenne	58
ANNEXE N°13 : Grille thématique des actes des séminaires	63
ANNEXE N° 14 : Le déroulement de l’étude	72
ANNEXE n°15 : Autres méthodes proposées	74
ANNEXE N° 16 : Actions innovantes impulsées par le projet innov2010.....	75
ANNEXE N° 17 : Poster communication biennale UNAFORIS	

ANNEXE n°1 : Bibliographie

Ouvrages

- Alter Norbert, *L'innovation ordinaire* », Ed. PUF, 2000
- Batifoulier Francis et Noël Touya (dir), *Refonder les internats spécialisés, Pratiques innovantes en protection de l'enfance*, DUNOD, 2005
- Caillé Alain (Sous la direction de), *La quête de reconnaissance, nouveau phénomène social total*, Ed La Découverte/Mauss, Paris, 2007, 300p.
- Chaouite Abdellatif, « *Imaginaire interculturel. Dérivations et dérives* », Recherche et transformation sociale, L'harmattan, 2011, 164p.
- Cristina de Robertis, *Méthodologie de l'intervention en travail social*, nouvelle édition Bayard, septembre 2009.
- Donzelot Jacques (sous la direction de) *Face à l'exclusion, le modèle français, de l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle*, pages 137 à 197, éditions Esprit, 1991.
- Dubéchet Patrick et Thierry Rivard, « *DEIS* », Ingénierie Sociale, Ed Vuibert, Le social, février 2010
- Emmanuel Jovelin (dir.), *Histoire du travail social en Europe*, Perspectives sociales, Ed. Vuibert, Paris, 2008, 287p.
- Fablet D. coordonnée par, *Expérimentations et innovations en protection de l'enfance*. L'harmattan, 2009
- Freire Paule, *Pédagogie des opprimés*, éditions petite collection Maspero, 1982
- Paugam S. (dir), *Repenser la solidarité, L'apport des sciences sociales*, Puf, 2007,
- Paugam Serge, *La disqualification sociale*, Ed ; PUF, 1992
- Pierre Klein, « *Précieux enfants, précieux rédaction et coordination*, », un document de travail européen préparé par le mouvement ATD Quart monde, *Miser sur des liens fondamentaux dans la lutte contre la pauvreté des enfants en Europe, Repérages pour un dialogue*, Rédaction et coordination Pierre Klein, novembre 2003, Ed. Quart.
- Lorthois Daniel, *rapport présenté par, Mutations de la société et travail social*, Conseil Économique et Social, éditions des journaux officiels, 2000.
- *Rapport thématique 2010, République française, Précarité et protection des droits de l'enfant, Etat des lieux et recommandations.*
- Rhéaume J., *vocabulaire de psychosociologie*, Erès, 2002.

Revue

- ASH sur les lettres de mission, N° 2541 du 08/01/08, page N° 17.
- ASH sur l'intervention sociale, un travail de proximité, N° 2441 du 03/02/06, page N°5
- ASH sur le travail social communautaire, N°2523 du 21/09/07, page N°36
- ASH Magazine N°8, "travailleurs pauvres, Les oubliés du social ?" enquête coordonnée par Catherine Terdjan-Stern, page 14, mars/avril 200

- ASH Magazine N°2722, "L'impact de la crise sur la pauvreté est très important à moyen terme" Guillaume Allègre, page 42 du 2/9/2011
- Espace social, La revue proposée par le CNAEMO, « La protection de l'enfance en Europe », janvier 2010.
- Espace social, La revue proposée par le CNAEMO, « Résister c'est créer », décembre 2010, Joël Henry (président du CNAEMO) « Résister en Europe », p42 à 44.
- Guide méthodologique « Pour construire une culture institutionnelle inclusive », Compétences interculturelles dans les services sociaux, Ed. Conseil de l'Europe, septembre 2011, 138p.
- La Gazette Santé Social Le mensuel des acteurs sanitaires et sociaux, « Social et médico-social : les nouvelles règles du jeu », Chapitre 8 : « Europe : les services sociaux sous le coup du droit communautaire », Chapitre 9 : « L'avenir des formations aux professions sociales », DUNOD, avril 2011.
- Le sociographe N°1/2007, « Les innovations pédagogiques dans les instituts régionaux des travailleurs sociaux », deuxième biennale du Groupement des Institut régionaux du travail social (GNI) Marseille 6/7 juillet 2006, 112p.
- Le journal de l'action sociale février 1998, « Une approche éducative de la citoyenneté », Bernard Cavat, p39, p40
- Liaisons Sociales Magazine N°3, "Pourquoi la pauvreté gagne du terrain", Eric Béal, page 20, juin 2006
- Partage N° 216, Travail social, une étude de la FNARS, "L'accompagnement social global", pages 46 à 49, juin 2011
- Norbert Alter, Organisation et innovation, une rencontre conflictuelle, Sciences Humaines HS N°20, mars-avril 1998.

Textes législatifs

- La charte sociale Européenne
- La convention européenne des droits de l'homme.
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM
- Recommandations du conseil de l'Europe

Séminaires

- Dossier N°3 du CERC, Actes du séminaire 200, "La cohésion sociale" avril 2008

Sites internet

- www.cerc.gouv.fr
- www.eurostats.gouv.fr
- www.insee.fr
- eurocef et www.innov2010.eu
- Ccontact@cnaemo.com

ANNEXE N° 3 : INSCRIPTION ET INTERETS THEORIQUES ET POLITIQUES DU PROJET

Le projet INNOV2010 se présente comme un projet innovant dans le contexte des politiques européennes (reconnu exemple de bonne pratique). Il s'inscrit dans les champs de l'éducation et la formation des professionnels du secteur de l'action sociale. L'objet de l'étude nous amène à délimiter plusieurs domaines d'exploration nécessaire à la compréhension et l'entreprise de ce travail : l'innovation ; la formation ; la protection de l'enfance et la famille ; la pauvreté, la précarité et l'exclusion.

1/ L'INNOVATION :

« Apparue dans le cadre de l'idéologie du progrès et chargée symboliquement d'une mission de bienfait pour l'humanité, l'innovation reste une notion controversée, complexe et floue dont l'approche est liée au contexte de son analyse, un terme difficile à définir en éducation mais qui participe à un changement dans la vision d'une société meilleure. »¹

Les acteurs de l'innovation

Dans le domaine du travail social, l'innovation concerne tout autant la recherche que la pédagogie ou l'éducation. Généralement, il y a innovation sociale lorsqu'un groupe ou un individu prend en charge un besoin social n'ayant pas encore trouvé de réponses acceptables ou efficaces. L'innovation, en ces domaines, implique l'intervention de groupes minoritaires désireux de rompre avec des pratiques conformistes, voulant mettre en évidence son altérité par rapport aux normes et aux règles et pouvant être en rupture avec des modes d'actions établis.

Le regroupement de quatre associations dans quatre pays ayant une culture et des pratiques différentes dans le domaine de l'action sociale en faveur de la protection de l'enfance et de la famille, est déjà une démarche innovante en soi. Le travail en réseau en dehors de nos frontières nationales, montre l'envie et la richesse d'un travail en partenariat, d'un échange des différentes pratiques, d'une mutualisation des savoirs, des savoirs être et des savoirs faire.

Nous citerons Norbert Alter dans son ouvrage « L'innovation ordinaire »² : *« Les innovateurs ne sont pas toujours des entrepreneurs ou des chercheurs, mais disposent toujours d'une capacité à transformer l'ordre des choses. Ils sont souvent atypiques, dissidents ou critiques, avant d'être rattrapés, et parfois absorbés par les normes qu'ils contestent. Ils s'y heurtent donc toujours, mais de manière finalement légitime. L'innovation n'a donc rien d'une action rationnelle, économiquement fondée et pacifique, elle correspond au contraire à une trajectoire brisée, mouvementée dans laquelle se rencontrent intérêt, croyances et comportements passionnels »*. Un groupe minoritaire sera plus cohésif et pourra transgresser les valeurs de l'ordre établi pour apporter de l'innovation et permettre du changement.

¹ Catherine Tourrilhes, « Approche de l'innovation dans les organisations et la formation » in *Les innovations pédagogiques dans les institutions de formations des travailleurs sociaux*, Le sociographe, p11

² ed.PUF, septembre 2000

Ainsi, dans ses derniers mots, retrouvons-nous la motivation de ces quatre associations à former un collectif de pensée, d'action, et de formation des professionnels à venir, en faveur de la protection de l'enfance et de la famille ?

Les facteurs et moteurs de l'innovation

« Pour les sociologues qui analysent les organisations, le terme de changement renvoie à l'idée d'une modification subie, circonscrite dans l'espace et le temps, ayant des effets plus ou moins positifs, les contraintes économiques étant considérées comme fixes. A l'inverse, le terme d'innovation fait plutôt référence à la **création** volontaire d'une nouvelle donne organisationnelle. (...) Elle (l'innovation) est une « destruction créatrice » des réalisations antérieures ; elle suppose « du coup d'œil et de l'intuition » plus que des qualités étroitement gestionnaires ; enfin, elle suppose aux défenseurs de l'ordre antérieurement établi. »³

Les interactions et notamment les **conflits** vont être constructifs. « Les conflits traduisent des rapports de force entre exigences contradictoires qui s'opposent de manière manifeste ou latente, directe ou indirecte : conflits intrapsychiques, interpersonnels, dans les groupes ou entre groupes sociaux. (...) **L'interaction et l'échange** sont ainsi au cœur du changement. (...) La notion de changement dans l'histoire des idées, en philosophie par exemple, est indissociable de la polarité établie entre la permanence (structure) et le changement (durée). (...) Mais, plus globalement elle traverse les rapports entre structure et subjectivité, système et expérience. »⁴

La transversalité constitue une médiation et une vision créatrice. Les postures professionnelles peuvent évoluer par une capacité de connaissance et de déplacement dans différents champs d'action. Elle peut développer les intérêts et les compétences d'une approche transversale et participative, nécessitant d'être dans des rapports d'altérité.

L'interculturalité est un moteur de l'innovation car les différences culturelles constituent une richesse et une ouverture d'esprit. Abdellatif Chaouite⁵ parle de dérivation pour décrire « la possibilité de cheminer autrement, de frayer d'autres voies que les voies déjà tracées, normalisées ou contrôlées. Plus souvent peut-être, d'emprunter des interstices ou des écarts potentiellement existants dans ces voies : par nécessité, économie, arrangement, innovation, détournement, etc. Cette possibilité de cheminer autrement que par les voies dites normales (au niveau d'un individu ou d'un groupe) est une des lignes de tension les plus importantes qui forgent les conflits contemporains à tout niveau (subjectif, social, culturel, politique, etc). » Le projet INNOV 2010 se démarque-t-il par ses actions, permettant aux participants une expérience humaine nouvelle dans l'espace et dans le temps, propice à l'innovation ?

L'institutionnalisation vient réglementer et légitimer le processus de l'innovation en formalisant un renouvellement de pratiques sociales, tout en s'éloignant logiquement du sens de l'innovation. C'est encore plus manifeste pour l'innovation « volontaire correspondant à l'implantation délibérée d'un changement spécifique. Dans ce cas l'innovation est implantée par incitation, voire imposition par des directives officielles externes. L'innovation est érigée en institution ». ⁶ Catherine Tourrilhes distingue de cette innovation volontaire « l'innovation qui émane d'individus ou d'un groupe dans un désir conscient ou inconscient de changement. Cette innovation émane du « **terrain social** » et elle est instaurée au prix d'une lutte, sans

³ Norbert Alter, Organisation et innovation, une rencontre conflictuelle, SH HS N°20, mars-avril 1998.

⁴ J. Rhéaume, vocabulaire de psychosociologie, Erès, 2002.

⁵ A. Chaouite (2011), « *Imaginaire interculturel. Dérivations et dérives* », Recherche et transformation sociale, L'harmattan, p30.

⁶ Op. cit. C. Tourrilhes, p12.

reconnaissance de validation, sans légitimation. (...) Le désir auquel correspond l'innovation sociale est celui de satisfaire par soi-même ses besoins dans les créneaux laissés vides par les organisations en place ». ⁷ INNOV2010 correspondrait-il à ce processus d'innovation ?

Ces deux logiques d'institutionnalisation et d'innovation sont certes contradictoires mais restent associées. L'une vient réduire les zones d'incertitude, imposant des normes, canalisant le désordre ; l'autre s'inscrit dans les zones d'incertitude, venant bousculer l'ordre établi.

L'innovation dans la formation

« Parler d'innovation en formation dans le champ du travail social, c'est parler non seulement de la mise en place de nouveaux dispositifs de formations et d'expérimentations pédagogiques (...), c'est en parler dans la formation continue et dans la formation initiale mais aussi dans les rapports d'échanges de savoirs qu'elles entretiennent. C'est questionner l'alternance et ce va-et-vient entre deux « mondes » avec l'invention de « tiers-lieux » médiateurs, c'est s'inscrire dans des transversalités qui permettent à des futurs travailleurs sociaux de travailler ensemble, c'est interroger la place de la recherche au sein d'un champ interdisciplinaire et à partir de pratiques sociales sans cesse renouvelées. » ⁸ Le projet INNOV 2010 a proposé une formation fournissant des connaissances théorico-pratiques pouvant constituer des guides pour l'action à un ensemble d'acteurs sociaux. « Parler d'innovation dans la formation en travail social, c'est parler des réformes et de nouveaux dispositifs de formation en lien avec l'évolution des besoins des publics mais aussi des expérimentations pédagogiques qui ont émergé dans des espaces encore non programmés et qui se sont progressivement institutionnalisés. » ⁹

L'innovation dans le contexte social et politique

« L'une des caractéristiques de ce qu'on appelle la « société civile » est la solidarité. Celle-ci repose sur une intuition de la primauté de l'intersubjectivité, voire une *philia* qui non seulement développe une éthique de la sollicitude mais aussi un imaginaire qui révèle l'être-au-monde comme rapport juste aux autres. Les visions du monde qui se construisent dans les sociétés civiles développent souvent de ce fait des représentations, des relations et des actions qui, tout en s'y entremêlant, débordent celles bornées des administrations et des Etats. » ¹⁰

Cette citation nous semble pointer que la solidarité est au cœur de l'innovation, résidant principalement dans l'intersubjectivité des individus. La co-construction des pratiques de l'intervention sociale, de la formation aux actions de terrain, pour qu'elle soit porteuse de sens, suppose la participation de tous les acteurs et donc une reconnaissance de la pluralité.

⁷ Ibid.

⁸ Op. Cit. C. Tourrilhes, p 16.

⁹ Op. Cit C. Tourrilhes, p41.

¹⁰ Op. Cit. Chaouite A., Imaginaire interculturel, p 76.

2/ LA FORMATION

La formation à l'Europe sociale

Le projet INNOV2010 pose d'emblée la question de l'implication des différents acteurs individuels et collectifs de l'intervention sociale dans les politiques sociales nationales et européennes. Cette question soulève une problématique plus fondamentale : celle de la formation des intervenants sociaux aux connaissances sur les instances et les politiques européennes.

En tant que travailleurs sociaux, se propulser dans la dimension européenne peut procurer comme un vertige. Les questions traitées à l'échelle européenne prennent tout de suite une ampleur et une complexité submergeantes ! Pouvoir s'impliquer dans les politiques européennes nécessite un minimum de connaissances sur les organisations et les différentes législations. Cela nécessite également une capacité de prise de recul par rapport à son propre terrain et puis évidemment en ressentir, en percevoir un intérêt. A ce sujet, Philippe Lecorne, vice-président d'EUROCEF et ancien secrétaire du CNAEMO écrit que « sur fond de connaissances lacunaires des institutions européennes, les travailleurs sociaux témoignent plus d'inquiétude que d'intérêt pour une Europe dont la dimension économique portée par l'Union Européenne prédomine par rapport à d'autres dimensions plus humanistes et plus proches des préoccupations et de valeurs du travail social telles que celles portées par le Conseil de l'Europe. »¹¹ De quelles manières les travailleurs sociaux s'inscrivent-ils dans les politiques européennes ? Quelle formation pour le développement de l'implication des travailleurs sociaux dans les questions européennes ? Quels sont les intérêts ? Comment rendre les politiques sociales européennes plus accessibles, moins lointaines ?

Le sens du projet INNOV 2010 semble se baser sur « l'idée que la construction européenne se fera d'abord par le partage de valeurs communes, qu'il convient de favoriser par le développement et la multiplication des échanges de tout ordre entre travailleurs sociaux ». ¹² EUROCEF tisse des liens entre savoirs théoriques et savoirs pratiques ; préoccupations économiques et sociales et pratiques de terrain.

La formation des professionnels et universitaires devrait pouvoir s'enrichir d'échanges entre des partenaires européens. Ces échanges (diffusion de travaux comme des études de terrain, savoirs théoriques, partages d'expériences de pratiques, réflexions communes) sont des sources de connaissances théoriques et pratiques indéniables.

Les politiques européennes viennent influencer voire déterminer les politiques sociales nationales. Quelles sont les conséquences des textes européens sur les politiques sociales nationales et donc sur les divers terrains des professionnels du champ social ? Les professionnels ont à adapter leurs pratiques en fonction des évolutions législatives nationales et européennes, mais aussi des évolutions des pratiques elles-mêmes, en les adaptant toujours mieux aux problématiques économiques et sociales qui traversent leur pays et aussi l'Europe.

Politiques relatives aux formations

¹¹ Philippe Lecorne, tiré du texte sur le site du CNAEMO, intitulé « Le CNAEMO et l'Europe »

¹² Ibid

Le cadre européen des certifications (CEC) adopté par les institutions européennes en 2008, est en cours de mise en œuvre en Europe. « Il encourage les pays à établir une correspondance entre leurs systèmes de certifications nationaux et le CEC. Ce dernier porte sur huit niveaux de référence décrivant le savoir, les aptitudes et les compétences d'un apprenant. « Le CEC encourage l'éducation et la formation tout au long de la vie en favorisant la validation de l'apprentissage. L'ouverture des frontières, notamment celles de l'Europe, est propice à la création d'opportunités nouvelles en matière d'échanges toujours fructueux entre formateurs, enseignants, professionnels et élèves. »¹³ Avec le projet INNOV 2010, EUROCEF s'inscrit vivement dans cette dynamique de recherche et d'échanges internationaux.

« L'Association européenne des écoles du travail social (AEETS) soutient l'intégration du processus de Bologne et le Conseil supérieur du travail social (CSTS) confirme que ce processus s'inscrit dans les missions et les orientations des formations sociales. » L'intégration des Formations aux professions sociales dans le processus de Bologne (1999) a pour objectif d'harmoniser la formation en Europe.

« La reconnaissance des qualifications professionnelles dans l'Union européenne, réglementée par la directive 2005/36/CE du 7 septembre 2005, est loin d'être une réalité à l'heure actuelle. Face à ce constat, la Commission européenne entend « moderniser » la directive et, à cet effet, a publié, le 22 juin, un Livre vert sollicitant l'avis des parties intéressées sur les moyens de renforcer la mobilité des professionnels dans l'Union. La directive du 7 septembre 2005 est censée permettre aux ressortissants européens exerçant une profession réglementée – telle que, en France, celle d'assistant de service social ou d'éducateur – d'exploiter au mieux les possibilités qu'offre le marché unique européen en matière de recherche d'emploi ou de développement de leur activité dans un autre Etat membre. Dans la pratique pourtant, les professionnels souhaitant se rendre là où il existe des possibilités de travail sont encore confrontés à de nombreux obstacles, en particulier administratifs.

Afin de remédier à ces obstacles, le Livre vert suggère de créer une carte professionnelle européenne. Cet outil, fait valoir la Commission, contribuerait à accélérer les procédures et à réduire le fardeau administratif pour le pays d'accueil puisqu'il attesterait de la conformité des qualifications d'une personne aux exigences minimales harmonisées imposées par la directive modernisée. La Commission envisage en outre la possibilité d'utiliser des plateformes communes pour les professions qui ne bénéficient pas de la reconnaissance automatique, afin d'aplanir les différences entre les exigences de formation sur la base de critères de qualification communs.

Parmi les autres propositions, figure aussi l'application de la directive aux diplômés qui souhaitent effectuer un stage rémunéré à l'étranger.

La Commission suggère également de faciliter l'échange d'informations entre les parties, via un centre d'information en ligne, et la possibilité d'effectuer en ligne toutes les procédures liées à la reconnaissance de leurs qualifications. »¹⁴

¹³ La gazette Santé Social, L'année de l'action sociale 2011, « Social et médico-social : les nouvelles règles du jeu », p 100, 101, Ed. Dunod, 2011

¹⁴ Paru dans Actualités Sociales Hebdomadaires: N° 2716 du 01/07/2011 La Commission européenne veut moderniser la directive « qualifications professionnelles »

Formation et relation d'aide

Répondre aux besoins des personnes en difficultés, dans une société complexe, en étant toujours vigilant au sens donné aux pratiques professionnelles, relève d'un défi quotidien. Pour aborder la relation d'aide, il paraît incontournable de soulever la question de la rencontre, renvoyant aux notions d'humanisme et d'altérité. La rencontre sous-tend des questions de place, de rôle et surtout d'échanges. Elle est contingente, chargée d'incertitude et d'irrationalité. « Nous affirmons que dans sa manière d'éprouver et de vivre la rencontre, c'est la liberté du travailleur social qui engage sa responsabilité et détermine sa posture. Pour le CNAEMO la rencontre est donc et doit demeurer, au-delà de toutes les garanties institutionnelles indispensables, une affaire d'engagement personnel. »¹⁵

De quelle manière peut-on former les professionnels à la démocratie participative ?

Comment créer, favoriser une transversalité allant des politiques européennes aux pratiques sociales, en passant par les politiques nationales, les particularités des populations et celles de chaque individu ?

3/ LA PROTECTION DE L'ENFANCE :

La notion de pratiques innovantes s'inscrit dans le suivi des familles relevant de la protection de l'enfance et est généralement en lien avec le concept de soutien à la parentalité.

Le dispositif de protection de l'enfance français privilégie le maintien de l'enfant dans sa famille tant que sa santé, sa sécurité, sa moralité et les conditions de son éducation sont préservées mais autorise la séparation, selon des modalités adaptées, dans le cas contraire.

L'Union Européenne ne dispose pas d'une politique globale relative à l'enfance. Cependant, depuis le sommet de Strasbourg, en 1997, la protection de l'enfance et les réponses à la délinquance des mineurs intéressent le champ d'activités du Conseil de l'Europe. Toutefois, le Conseil de l'Europe dispose d'un vaste corpus de textes normatifs dont le but est de promouvoir et de sauvegarder les droits de l'enfant et d'assurer notamment sa protection contre toutes les formes de violence.

Les textes les plus importants sont les **conventions**, qui sont des instruments juridiquement contraignants pour les Etats signataires. Bien que les résolutions et recommandations ne soient pas juridiquement contraignantes, ces textes donnent des orientations importantes pour l'élaboration des politiques dans les Etats membres.

Les Principales conventions

La Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales (STEn°005 : 1950/1953)

¹⁵ CNAEMO Jeudi 17 mars 2011 La rencontre comme un « risque nécessaire »

Cette Convention, connue sous le nom de Convention européenne des Droits de l'Homme (CEDH), protège les droits civils et politiques et énonce les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. **L'article 1** précise que les articles de la Convention s'appliquent à toute personne relevant de la juridiction des parties contractantes.

Bien que le texte de la Convention n'évoque guère de manière précise la situation des enfants, la Cour européenne des Droits de l'Homme et la Commission ont souvent eu recours à certains de ses articles pour protéger et promouvoir les droits de l'enfant.¹⁶

Les articles les plus fréquemment invoqués pour protéger les enfants sont **l'article 2** (droit à la vie), **l'article 3** (interdiction de la torture), **l'article 4** (interdiction de l'esclavage et du travail forcé), **l'article 5** (droit à la liberté et à la sûreté), **l'article 6** (droit à un procès équitable) et **l'article 8** (droit au respect de la vie privée et familiale). Une grande partie de la jurisprudence liée à la Convention et relative à la violence contre les enfants est centrée sur les châtiments corporels, mais n'en a pas moins un rapport direct avec toutes les formes de violence à l'égard des enfants.

La Charte sociale européenne (STE °035 : 1961/1965) et la Charte sociale européenne révisée (STE n° 163 : 1996 /1999)

La Charte sociale européenne, complète la Convention européenne des Droits de l'Homme en matière de droits économiques et sociaux. C'est un traité européen majeur qui défend les droits des enfants et, dans de nombreux cas, garantit leurs droits de la naissance à l'âge adulte.

Quant à la Charte révisée, elle remplace progressivement la Charte sociale européenne. Nombre de ses dispositions intéressent tout particulièrement les enfants, comme **l'article 16** (droit de la famille à une protection sociale, juridique et économique) il stipule que « la famille, en tant que cellule fondamentale de la société, a droit à une protection sociale, juridique et économique appropriée pour assurer son plein développement », l'enfant en tant que membre de la famille et **l'article 11** (droit à la protection de la santé).

Les droits qui concernent exclusivement les enfants sont les suivants : **l'article 7** (droit des enfants et des adolescents à la protection) et l'article 17 (droit des enfants et des adolescents à une protection sociale, juridique et économique).

L'article 17.1 intègre dans la Charte révisée les droits garantis par la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

Le Comité européen des droits sociaux (ECSR) a été institué pour évaluer la conformité de la législation et des pratiques nationales avec la Charte. Il se compose de membres indépendants élus par le Comité des Ministres pour six ans. Selon le Protocole 1995, il est possible de déposer des réclamations collectives auprès du CEDS par certaines organisations internationales d'employeurs et de travailleurs, certaines ONG et les organisations d'employeurs et les syndicats de l'Etat concerné.

¹⁶ Cf site : www.coe.int/t/dg3/children/Default_fr.asp

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE ou convention de New-York),

Elle a servi d'impulsion à l'élaboration de la Convention européenne sur l'exercice des droits de l'enfant (adoptée le 25 janvier 1996) et de la Convention sur les relations personnelles concernant les enfants (ouverte à la signature depuis le 15 mars 2003).

Il est aussi important de souligner l'importance de **la Convention de Nations Unies** relative aux droits de l'enfant dans la dimension européenne, dont font parties les Etats membres du Conseil de l'Europe et dont les principes doivent les guider en matière d'éducation des enfants.

De plus, il est important de rappeler l'engagement pris lors du **Sommet à Varsovie en 2005 des Chefs d'Etats et de Gouvernement du Conseil de l'Europe** à se conformer pleinement aux obligations de la Convention des Nations afin de promouvoir de manière effective les droits de l'enfant et à prendre des mesures spéciales pour éradiquer toutes les formes de violence à l'égard des enfants (recommandation Rec (2006)19 du Comité des Ministres aux Etats membres relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive).

L'Europe indique dans la Stratégie révisée de cohésion sociale que c'est dans les familles qu'elle s'expérimente et s'apprend pour la première fois, et tout en respectant la liberté de la sphère privée et de la société privée, ***une stratégie de cohésion sociale doit ainsi chercher à soutenir les familles.***

Recommandation : soutenir une parentalité positive (Recommandation Rec (2006)19

Bien que les résolutions et recommandations ne soient pas juridiquement contraignantes, ces textes donnent des orientations importantes pour l'élaboration des politiques dans les Etats membres. De nombreuses recommandations sont élaborées en matière des affaires familiales, et le projet INNOV2010 a pu participer à montrer l'importance des responsabilités parentales et la nécessité aux pouvoirs publics d'offrir aux parents un soutien pour élever leurs enfants.

Ainsi, l'Europe lors de sa Conférence des Ministres européens chargés des affaires familiales dans sa 28^{ième} session à Lisbonne le 16 et 17 mai 2006, adopte à travers sa recommandation le concept de parentalité positive et recommande aux gouvernements des Etats membres :

«* de reconnaître le caractère essentiel des familles et de la fonction parentale, de créer les conditions nécessaires à une parentalité positive qui tiennent compte des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant,

* de prendre toutes les mesures appropriées, législatives, administratives, financières et autres, conformes aux principes énoncés dans l'annexe à la présente recommandation (...) »¹⁷En juin 2009, à Vienne, une nouvelle conférence du Conseil de l'Europe fait état de l'avancée dans chaque pays du concept de parentalité positive.

¹⁷ in Recommandation Rec(2006)19

Programme Européen : « Construire une Europe pour et avec les enfants » adopté en avril 2006 (www.coe.int/children)

Le programme transversal du Conseil de l'Europe « Construire une Europe pour et avec les enfants » a été lancé à Monaco en 2006, conformément au mandat adopté lors du Troisième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe (Varsovie 2005).

La **stratégie sur les droits de l'enfant 2012-2015** offre une vision du rôle et de l'action du Conseil de l'Europe dans ce domaine, tenant compte des progrès accomplis au cours des deux cycles d'activités précédents, des besoins exprimés par les gouvernements et des enjeux identifiés par la communauté internationale.

Durant la Stratégie en cours, le programme poursuit quatre objectifs stratégiques :

1. promouvoir des services et systèmes adaptés aux enfants ;
2. supprimer toutes les formes de violence à l'encontre des enfants ;
3. garantir les droits de l'enfant en situation de vulnérabilité ;
4. encourager la participation des enfants.

4/ LA PAUVRETE, LA PRECARITE, L'EXCLUSION:

Les enfants et les familles qui bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance sont souvent touchés par la précarité, la pauvreté voire l'exclusion, phénomènes persistants dans une Europe traversée de bouleversements importants dus notamment aux évolutions technologiques, au poids de la sphère financière et à une mondialisation non maîtrisée et ravagée depuis l'automne 2008 par une grave crise financière et économique. L'état de pauvreté voire d'exclusion apparaît comme un des facteurs importants sans être exclusif. La dislocation des liens sociaux et l'évolution des liens familiaux aggravent la situation des usagers. La compréhension de ces phénomènes est un passage obligé dans notre étude.

Des clarifications conceptuelles

La pauvreté joue un rôle de miroir grossissant des problèmes qui taraudent nos sociétés : le chômage, le déficit de logements, le déficit de modes de gardes pour les jeunes enfants, les difficultés d'accès à une alimentation de qualité, les failles du système éducatif, etc. Ces problèmes se cumulent dramatiquement chez certains citoyens.

Le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) propose la définition suivante de la précarité et de la pauvreté :

« La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assurer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient

persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible ».¹⁸

Il faut donc faire une différence fondamentale entre ce que nous désignons comme précarité et qui peut toucher bien des couches de la population et la pauvreté qui est la conséquence ultime de la précarité mais non son aboutissement obligatoire.

« Sont considérés comme pauvres les personnes dont les ressources matérielles, culturelles et sociales sont si faibles qu'elles sont exclues de modes de vie minimaux acceptables de l'état dans lequel elles vivent ».¹⁹

Cette définition générique de la pauvreté, aussi importante soit-elle, appelle des précisions, à la fois quantitatives et qualitatives.

La pauvreté est liée au manque de ressources, mais ne s'y résume pas. Elle est multidimensionnelle, mêlant une dimension subjective et objective. Le sentiment subjectif naît le plus souvent de la comparaison avec le reste de la société et des constructions culturelles ; cette pauvreté relative est liée aux inégalités dans la société. La situation objective est généralement définie par rapport à des standards sociaux visant à définir un niveau de vie minimal.

Les Etats et l'Union Européenne se sont dotés d'indicateurs permettant de mesurer la pauvreté, de se fixer des objectifs de réduction et accessoirement de se fixer des comparaisons internationales. Deux méthodes tentent de cerner la réalité :

Le taux de pauvreté monétaire

Les mesures possibles de la pauvreté monétaire ont en commun d'essayer d'approcher un groupe de personnes dont les revenus sont inférieurs à un seuil défini conventionnellement.

Comme l'INSEE, les statistiques communautaires retiennent généralement une approche par la pauvreté relative. La pauvreté y est définie comme une situation d'inégalité : les pauvres sont ceux dont le revenu est très inférieur à celui de la moitié de la population. Le seuil de pauvreté est ainsi défini en rapport au revenu médian. La France a longtemps retenu un seuil à 50% du revenu médian ; la plupart des autres pays européens et Eurostat retiennent un taux à 60%. Nous nous sommes finalement adaptés et les deux chiffres de pauvreté sont publiés.

Cette approche est insuffisante pour décrire la réalité de la pauvreté vécue : le nombre de pauvres dans une société donnée n'a pas de signification sociale évidente.

La pauvreté en condition de vie

Une approche alternative à l'indicateur de pauvreté monétaire relative consiste à essayer de déterminer un niveau de pauvreté absolue. C'est traditionnellement l'approche des organismes onusiens. C'est aussi celle adoptée par les Etats-Unis depuis le milieu des années 1970. Elle consiste à définir le seuil de pauvreté à partir d'un panier de biens et services considérés comme

¹⁸ J. Wresinski, Présentation de la « Grande Pauvreté et précarité économique et sociale », Paris, Journal officiel, 1987, p 44.

¹⁹ Conseil des ministres de l'Union Européenne du 19 décembre 1984

indispensables à un niveau de vie minimal. Cette approche présente l'intérêt de définir un seuil de pauvreté qui évolue comme le pouvoir d'achat des ménages pauvres et donc décrit relativement fidèlement l'évolution d'une année sur l'autre de leur situation.

Ni l'INSEE, ni Eurostat n'ont déterminé de taux de pauvreté absolue, même si certains Etats membres (Italie) ont exigé qu'une réflexion soit engagée sur ce sujet au moment de la fixation des objectifs de la stratégie EU2020.

L'exclusion

L'accumulation de handicaps dont celui de la pauvreté conduit souvent à l'exclusion. Le terme d'exclus, utilisé au début des années 1970 pour désigner les oubliés de la croissance, sert aujourd'hui à désigner des populations aussi diverses que les pauvres, les jeunes des banlieues dégradées, les chômeurs de longue durée, les immigrés, les illettrés, les vieillards ou les handicapés. Utilisé au début des années 1990 par le Commissariat Général au Plan, le terme devient une référence publique. Plusieurs sociologues dont Robert Castel ou Serge Paugam ont alors cherché à nous proposer des grilles d'analyse. Le premier utilise le concept de « désaffiliation sociale »²⁰ tandis que le deuxième, se réfère à la « disqualification sociale »²¹.

L'exclusion est le produit ou le résultat d'un défaut d'insertion ou d'intégration. Il est alors possible de définir l'exclusion comme un ensemble de mécanismes de rupture tant sur le plan symbolique (stigmatisation ou attributs négatifs) que sur le plan des relations sociales (ruptures de différents liens sociaux qui agrègent les hommes entre eux).

Elle apparaît lorsque se manifestent différentes formes d'affaiblissement, de relâchement ou de rupture des liens sociaux (voisinage, associatifs, politiques, etc.) se traduisant par la perte ou la difficulté d'accès des sujets à une place dans la société et l'aboutissement, au terme de processus différenciés, à une mise à l'écart durable.

D'autres facteurs tels que les évolutions touchant à la sphère familiale (incidence grandissante de la famille monoparentale, conception restrictive ou non de la famille) y contribuent également.

Pour parachever notre compréhension des problèmes rencontrés, il nous semble utile de compléter notre vision par quelques données statistiques avant de relever les objectifs de l'Union Européenne en matière de pauvreté.

Données quantitatives

« Près du quart de la population Européenne est menacé de pauvreté ou d'exclusion sociale essentiellement en Europe centrale, ce risque touchant davantage les enfants que les adultes. 115 millions de personnes, soit 23,4% de la population des 27 pays de l'Union Européenne, étaient confrontés à ce risque en 2010. Les plus fortes proportions de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale se situent en Bulgarie (42%), en Roumanie (41%) et en Lettonie (34%) tandis que les plus faibles se retrouvent en République Tchèque (14%), en Suède et au

²⁰ Robert Castel, De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation, Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, Face à l'exclusion. Le modèle français, sous la direction de Jacques Donzelot, Paris, Edition Esprit, 1991, p 137 à 168, 227 p.

²¹ Serge Paugam, La disqualification sociale, Essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, PUF, 1991, p 17, 254 p

Pays-Bas (15%) ainsi qu'en Autriche, en Finlande et au Luxembourg (17% chacun).Elles sont 19,7% en Allemagne et 19,3% en France... ».²²

Certains groupes de population sont particulièrement touchés par la pauvreté. Sur la base des actions les plus souvent citées par les ONG au Conseil de l'Europe, nous pouvons retenir les groupes suivants : les enfants et les jeunes, les familles, les migrants et les femmes.

Dans l'Union Européenne, 27% des enfants de moins de 18 ans étaient confrontés en 2010 au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale contre 23% de la population en âge de travailler (18-64 ans) et 20% de la population âgée (65 ans et plus). Ce nombre atteint 48,7% en Roumanie et 44% en Bulgarie tandis qu'il n'est que de 14% en Finlande ou en Suède. Il s'établit à 23% en France et à 21,7% en Allemagne.²³

Ces chiffres conduisent l'Union Européenne et les ONG à souligner le rôle de la famille :

- La famille est le lieu privilégié de l'apprentissage de la solidarité et du lien social
- La cellule familiale est le dernier rempart contre la pauvreté
- Les familles en situation de pauvreté doivent être reconnues comme des acteurs de la lutte contre la pauvreté et leur contribution et leur expérience sont nécessaires pour établir des politiques les concernant.

Le Conseil de l'Europe, en lien avec les ONG, s'est donc beaucoup penché sur les questions de politiques familiales. Ses études et recommandations mettent l'accent sur la nécessité de consolider et développer le soutien aux familles par le biais de mesures générales, de soutien à la parentalité positive, de services de soutien aux parents et de services pour les parents à risques d'exclusion sociale.

Plateforme de lutte contre la pauvreté

Le communiqué de presse d'EUROPA²⁴, stipule :

« L'Union européenne place la lutte contre la pauvreté au cœur de sa stratégie pour l'emploi et la croissance.

Plus de 80 millions de citoyens européens sont encore menacés de pauvreté et un quart d'entre eux sont des enfants. Cette situation a été exacerbée par la crise économique, qui a fragilisé davantage encore les groupes vulnérables. Alors que 2010, proclamée «Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale», touche à sa fin, l'Union européenne doit continuer à redoubler d'efforts sur cette question cruciale pour la décennie qui s'ouvre. Pour assurer une croissance durable et inclusive, il est essentiel d'intégrer les catégories vulnérables au cœur de nos sociétés et de nos marchés du travail. La réduction de la pauvreté constitue un moteur de cette croissance future. À l'initiative de la Commission européenne, les dirigeants européens ont déjà défini, et ce pour la première fois, un objectif chiffré visant à sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion sociale à l'horizon 2020. La communication d'aujourd'hui, intitulée «Une plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale», propose des moyens d'aider les États membres à passer la vitesse supérieure dans la

²² Agence de statistiques Eurostat, 8 février 2012.

²³ Ibid

²⁴ Bruxelles, le 16 décembre 2010

lutte contre l'exclusion. Les États doivent à présent définir des objectifs ambitieux à leur propre niveau et rendre compte annuellement des progrès accomplis. La Commission soutiendra ces efforts, notamment par une mobilisation des financements européens et des politiques touchant, entre autres, à la protection sociale, à l'emploi et à l'éducation. Elle encouragera également les nouveaux partenariats et les nouveaux moyens de lutte contre la pauvreté à travers l'innovation sociale afin d'expérimenter de nouveaux concepts d'action.

S'adressant aux journalistes lors du lancement de la nouvelle initiative, László Andor, commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'inclusion s'est exprimé en ces termes: «La lutte contre la pauvreté est à la fois un devoir moral et une nécessité économique. Avec des millions de personnes vivant encore en marge de la société, nous gaspillons nos ressources humaines. Une attention particulière doit être accordée aux enfants, aux jeunes, aux migrants, aux personnes âgées et aux autres groupes vulnérables. Et d'ajouter: «Je suis convaincu que cette initiative phare contribuera à la réalisation de l'objectif fixé au niveau européen, en servant de tremplin à des solutions innovantes et économiquement rationnelles dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.»

En tant qu'une des sept initiatives phare de la stratégie Europe 2020, la Plateforme contre la pauvreté et l'exclusion sociale définit des mesures destinées à soutenir à tous les niveaux les efforts entrepris pour remplir l'objectif européen de réduction de la pauvreté. Elle entretient des liens de complémentarité et d'étroite interdépendance avec les autres initiatives phare, qui sont axées sur l'amélioration de l'emploi, de l'éducation et des compétences.

La communication d'aujourd'hui traite à la fois des défis auxquels l'Europe se trouve actuellement confrontée dans sa lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et du caractère évolutif de la pauvreté. Elle affirme également la nécessité d'agir contre la pauvreté dans toute la panoplie des politiques menées, par exemple en évitant la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et en s'attaquant à la pauvreté des enfants, en utilisant l'emploi comme moyen de sortir de la pauvreté grâce à des stratégies d'inclusion active et enfin en redoublant d'efforts pour l'intégration sociale et économique de groupes minoritaires tels que les Roms.

Les États membres doivent jouer un rôle moteur dans le combat contre l'exclusion sociale et la pauvreté. Ils rendront compte de leurs initiatives dans le cadre des rapports nationaux sur la stratégie Europe 2020, décrivant la contribution qu'ils auront ainsi apportée à la croissance et à l'emploi. La Commission évaluera ces actions et établira les meilleures pratiques.

La plateforme propose notamment les actions clés suivantes:

- Favoriser l'innovation en matière de politique sociale. Il s'agit d'encourager l'innovation afin de développer des solutions intelligentes pour l'Europe d'après la crise, notamment dans la perspective d'une protection sociale plus efficace et efficiente. Cela signifie favoriser l'innovation basée sur des données concrètes en matière de politique sociale, en recourant à des méthodes fondées sur l'expérience pour tester et évaluer les nouvelles politiques (par exemple, l'expérimentation de différentes méthodes d'octroi ou de gestion de prestations existantes destinées à des groupes spécifiques).
- Au niveau européen. Faire le meilleur usage de l'ensemble des fonds européens, notamment du Fonds social européen, afin de soutenir les objectifs d'inclusion sociale et proposer que la politique sociale soit établie comme une priorité pour les financements européens futurs. Le nouvel instrument de micro financement, qui sera opérationnel

début 2011, vise à aider les groupes vulnérables à accéder au crédit pour créer leurs propres entreprises.

- Améliorer l'efficacité de la protection sociale et des services sociaux et leur adéquation aux besoins sociaux. En 2011, la Commission publiera un livre blanc sur la sécurité, l'adéquation et la viabilité des retraites. Des mesures liées à la qualité des services sociaux, aux inégalités en matière de santé et à l'exclusion face au logement sont également prévues, et 2012 sera l'Année européenne du vieillissement actif.
- Associer un éventail de partenaires beaucoup plus large à la lutte contre l'exclusion. La Commission définira des lignes directrices volontaires sur la participation des parties prenantes à la définition, la conception et la mise en œuvre d'actions à mener aux niveaux national, régional et local pour la réduction de la pauvreté. »²⁵

L'Union Européenne, à travers l'adoption de cette plateforme de lutte contre la pauvreté, s'est donnée comme objectif de sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion sociale d'ici 2020²⁶.

En conclusion de ces apports théoriques et statistiques sur la pauvreté, précarité et exclusion, le projet INNOV2010 s'inscrit dans ce panorama qui appelle des actions énergiques nationales et européennes.

Au-delà des concepts nécessaires à la compréhension des réalités sociales vécues par nos concitoyens et de la dure réalité des chiffres, il nous faut préciser que dans de nombreux pays la mesure officielle de la pauvreté ne correspond pas à la perception qu'ont les personnes de leur situation.

D'autre part, les références théoriques utilisées ici ne nous invitent-elles pas à souligner, à repérer les actions qui contribuent à changer le regard de la société sur les personnes qui vivent dans la pauvreté ? Ne nous invitent-elles pas aussi à un regard comparatif et critique de nos pratiques professionnelles pour que la dignité de chaque personne (y compris la plus fragile, la plus exclue) soit respectée ?

²⁵ Communiqué de presse EUROPA, Bruxelles, le 16 décembre 2010

²⁶ Communiqué de l'Union Européenne de décembre 2010

ANNEXE n°4 : Présentation des trois autres partenaires initiateurs

*ATD Quart Monde est actif en Pologne par des actions à Varsovie, Kielce, Strzelce, Opolskie ou Gorzno et a des amis bénévoles dans tout le pays. Son objectif est de créer des occasions de rencontres dans lesquelles des personnes, qui connaissant la pauvreté et l'exclusion, puissent être des guides dans un pays qui rebâtit une démocratie et une économie compétitive mais qui garde en mémoire l'esprit de "Solidarité".

Son action se centre sur le développement de bibliothèques de rue, d'espaces d'apprentissage qui favorisent la création de liens entre bénévoles, enfants et parents. Ces liens rendent possible la construction de projets communs. Une forte dynamique réunit également une jeunesse polonaise de tous milieux sociaux dans le projet Génération 2010. Le mouvement « Tapori » est également proposé à des groupes d'enfants dans le pays, qui participent ainsi à un réseau international d'amitié entre enfants.

ATD Pologne est membre des coalitions EAPN Pologne, Social Watch Pologne ainsi que la coalition "Un toit sur la tête". Ces engagements visent à mobiliser les autorités du pays dans le développement d'une politique sociale fondée sur la garantie pour tous d'un accès à des droits fondamentaux. Depuis plusieurs années, avec d'autres ONG polonaises, ATD Pologne fait ainsi campagne pour la ratification par la Pologne de la Charte Sociale Européenne révisée du Conseil de l'Europe.

*Haus Neudorf- Forum pour une Europe Commune est située dans le Land de Banderbourg en Allemagne. C'est une initiative en faveur de la citoyenneté européenne fondée sur l'engagement personnel. Cette association repose sur un fonctionnement communautaire et selon les principes du mouvement International ADT quart monde, depuis 1997. Les Amis de la Maison Neudorf ont créé une maison ouverte à tous, sans limites culturelles, sociales, d'âge... pour offrir un lieu de rencontres, portant le message européen sur l'égalité de chaque personne. Deux fois par an, au printemps et en automne s'organise des échanges avec des experts des questions sociales, avec la participation de travailleurs sociaux, usagers, bénévoles dans la volonté de partager des connaissances et l'expérience des problèmes sociaux rencontrés dans cet ancien territoire l'Allemagne de l'Est. A une dimension européenne, est organisée deux fois par an, des séminaires de réflexion autour de la question de la cohésion sociale en Europe.

*Globul'in /Belgique est une association proposant un service (confidentiel et gratuit) d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert (AMO) agréé par la Communauté Française qui s'adresse aux jeunes âgés de 0 à 18 ans mais aussi à leurs parents, familles, professeurs et éducateurs. Il se compose de trois projets nationaux : Maison de la parentalité, Action-Aventure, et Radio Fun Cousot.

Ils sont axés sur l'aide individuelle qui consiste en un accompagnement social, éducatif ou juridique (accueillir, écouter, orienter, accompagner, restaurer du lien avec sa famille et son environnement, informer, soutenir...) ; l'action communautaire qui vise à répondre aux besoins des jeunes en améliorant leur environnement social avec eux et à développer des partenariats (tisser du lien, améliorer l'environnement social, animer, développer des projets collectifs).

- Projets internationaux : Leur intérêt se porte aussi sur ce qui se passe ailleurs en Europe et dans le Monde dans un souci d'ouverture et de co-construction de pratiques sociales novatrices. Véritable laboratoire social, l'AMO est un lieu d'action, d'innovation, de création et d'expérimentation sociale.

ANNEXE n°5 : *Les autres principaux partenaires impliqués*

* Acteurs politico- institutionnels

a) Dimension européenne

- La Conférence des OING en tant que institution participative auprès du Conseil de l'Europe, avec la participation de son Président J-Marie HEYDT, et de Gérard GRENERON son Vice Président,
- Michel JULIEN, Président du Groupe transversal sur l'Europe et les enjeux mondiaux
- Conseil de l'Europe avec la participation de Hanna Mashinska de la direction du Bureau d'information du Conseil de l'Europe à Varsovie

b) Dimension nationale

En France :

- Mairie de Paris avec la participation de Myriam EL KHOMRI, adjointe au Maire de Paris, chargée de la protection de l'enfance et de la prévention spécialisée, de Gisèle STIEVENARD, adjointe au maire de Paris, chargée de la politique de la ville et de l'engagement solidaires.
- Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de Paris.
- Ecole Supérieure de Travail Social de Paris (ETSUP)
- Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social de Strasbourg
- Université Paris Ouest Nanterre la Défense
- Association Jean Cotxet

En Pologne :

- Institut de Développement des services sociaux avec la participation de sa Directrice, Me STRAREGA PIASEK.
- Centre de soutien aux Familles de Varsovie.
- Centre d'Assistance Familiale de Kielce.
- Les Universités de Varsovie, de Zielona Gora, de Kielce
- L'Académie de Pédagogie Spéciale de Varsovie
- Ecole de Mazonie des travailleurs sociaux

En Allemagne :

- Le land de BRANDEBOURG avec le soutien de son Président, Marchal de MAZOVIE.
- Acteurs associatifs (autres que les initiateurs).
- ATD Quart monde avec un partenariat en Pologne, en Allemagne et en France.
- Association Jean Cotxet.
- Acteurs de l'enseignement et de la formation en travail social.

*Les principaux acteurs/ financeurs :

1- La Commission Européenne dans le cadre du Programme « Apprendre pour la vie - Partenariat Educatif Grundtvig »

2 – Le Bureau de la Communauté Franco – Allemande pour la Jeunesse (OFAJ)

3- Le Bureau de l'Office de la Jeunesse Polonaise Allemande

ANNEXE N°6 : Grille thématique d'entretien avec les participants

Demander aux acteurs participants enquêtés des précisions sur leur statut avant et après le projet, sur leur participation (origine et fréquence).

Thèmes	Contenu du thème	Consignes et questions
<p>Thème 1</p> <p>Le contexte européen</p>	<p>L'inscription innovante et participative du projet dans les principales orientations des politiques européennes. Implication des acteurs participants dans les politiques sociales européennes.</p> <p>Q1 : Resituer l'intérêt de ce projet. Pertinence des questions abordées par rapport aux questions actuelles des politiques européennes relatives à l'enfance et la famille, la précarité et l'exclusion, la formation (choix des thèmes des séminaires en lien avec ceux de l'année européenne). Repérer en quoi ce projet est innovant à l'échelle européenne. Mesurer l'ampleur du projet.</p> <p>Q2 : Prise de conscience des participants de l'intérêt de la prise en compte de la dimension européenne. L'implication des participants a-t-elle été favorisée ? Changement de perception individuelle et collective ?</p>	<p>Selon-vous, comment le projet INNOV20010 s'inscrit-il dans les politiques européennes ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <i>Quelles sont les visées, les questions européennes qui vous sont parues les plus abordées par ce projet ? En quoi cela vous paraît important ?</i> 2 <i>En quoi le projet est-il innovant en Europe ?</i> 3 <i>Ce projet peut-il avoir un impact sur les politiques européennes et nationales</i> 4 <i>Savez-vous en quoi ce projet répond à des recommandations européennes ?</i> 5 <i>Ce projet a-t-il modifié votre perception des politiques sociales européennes ?</i>
<p>Thème 2</p> <p>Les problématiques économiques et sociales</p>	<p>Aspects abordés des problématiques liées à la pauvreté et l'exclusion, la protection de l'enfance, la formation. Orientations que cela suggère dans l'intervention sociale. L'idée est d'identifier les problèmes liés à la pauvreté qui ont été principalement abordés et voir en quoi le projet est un vecteur au changement des systèmes d'interventions sociales.</p> <p>Q1 : La nature et la réalité des problèmes économiques et sociaux entraînant la pauvreté et l'exclusion.</p> <p>Q2 : Les évolutions, les changements opérés grâce au projet au niveau des orientations sociales.</p>	<p>L'approche transversale et interculturelle des problématiques économiques et sociales abordées par le projet, vous paraît-elle innovante ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <i>Quels aspects ont été retenus pour traiter de ces problématiques ?</i> 2 <i>Quels changements le projet a-t-il apporté concernant ces problèmes et la façon de les traiter ?</i> 3 <i>En avez-vous tiré des enseignements pratiques ?</i> 4 <i>Pouvez-vous donner un ou des exemples concrets concernant ces changements ?</i>

<p>Thème 3</p> <p>Le partenariat européen, voire international</p>	<p>Les besoins et les intérêts du partenariat. Les ouvertures pour l'innovation.</p> <p>Q1 : La nécessité de développer du partenariat entre les acteurs internationaux politiques, financiers, sociaux (publiques et privés) et les usagers.</p> <p>Q2 : Les apports du projet dans le développement partenarial. Chercher ce qui crée de l'intérêt dans les échanges.</p>	<p>En quoi le partenariat européen voire international peut permettre de faire évoluer les politiques et les pratiques sociales ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <i>Quels sont les besoins ? Pourquoi ?</i> 2 <i>Entre quels acteurs ?</i> 3 <i>Quels sont les échanges (nature) plus à même de développer des savoirs ?</i> 4 <i>Quelles ont été les évolutions apportées par le projet INNOV 2010 ?</i>
<p>Thème 4</p> <p>Les actions innovantes du projet</p>	<p>Les actions mêmes du projet et les actions qu'il peut susciter.</p> <p>Q1 : Voir en quoi ses actions sont innovantes. Perception concernant la singularité de ces actions. Méthodes d'actions particulières, modes d'intervention. Voir si les participants ont connaissance d'actions existantes similaires et s'ils y ont participé. Comparer avec les actions de ce projet.</p> <p>Q2 : Pertinence et efficacité des actions menées. Voir les apports et les limites des actions du projet. Les changements qu'elles ont opérés.</p>	<p>Quelle est la particularité des actions du projet INNOV 2010 ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <i>En quoi les méthodes d'actions utilisées vous ont paru efficaces ?</i> 2 <i>Avez-vous connaissance d'actions similaires ?</i> 3 <i>Selon vous, quels sont les principaux impacts de ses actions au niveau des positionnements des acteurs ?</i> 4 <i>Cela vous semble-t-il avoir eu des effets sur vos missions professionnelles ? A quel niveau ?</i>
<p>Thème 5</p> <p>La formation des intervenants sociaux</p>	<p>Echange de pratiques et co-production de savoirs. Impacts sur les formations professionnelles et universitaires. La portée théorico-pratique du projet.</p> <p>Q1 : Voir en quoi ce projet peut apporter des transformations dans les processus de formation.</p> <p>Q2 : Les pratiques professionnelles (ne pas oublier les bénévoles) : approches, méthodes, compétences. Question de la nature des savoirs (d'expérience, théorique, savoir-faire, savoir-être).</p>	<p>En quoi les échanges de pratiques et la co-production de savoirs théoriques et pratiques permettent des évolutions dans les différents processus de formation ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <i>Sont-ils source de changements innovants dans les processus de formation professionnelle et universitaire ?</i> 2 <i>La nature des savoirs produite peut-elle modifier les pratiques professionnelles ?</i> 3 <i>Ce projet permet-il l'intégration de nouvelles approches et méthodes permettant de faire évoluer</i>

		<p><i>les pratiques ?</i></p> <p>4 <i>Pensez-vous que ces pratiques peuvent ainsi être plus créatives et innovantes ? Pourquoi ?</i></p>
<p>Thème 6</p> <p>Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide</p>	<p>La relation d'aide : évolution des pratiques professionnelles individuelles et collectives.</p> <p>Q1 : Droits humains, ressources et compétences : orientations éthiques des interventions sociales.</p> <p>Q2 : « Empowerment » et citoyenneté: participation, considération des usagers comme acteur, partenaire. Les attentes et les initiatives des usagers dans les dispositifs. (La question du soutien à la parentalité).</p>	<p>Quelles sont les principes d'actions promus par le projet ?</p> <p>1 <i>Ce projet a-t-il contribué à un changement de posture dans la conception de la relation d'aide ?</i></p> <p>2 <i>Le projet vous semble-t-il avoir réinterrogé certaines valeurs individuelles et collectives ?</i></p> <p>3 <i>Quels questionnements ont émergé sur la place de la participation des usagers ?</i></p> <p>4 <i>Cela a-t-il eu un impact sur les pratiques professionnelles individuelles et collectives ?</i></p>
<p>Thème 7</p> <p>Les perspectives</p>	<p>L'avenir du projet.</p> <p>Q1 : Recueillir la perception des enquêtés sur l'avenir d'INNOV 2010, de leur position au sein de celui-ci.</p> <p>Q2 : Recueillir les idées, les attentes quant au projet. Repérer les freins à l'innovation.</p>	<p><i>Quelles seraient selon vous les suites à donner à ce projet ?</i></p> <p>1 <i>Comment imaginez-vous l'avenir du projet dans le contexte des politiques européennes ?</i></p> <p>2 <i>Comment faire évoluer le partenariat et la formation des intervenants sociaux ?</i></p> <p>3 <i>Comment susciter des changements de pratiques dans la relation d'aide ?</i></p> <p>4 <i>Quelles pourraient être les perspectives innovantes pour la continuité d'un tel projet ?</i></p> <p>5 <i>Repérez-vous des freins à l'innovation ?</i></p>

ANNEXE N° 7 : Grille thématique d'entretien avec les 4 initiateurs du projet

Thèmes	Contenu du thème	Consignes et questions
<p>Thème 1</p> <p>Le contexte européen</p>	<p>L'inscription innovante et participative du projet dans les principales orientations des politiques européennes. Voir les enjeux sous-jacents au projet. Connaître leur conception de l'Europe et les enjeux relatifs à leurs propres objectifs.</p> <p>OBJECTIFS du CONSEIL DE L'EUROPE : Développer la stabilité démocratique en Europe en soutenant les réformes politiques, législatives et constitutionnelles. Favoriser la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité.</p> <p>MANDAT de la conférence des OING : assurer le bon fonctionnement du dispositif participatif et de contribuer ainsi à l'affirmation du rôle politique de la société civile au sein du Conseil de l'Europe. Elle fixe des orientations et définit et adopte des programmes d'action</p> <p>OBJECTIFS conférence des OING : promouvoir les valeurs du Conseil de l'Europe, donner corps à la démocratie participative, développer le rôle politique de la Conférence des OING.</p> <p>OBJECTIFS DU PROJET : Améliorer la reconnaissance publique et politique des interventions socio-éducatives et en formuler les références communes dans l'espace européen.</p> <p>Projet Grundtvig: défis à relever par rapport à l'éducation et la formation en Europe (compétitivité, mutations démographiques, inclusion sociale.)</p>	<p>Dans le projet INNOV2010, comment vos objectifs inhérents à votre institution s'inscrivent-ils dans les politiques européennes ?</p> <p>1 <i>Par rapport aux objectifs du Conseil de l'Europe ?</i></p> <p>2 <i>Par rapport aux objectifs de la conférence des OING ?</i></p> <p>3 <i>Quels sont les enjeux de vos objectifs par rapport aux différentes politiques européennes ? (Grundtvig, Conseil de l'Europe)</i></p> <p>4 <i>Pourquoi inscrire ce projet dans le concept d'innovation ?</i></p>

<p>Thème 2</p> <p>Les problématiques économiques et sociales</p>	<p>Par les approches abordées des problématiques (liées à la pauvreté, l'exclusion, la protection de l'enfance, la formation), voir en quoi le projet est un vecteur de changement des systèmes d'interventions sociales et des politiques sociales européennes.</p> <p>OBJECTIFS du CONSEIL DE L'EUROPE : Rechercher des solutions communes aux problèmes de nos sociétés.</p>	<p>En quoi le projet a-t-il pu apporter de nouvelles réflexions sur les problématiques économiques et sociales?</p> <p><i>1 A-t-il apporté des orientations qui ne sont pas encore visées dans les textes législatifs ?</i></p> <p><i>2 Pouvez-vous donner un ou des exemples concrets ?</i></p>
<p>Thème 3</p> <p>Le partenariat européen</p>	<p>Les intérêts du partenariat. Les ouvertures pour l'innovation.</p> <p>OBJECTIFS PROJET : Construire et exercer un réseau d'échanges entre les étudiants et les professionnels impliqués pour concevoir et développer des projets communs et des référentiels de pratiques. Partager et analyser des pratiques innovantes.</p> <p>OBJECTIFS du CONSEIL de L'EUROPE : défendre les Droits de l'Homme, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit</p>	<p>Quelles sont les conséquences de la création du partenariat européen développé par le projet ?</p> <p><i>1 Qu'a-t-il construit ?</i></p> <p><i>2 Qu'a-t-il suscité, initié ?</i></p> <p><i>3 Qu'a-t-il défendu ?</i></p>
<p>Thème 4</p> <p>Les actions innovantes du projet</p>	<p>Etudier la stratégie de l'organisation des actions du projet et des conséquences sur la création d'actions.</p> <p>Justification de leurs choix pour évaluer la pertinence et l'efficacité des actions menées. Rechercher ce qui a pu influencer leurs choix.</p>	<p>Quels ont été les objectifs recherchés dans le choix de l'organisation du projet ?</p> <p><i>1 Vous êtes-vous inspirés d'actions similaires ? Lesquelles ?</i></p> <p><i>2 En quoi cette organisation est porteuse d'actions innovantes ?</i></p>
<p>Thème 5</p> <p>La formation des intervenants sociaux</p>	<p>La formation en Europe : conception et objectifs.</p> <p>Objectif du projet : Construction et exercice d'un réseau d'échanges entre professionnels et étudiants pour concevoir et développer des projets communs et des référentiels de pratiques.</p>	<p>Quels sont vos propres objectifs s'inscrivant dans le projet relatifs à la formation des intervenants sociaux ?</p> <p><i>1 Comment ce projet a-t-il joué en faveur du développement de la politique européenne en cette matière ?</i></p> <p><i>5 Comment imaginez-vous la co-production de savoirs en Europe ?</i></p>

<p>Thème 6</p> <p>Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide</p>	<p>La relation d'aide : évolution des pratiques professionnelles individuelles et collectives en Europe.</p> <p>OBJECTIF du PROJET : favoriser l'implication et la participation des usagers ; favoriser le soutien à la parentalité dans le contexte de mixité culturelle</p> <p>OBJECTIFS conférence des OING : donner corps à la démocratie participative</p> <p>Projet Grundtvig : référence à l'éducation populaire. Messages clefs : Lever les obstacles à la participation ; Veiller à la qualité de l'éducation et la formation des adultes ; Reconnaissance et validation des résultats d'apprentissage.</p>	<p>En tant qu'initiateur, comment imaginer qu'un tel projet puisse</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 donner corps à la démocratie participative en Europe ? 2 favoriser le soutien à la participation des usagers, à l'empowerment ? 3 favoriser le soutien à la parentalité ? 4 favoriser la citoyenneté européenne ?
<p>Thème 7</p> <p>Les perspectives</p>	<p>Recueillir leurs perspectives pour pouvoir les croiser avec celles des participants. Ainsi, nous pouvons analyser les similitudes, les écarts, faire des préconisations en résultant.</p> <p>OBJECTIF DU PROJET : Construire un réseau d'échange et de transfert de compétences dans un contexte européen.</p> <p>Appuyer et diffuser les recommandations européennes en matière de parentalité et promotion familiale en générale.</p> <p>Augmenter la visibilité de l'intervention socio-éducative et du travail social dans la formulation et dans la mise en pratiques de politiques sociales (évaluation et diffusion : publications des travaux et des réflexions menées).</p>	<p><i>Lors de la conception du projet Innov 2010, comment imaginiez-vous l'avenir du projet ?</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <i>Le projet a-t-il modifié vos perspectives ?</i> 2 <i>Quelles sont-elles aujourd'hui ?</i>

ANNEXE N° 8 : Grille générale thématique résultats et analyses :

participants

Thèmes	Résultats	Analyse
<p>Thème 1</p> <p>Le contexte européen</p>	<p>*Contextualisation et ampleur du projet L'inscription du projet Innov2010 dans le contexte européen et dans l'organisation du conseil de l'Europe (par le biais de la conférence des OING) permet de situer la teneur du projet par les participants. Le projet est bien mis en lien avec le Conseil de l'Europe et est très rattaché à la conférence des OING par les organisations initiatrices. Inscription cohérente et claire dans le contexte européen, dans les préoccupations sociales du fait du fondement du projet inscrit le projet. Logique d'inscription dans l'Europe puisque financement UE.</p> <p>*Inscription politique et législative Le projet s'inscrit de manière participative dans les principales orientations des politiques européennes. Les questions abordées // aux questions actuelles des politiques européennes sont pertinentes (relative à l'enfance et la famille, la précarité et l'exclusion, la formation). Le choix des thèmes des séminaires est cohérent par rapport à ceux de l'année européenne. Question du sens sur le choix des problématiques traitées par le Conseil de l'Europe. Le financement vient faire balance sur les questions traitées. La conférence des OING et donc ce projet pourrait-il apporter du poids sur la balance ? En apportant des thématiques sur des problématiques traitées ou des solutions à des problèmes, des directions à prendre par exemple. Transversalité des échanges. Changement de la manière d'aborder les choses : du terrain vers les politiques et non l'inverse. Au moins, tenter une co-production de la législation entre les apports des représentants de la société civile (OING) et les parlementaires du Conseil de l'Europe. C'est une autre manière d'appréhender politiquement et socialement les problématiques et rechercher des réponses.</p>	<p>*Enjeu du projet : apporter la preuve au Conseil de l'Europe que la conférence des OING est une plus-value. Il répond aux objectifs du conseil de l'Europe à savoir : aide à promouvoir la démocratie et défendre les droits de l'Homme, favorise la prise de conscience et la mise en valeur de l'identité culturelle de l'Europe et de sa diversité (il peut contribuer à la construction de l'Europe sociale), recherche des solutions communes aux problèmes de nos sociétés. L'impact du projet sur les politiques sociales européennes et nationales n'est pas mesuré de la même manière par tous les participants. Question du sens sur le choix des problématiques traitées par le Conseil de l'Europe. Le financement vient faire balance sur les questions traitées. La conférence des OING et donc ce projet pourrait-il apporter du poids sur la balance ? En apportant des thématiques sur des problématiques traitées ou des solutions à des problèmes, des directions à prendre par exemple. Recommandations européennes : intéressantes si elles sont portées par les bénéficiaires. Rôle du projet au niveau des politiques « sur papier » comme vecteur d'info sur ce qui se passe dans la vie réelle : il apparaît comme un support de politique sociale en adéquation avec la</p>

	<p>Impacts sur les politiques européennes à venir. Interculturalité : donne la dimension européenne.</p> <p>*Sa qualification « innovante » la notion d'innovation est controversée, relativisée. Originalité dans l'organisation. l'interculturalité : différents pays et large diversité de statuts des participants. La présence des usagers est pointée. Seul gros projet émanant de la conférence sur le thème de la protection de l'enfance après celui de 2007. Donc innovant. Projet innovant puisque capable d'agir sur la politique et plus précisément sur l'existence de la conférence des OING au sein du Conseil de l'Europe. Peut-être aussi agir également sur les textes législatifs.</p> <p>*L'identité européenne La prise de conscience de l'existence d'une Europe sociale se traduit aussi par la participation de plusieurs pays à des projets communs. Ce projet a participé à l'évolution de la construction de l'identité européenne des participants. Ce projet permet aux acteurs participants de s'impliquer ou au moins de se sentir concernés par les politiques sociales européennes, et aussi de s'intéresser davantage aux institutions européennes. Prise de conscience de la position avant le projet lointaine de la dimension européenne.</p> <p>*Les intérêts professionnels Les participants peuvent réaliser de l'intérêt de la prise en compte de la dimension européenne. Inscription différentes dans le contexte européen : - formation du travail social dans le contexte européen - transfert de connaissances théoriques et pratiques et compétences pour trouver des solutions communes aux problèmes de pauvreté - échanges sur des projets d'institutions</p>	<p>réalité sociale L'objectif Européen est de mettre en évidence la nécessité vitale de la créativité et de l'innovation, non seulement pour la prospérité économique de l'Europe mais également pour le bien être social et individuel. Le projet est un des vecteurs de changement et d'acquisition de savoirs mais parmi d'autres : à relativiser. N'est pas l'unique déclencheur de changement.</p> <p>*La dimension européenne du projet n'est pas jugée innovante : c'est sa composition et la forme de construction qui est innovante. La dimension européenne du projet n'est pas innovante, ce qui la rend innovante c'est la pluralité et pluridisciplinarité des acteurs et l'interculturalité</p> <p>*Vécu de la dimension européenne par les participants L'implication des participants est favorisée et produit des changements de perception individuelle et collective permettant de développer une nouvelle appréhension des politiques européennes par les acteurs sociaux. L'immersion concrète dans des rencontres et des échanges internationaux et la mobilité des acteurs participants dans les pays concernés permet de prendre conscience de la dimension européenne Ce projet peut participer à l'évolution de l'identité du travailleur social en Europe. E projet comme vecteur de compréhension de ce qu'est l'Europe et ses institutions. Dimension d'accessibilité. Le manque de confiance et de cohérence entre les responsables politiques et administratifs est manifeste :</p>
--	---	---

	<p>dans une dimension européenne grâce aux partages</p> <ul style="list-style-type: none"> - changer les mentalités - politiques sociales européennes loin de la réalité - sensibilisation sur le concept de l'Europe et appropriation de politiques européennes dans les politiques nationales. Poids des politiques européennes est relatif dans certains domaines. Mise en avant des politiques nationales. - prise de conscience difficile car l'Europe n'est pas conceptualisée en tant qu'entité - prise de conscience du contexte européen mais détachement rapide après projet 	<p>nécessité de réinstaurer un climat de confiance par des rencontres et un travail plus conjoint.</p> <p>Hétérogénéité dans la perception et l'intérêt du projet par rapport à sa teneur européenne, surtout fonction des statuts des participants, de leur localisation géographique, et de leurs projets professionnels.</p> <p>Dans le domaine du travail social, l'innovation concerne tout autant la recherche que la pédagogie ou l'éducation. D'une façon générale, il y a innovation sociale lorsqu'un groupe ou un individu prend en charge un besoin social n'ayant pas encore trouvé de réponses acceptables ou efficaces. L'innovation en ces domaines implique l'intervention de groupes minoritaires désireux de rompre avec des pratiques conformistes.</p>
<p>Thème 2</p> <p>Les problématiques économiques et sociales</p>	<p>La manière dont les aspects de ces problématiques sont abordés durant le projet conduit à des réflexions et des orientations dans l'intervention sociale.</p> <p>*La nature et la réalité des problèmes économiques et sociaux entraînant la pauvreté et l'exclusion (ghettoïsation, marginalisation) >>> détermination des niveaux d'interventions sociales (insertion, parentalité, socialisation).</p> <p>S'intéresser aux différents aspects peut changer l'angle d'approche de ces problématiques. Les réponses des politiques sociales, des pratiques vont s'orienter différemment.</p> <p>Fonctionnement des politiques publiques impacte les réponses sociales. Exemple : les appels à projet déterminent la durée, les objets et objectifs des dispositifs. Les thèmes européens et nationaux orientent les priorités...</p> <p>Des réalités transversales et des réponses parfois similaires et parfois très différentes // pauvreté. Ce qui justifie l'intérêt des échanges.</p> <p>Point commun sur le plan politique, éco</p>	<p>*Aspect innovant C'est l'angle d'approche de ces problématiques qui est innovant car : transversalité, inter-culturalité.</p> <p>*Des réalités et approches plus ou moins communes. Nuancé par des participants.</p> <p>Ainsi, réflexion sur d'autres manières d'appréhender les problématiques et recherche de réponses, de dispositifs, de méthodes plus appropriées.</p> <p>Nécessité et intérêt pour une réflexion croisée sur les politiques familiales.</p> <p>*Apports des différentes perceptions (collectives, individuelles, politiques) Les échanges sur la pauvreté par exemple soulève des questions sur sa perception, son évaluation // seuil.</p> <p>La question de seuil de perception, d'évaluation, de</p>

	<p>et social dans les différents pays : « même lame de fond sécuritaire », pauvreté, modifications sociétales.</p> <p>*La perception de la pauvreté, parentalité, famille</p> <p>Les échanges interculturels permettent de diminuer des représentations sur les différents pays, les différents statuts.</p> <p>Pauvreté : seuil différent selon les pays : proposition d'un seuil commun à l'Europe ? Possible ? Perception différente de la personne pauvre. Contexte culturel et économique modifie les perceptions. Trop de différences culturelles pour traiter la question de la parentalité (conception de la famille différente). Donc dispositifs et pratiques différentes. Pauvreté regardée à travers la pratique de l'aide. Les approches, les dispositifs apportent une visibilité sur les différences de conception de la pauvreté et de ce fait de l'implication des politiques sociales (ex : financement + ou - important)</p> <p>Différence de la famille.</p> <p>*Le projet comme vecteur au changement des systèmes d'interventions sociales. Les changements opérés grâce au projet ont permis une mise en pratique dans le travail de tous les jours, dans la vision des réalités.</p> <p>Les évolutions, les changements opérés grâce au projet (par exemple, sur les priorités d'intervention prévention), les nouvelles perceptions, les modifications des représentations des problématiques, l'accentuation du travail en réseau, du bénévolat, développement du territoire, développement communautaire, développement des formations des travailleurs sociaux...=> Orientations sociales : sortir de l'isolement ; responsabilité collective ; professionnalisation des familles d'accueil ; le caractère provisoire des placements</p> <p>*Approche pragmatique : portée sur le sens et les finalités des pratiques</p> <p>Les participants trouvent que les thèmes pouvaient être approfondis, rechercher du sens grâce à une focalisation sur un thème avec des apports de réponse selon les statuts.</p>	<p>tolérance, d'implication // aux différentes problématiques est primordiale dans les échanges car engage dans un mouvement, un déplacement // à sa propre vision.</p> <p>Dans le quotidien, le changement doit être porté par un collectif, sinon ça ne fonctionne pas.</p> <p>Ces échanges permettent de diminuer des représentations mais en créer de nouvelles.</p> <p>*Décalage entre politique et la réalité de terrain // aux projets.</p> <p>Cet écart n'a pas été réellement abordé. Il n'est qu'un constat. Alors comment cela pourrait-il être réajusté ?</p> <p>Injonction des politiques</p> <p>Manque de stabilité dans les projets, pas de financement total.</p> <p>Réalités sociales pas prise en compte. Ex ici de la mobilité des gens.</p> <p>Problème : les travailleurs sociaux proches de la réalité n'ont pas de projet politique.</p> <p>Transversalité des échanges. Changement de la manière d'aborder les choses : du terrain vers les politiques et non l'inverse. Au moins, tenter une co-production de la législation entre les apports des représentants de la société civile (OING) et les parlementaires du Conseil de l'Europe. C'est une autre manière d'appréhender politiquement et socialement les problématiques et rechercher des réponses</p> <p>*Effets individuels et La sensibilité dépasse la transversalité et l'interculturalité !</p> <p>Emergence de désir, d'envie</p>
--	---	--

	<p>*Approche individuelle des problématiques : Sensibilité qui touche certains intervenants.</p>	<p>d'aider les autres. Décentralisation de sa propre problématique. Impacts existentiels.</p>
<p>Thème 3</p> <p>Le partenariat européen</p>	<p>*Le partenariat européen : un moteur pour les actions Le partenariat européen voire international peut permettre de faire évoluer les politiques et les pratiques sociales.</p> <p>Décentration en tenant compte des politiques et centres d'intérêts particuliers.</p> <p>Le partenariat porte en lui une petite révolution de légitimité pour l'action. : c'est la fin d'un modèle hiérarchique au profit d'un mode contractuel.</p> <p>*Nécessité d'un développement partenarial Les besoins et les intérêts du partenariat se manifestent :</p> <p>Dans la nécessité de développer du partenariat entre les acteurs internationaux politiques, financiers, sociaux (publiques et privés) et les bénéficiaires.</p> <p>Développement d'ouvertures pour l'innovation. Le projet est un bon moyen de développement partenarial. Le projet a montré de l'intérêt dans les échanges : confrontations idéologiques, apports théoriques, apports empiriques. Ceci dans les temps informels, temps culturels, les temps créatifs.</p> <p>Importance de la diversité des partenaires : la mixité des acteurs constitue une des richesses du projet.</p> <p>Le fait de voir d'autres pratiques sociales permet de mesurer d'un pays à l'autre ce qu'on entend par pratiques innovantes.</p> <p>*Un objectif commun pour un partenariat réussi Nécessité d'un objectif commun. Pas de hiérarchie. Prise en compte, reconnaissance des compétences de chacun. Etre d'égal à égal dans la réflexion sur un sens commun pour l'action, à l'action. Altérité.</p> <p>Nécessité d'une proximité, inter-personnalité, pour construire des relations.</p> <p>DIMENSION HUMAINE, TEMPORELLE RENCONTRE : échanges directs</p>	<p>*Complémentarité des acteurs Innov 2010 utilise la complémentarité des acteurs, à travers différents temps d'échanges. Mobilisation des forces sociales. Mutualisation des compétences.</p> <p>Utilisation de la complémentarité des acteurs. Mobilisation des forces sociales. Intérêt de ce mélange de professionnels pour construire et proposer des réponses ou propositions à apporter aux politiciens.</p> <p>Mais justement, est-ce que dans la tête des participants, cet objectif était présent ? Leur action sur les politiques sociales leur est-elle connue, voire concevable ? Est-ce que cela a été abordé au cours du projet ? Comment ?</p> <p>*Parler c'est développer Réf à l'AGIR communicationnel : pour se comprendre, il faut se parler.</p> <p>Ce projet propose des conditions favorables pour développer la co-production de savoirs en instaurant un climat de confiance entre politique et institutions par exemple. Abattre les barrières. Difficulté dans la co-construction de savoirs avec les usagers qui sont aussi des partenaires de l'action.</p> <p>Confrontation de conceptions, d'idéologies qui malgré les différences, conduit à une perception commune : celle de l'importance de la place des usagers et de leur pouvoir d'agir.</p> <p>*Innovation : signification ? Perte de sens à la notion d'innovation. Questionnement sur ce qu'on appelle ou pas projet innovant.</p>

	<p>Intérêt de croiser les échanges sur les pratiques avec les politiciens pour qu'ils se basent sur du concret.</p> <p>*Les usagers : de nouveaux partenaires Prise en compte du bénéficiaire en tant que partenaire</p> <p>*Les limites du partenariat : des apports dans les échanges, dans les pratiques mais tout n'est pas transférable. Limite au partenariat : les différences des problématiques éco, politiques et culturelles selon les pays</p> <p>Le partenariat doit se faire dans la pratique et moins dans la théorie. Ex : expérimentation</p> <p>Il n'apparaît pas évident que la culture partenariale dominante soit toujours une culture de responsabilisation et de participation réelle des citoyens, fussent-ils associés et représentés dans le jeu complexe de la production de politiques publiques</p> <p>*Perspectives d'un partenariat européen Effets après projet : maintien et développement de relation ; poursuite d'un travail plus approfondi, dans + de proximité.</p> <p>Le partenariat c'est une culture du dialogue, parce qu'il implique une éthique de la discussion.</p> <p>*Perception individuelle Ressentiments pour certains : délaissement. Les participants revivent le projet durant les entretiens.</p> <p>Le partenariat doit se faire dans la pratique et moins dans la théorie. Ex : expérimentation</p> <p>Assurance et force trouvée. Soutien qu'on peut retrouver après projet.</p> <p>*Approche culturelle et éthique essentielle face à l'internalisation. Tout important : avoir conscience des réalités vécues par les populations.</p>	<p>Banalisation de ce terme que l'on ne sait plus comment définir.</p> <p>*Partenariat : un levier au changement : ce qu'on attend, cette richesse pour ouvrir des questionnements sur ses pratiques et redonner du sens. Question du pouvoir des savants sur les praticiens.</p> <p>Le projet casse cette idée. Le partenariat entre les citoyens et les décideurs politiques peut permettre de renforcer la confiance des citoyens dans le processus politique notamment en permettant une objectivation de l'éthique en politique, et par ex en légitimant davantage la participation des usagers.</p> <p>RENCONTRE : échanges directs</p> <p>Décentration en tenant compte des politiques et centres d'intérêts particuliers.</p> <p>Intérêt de croiser les échanges sur les pratiques avec les politiciens pour qu'ils se basent sur du concret.</p> <p>Importance de travailler en lien direct avec le terrain.</p> <p>Le partenariat dans un partage de connaissance et dans une logique de professionnalisation par la richesse de la connaissance interdisciplinaire et pluridisciplinaire.</p> <p>Le partenariat favorise le croisement de regard (la démarche comparative) et permet d'améliorer les pratiques d'intervention sociales : influence positive auprès des participants dans la construction de leur identité professionnelle et le développement de la créativité/ou de pratiques innovantes.</p> <p>Le projet : le partenariat comme une démarche pédagogique éducative de formation.</p> <p>*Perspectives et influences</p>
--	--	---

		<p>sur le Conseil de l'Europe N'y aurait-il pas là à déterminer une perspective pour une construction plus efficiente de propositions au Conseil de l'Europe ? C'est nous qui devons le faire avec notre rapport ?</p> <p>*Décentration des statuts de chacun. Espace d'échange et de compréhension mutuelle facilitant le partenariat entre des personnes de statuts différents. En général (pas dans ce projet) : paradoxe et résistance entre le clivage existant des différents acteurs et la nécessité d'une transversalité.</p> <p>*La légitimation interculturelle du travail social des professionnels permet, outre la reconnaissance et la valorisation, le partage d'une représentation commune du monde. C'est une force pour la construction, la transformation, l'innovation.</p>
<p>Thème 4</p> <p>Les actions innovantes du projet</p>	<p>*Evolution des pratiques professionnelles Les actions mêmes du projet et les actions qu'il peut susciter sont plus ou moins perçues comme innovantes. Elles permettent manifestement de faire évoluer les pratiques professionnelles.</p> <p>Ses actions sont innovantes, singulières car elles emploient des méthodes d'actions particulières ou modes d'intervention (ex : durée du projet, les ateliers créatifs, participation des usagers, diversité des participants, croisement de savoirs, temps de réflexions facilitant l'interaction, la richesse des échanges.)</p> <p>Création des moyens pour partager. Questionner son positionnement, développement de son esprit critique >> favorable à l'évolution des pratiques</p> <p>*Partager des savoirs dans une pluralité Les participants ont connaissance d'autres actions d'échanges internationales et certains y ont participé. Des différences sont toutefois précisées notamment quant à la</p>	<p>Elles touchent à la fois à la politique, la recherche, la rencontre : trois niveaux selon Anna Rurka pour vivre l'Europe.</p> <p>*Temporalité d'un projet La durée du projet est un facteur essentiel à sa réussite. et avec les mêmes participants</p> <p>*Postures professionnelles Les actions touchent au système de valeur, aux représentations (place du prof et de l'utilisateur ; déterminisme social...) et aux postures professionnelles (proximité avec les bénéficiaires ; posture réflexive (dépassement et retour sur soi), compréhensive et transformatrice) tant sur le plan individuel (impact sur la propre existence d'individus participants ; sur leurs pensées et leurs actions) que collectif</p>

	<p>durée et la pérennisation du projet, la pluralité des acteurs et la présence de la Pologne.</p> <p>Visibilité sur des projets innovants, « modèle ». Question de la transférabilité. Limites : pas assez singulier.</p> <p>La pertinence et l'efficacité des actions menées sont reconnues par les participants. Les apports et les limites des actions du projet sont exprimés, ainsi que les changements qu'elles ont opérés.</p> <p>Regret d'un cloisonnement toujours existant avec les usagers.</p> <p>*Conséquences concrètes : Nombreuses actions (projets, échanges, création de réseaux....) ont découlé et découlent encore du projet.</p> <p>Exemples : changement de posture des acteurs ; rapprochement de points de vue ; production de connaissances ; connaissances et projets exportables innovants ; découvertes de dispositifs, d'actions ou autres éléments dans l'intervention sociale et éducative ; création d'espace de sensibilités communes, de valeurs partagées, de croyances voire d'utopies.</p> <p>*Listes des actions qui découlent du projet (cf annexe)</p>	<p>(impact sur l'évolution des pratiques prof, institutionnelles).</p> <p>Le choix des méthodes d'intervention des travailleurs sociaux serait –il une des réponses ?</p> <p>*Les actions comme levier au changement En cela, le projet constitue un bon levier au changement, à l'innovation.</p> <p>Effets du projet : boules de neige !</p> <p>L'interculturalité associée à la pluridisciplinarité des regards à la fois théoriques et pratiques : engagement dans des démarches d'innovations européennes et de croisement de regard.</p>
<p>Thème 5</p> <p>La formation des intervenants sociaux et professionnalisation</p>	<p>*Lien entre projet et programme de formation Ce projet est un vecteur d'évolution des processus de formation car il est un outil considérable pour développer les échanges de pratiques, de savoirs.</p> <p>Il a des impacts sur les formations professionnelles et universitaires grâce à sa portée théorico-pratique.</p> <p>*Formation et Europe Ce projet peut apporter des transformations dans les processus de formation. La prise en compte de la dimension européenne dans les processus de formation est déjà une avancée en soi.</p> <p>La politique sur la formation professionnelle et universitaire en Europe devrait être plus lisible.</p> <p>* Innovation par la co-production de savoirs Le projet a contribué au développement de thème de recherche autour de l'innovation et de la place des usagers. Il</p>	<p>*Statuts et rôle</p> <p>Il est important de revoir le statut et le rôle des travailleurs sociaux car en France par exemple ils sont « exécutant » et non pas « concepteur », ils doivent pouvoir être acteurs des politiques sociales et non pas utilisateurs</p> <p>Il faut par le biais de la formation requalifier le métier, le salaire et la reconnaissance, Dans d'autres pays la profession est universitaire depuis toujours.</p> <p>Projet s'inscrit bien et participe au développement de l'europeanisation du processus de Bologne, et en cela le légitime.</p>

	<p>a favorisé des échanges universitaires entre les quatre pays partenaires et a permis d'exporter des connaissances de la pratique utile à la recherche universitaire.</p> <p>A permis une évolution des projets pédagogiques de centres de formation. Il est donc une source de changements innovants dans les processus de formation.</p> <p>Question de la visibilité de ce qui va être co-produit. L'info ne circule pas forcément.</p> <p>Il a fait évoluer les pratiques professionnelles (ne pas oublier les bénévoles) dans les approches, méthodes, compétences. Il a abordé la question de la nature des savoirs (d'expérience, théorique, savoir-faire, savoir-être) et mis autant en valeur les recherches scientifiques, les recherche-actions, et les savoirs empiriques.</p> <p>Il développe l'idée de la co-production de savoirs avec les usagers.</p> <p>Formation de professionnels sans expérience de terrain : pas cohérent, catastrophique ! Mauvaise connaissance de la réalité.</p> <p>Co-production de savoirs intéressant : mais intérêt ensuite de la transposition de ces savoirs pour que ce soit profitables.</p> <p>Que peut-on faire contre les attitudes normatives et condescendantes ? Il faut s'interroger sur le SENS.</p>	<p>*Prise de conscience de l'importance de la co-production de savoirs</p> <p>Importance de travailler avec des bénévoles. « La technicisation tue l'engagement » dit Anna Rurka. « Comment trouver un juste milieu entre professionnalisation et bénévolat ? »</p> <p>Considération des compétences des usagers et de l'intérêt de la co-production avec eux.</p> <p>Discuter des causes et pas seulement des conséquences et des dispositifs.</p> <p>La formalisation de projets: pousse aux résultats et masque, oublie les objectifs, le sens et les finalités.</p> <p>Il faut du sens pour les usagers de leur insertion dans des dispositifs dans lesquels ils sont enfermés et où ils peinent à trouver une place de sujet actif</p>
<p>Thème 6</p> <p>Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide</p>	<p>*L'éthique Le projet a contribué à un changement de vision dans la conception de la relation d'aide.</p> <p>Le projet semble avoir réinterroger certaines valeurs individuelles et collectives (droits humains), ainsi que les orientations éthiques (liées aux ressources et compétences des différents acteurs et surtout des usagers)..</p> <p>*Conceptions pratiques : Les travailleurs sociaux inscrivent leurs activités professionnelles souvent en lien avec leurs expériences personnelles du monde des institutions sociales qu'ils les entourent (de leur famille, leurs amis, leur milieu professionnel, leur environnement politique et social général). Ce projet offre une expérience nouvelle régénératrice.</p> <p>évolution des pratiques professionnelles individuelles et collectives Importance de l'inclusion sociale et la cohésion sociale a été mise en avant.</p>	<p>*Facteurs du projet liés aux changements Les échanges sur les concepts idéologiques (valeurs et principes) constituent des ouvertures à la réflexion, une prise de distance avec ses pratiques.</p> <p>L'éthique est une base à la création de dispositifs et pratiques innovants.</p> <p>Rapport d'égal à égal favorisant la valorisation, la reconnaissance et l'estime de soi. Mouvement de réflexivité (retour sur soi).</p> <p>Déplacement, modification dans le positionnement : être aidé et être aidant.</p>

	<p>Principe mis en avant : remettre les familles au centre.</p> <p>Questionnement sur le sens des pratiques.</p> <p>« Empowerment » et citoyenneté: participation, considération des usagers comme acteur, partenaire. Les attentes et les initiatives des usagers dans les dispositifs ont pu être exprimées. (sur la question du soutien à la parentalité par exemple).</p> <p>Le projet a eu des impacts sur les pratiques professionnelles individuelles et collectives. Il a permis de réfléchir sur les pratiques et a encouragé à changer, à innover la relation d'aide en accordant une place de partenaire aux usagers de structures. Pour l'étudiant changement de regard de l'utilisateur et du coup dans sa pratique future. Pour le bénévole et l'utilisateur, le projet a permis de changer leur regard quant aux intervenants sociaux.</p> <p>Le projet a permis de penser ou inventer une culture nouvelle de l'aide pour certains acteurs.</p> <p>Effets sur la réflexion sur ses pratiques</p> <p>Les travailleurs sociaux inscrivent leurs activités professionnelles souvent en lien avec leurs expériences personnelles du monde des institutions sociales qu'ils les entourent (de leur famille, leurs amis, leur milieu professionnel, leur environnement politique et social général).</p>	<p>*Impacts collectifs du projet</p> <p>*Impacts individuels du projet</p> <p>Impact sur l'existence propre des participants.</p> <p>Déplacement dans le positionnement : être aidant et être aidé par l'utilisateur.</p> <p>Reconnaissance grâce au collectif et sa transversalité.</p> <p>*Conclusion Ce projet offre une expérience nouvelle régénératrice</p> <p>Les questions de prise en charge des populations est « dépolitisé » notamment parce que le cœur de l'activité et des réflexions des politiques s'appuient sur la gestion de l'institution et non sur des pratiques démocratiques participatives ou d'auto-organisation des habitants, des usagers, nous savons que tout cela est complexe mais elles sont les seules qui peuvent permettre de dépasser l'assujettissement des usagers du travail social à des politiques et des causes qui les dépassent.</p>
<p>Thème 7</p> <p>Les perspectives</p>	<p>*Attentes des participants L'avenir du projet semble certain. Chacun imagine une suite au projet qui est lui-même une innovation.</p> <p>La perception des enquêtés sur l'avenir d'INNOV 2010, de leur position au sein de celui-ci est positive. Ils souhaitent continuer à développer des échanges internationaux, dans les lieux de formation, dans un dialogue avec les politiques.</p> <p>*Idées Ils ont des idées et également des attentes quant au projet, pour le faire évoluer favorablement.</p> <p>Imagination d'autres actions, thèmes à</p>	<p>*Moyens Nécessité de mobiliser les personnes. A qui de Les personnes n'ont pas été informées sur les possibilités de participation post projet, les moyens pour maintenir une relation</p> <p>* partage de connaissances</p> <p>Aborder l'innovation par un partage de connaissances mutuelles dans une dimension européenne des pratiques de l'intervention sociale a aboutit à des idées communes.</p> <p>Cette production de</p>

	<p>explorer ou approfondir. (concept « art et travail social » par ex pourrait être une perspective européenne innovante dans l'intervention sociale.</p> <p>Etablir une vue d'ensemble de la connaissance produite et d'y déceler les éléments « innovateurs et non conventionnels mais exportables »(prof Buck).</p> <p>Faire attention de ne pas être dans l'uniformisation.</p> <p>Accentuer tel type d'actions (colloques, échanges, films, recueils d'actes.....) et avec d'autres pays européens.</p> <p>Entretenir, faire évoluer le site internet du projet.</p> <p>Effectuer une recherche sur la comparaison de bonnes pratiques en Europe. Qu'est ce qui fait la qualité des bonnes pratiques ? Pourrait-on proposer de réaliser des guides, procédés ou méthodes d'actions ? Des recommandations de bonnes pratiques européennes ?</p> <p>Engager les étudiants en formation dans plus de projet européen. Effectuer plus d'échange et de déplacements en Europe.</p> <p>Publication (français et anglais) d'un rapport comprenant des actes des séminaires et le rapport d'étude à diffuser dans plusieurs pays. Transmettre l'idée de produire ce type d'échanges entre pays frontaliers.</p> <p>Renouveler ce type de projet.</p> <p>Elargir le réseau.</p> <p>Et il est important qu'il y ait un retour de ce vécu pour continuer le projet. >></p> <p>POURquoi pas rédiger des sortes de récit de vie ? ou faire un roman !</p> <p>1- <i>L'estes se positionne comme partenaire pour toutes formes de suite au projet</i></p> <p>2- <i>L'estes poursuivre en interne le projet</i></p> <p>3- <i>Un après projet oui mais autour de la question du handicap et la maladie mentale dans une dimension européenne par ex et on garde le même canevas : l'accompagnement, la place de l'utilisateur, l'exclusion sociale de la personne handicapée..... on ne change pas les thématiques</i></p>	<p>connaissance mérite d'être davantage utilisable, développable, exportable, discutable.... Faire une rubrique sur le site de propositions et recherche de stages.</p> <p>*Forces de projets innovants :</p> <p>Durée longue ; régularité des participants, participation des usagers</p> <p><i>Et financement</i></p> <p>*Limites et risques de l'innovation :</p> <p>instrumentalisation, institutionnalisation.</p> <p>L'innovation pour qui ? La politique (influence des rapports ministériels et des schémas départementaux)? La population ? L'innovation ne doit pas être une injonction.</p> <p>Tension et proximité entre innovation subie et innovation choisie.</p> <p>S'interroger sur la mise en commun d'un travail social en Europe : les enjeux, les forces, les limites, les risques ?</p> <p>Limite de la transférabilité, l'exportabilité // à l'innovation.</p> <p>Quels sont les atouts, les limites des politiques sociales, des législations, des textes de recommandation ?</p> <p>Antagonisme entre innovation et institutionnalisation (se prolonge dans le temps).</p> <p>Question de la temporalité.</p> <p>Qui dit innovation dit routine au préalable ?</p> <p>L'innovation fait sortir de l'habitude.</p> <p>Perversion dans l'innovation.</p> <p>En institutionnalisant, le risque n'est-il pas d'établir des modèles prédéfinis de conduite</p>
--	--	--

	<p><i>On repense un projet autour de thèmes différents et on reprend le même canevas</i></p> <p>*freins à l'innovation : //appel à projet, temporalité des projets et financement, //questions éthiques comme base des dispositifs d'interventions sociales, contexte socio politique et organisationnel</p> <p>Freins structurels propres à chaque pays et après les freins des travailleurs sociaux qui sont habitués à fonctionner selon un modèle pré-établi. Contexte économique difficile avec la naissance de nouvelles problématiques. Et ça peut être des alibis car on peut dire c'est un contexte de crise on ne peut pas changer les choses alors que justement, c'est le contraire.</p> <p>Freins : Lutttes de modèles. dichotomie entre les vraies politiques sociales avec participation des usagers, respectueuses, ...qui favorise l'échange, les synergies, les transversalités, qu'on fait des réseaux les mieux nommés possibles pour éviter la logique du réseau pour le réseau.</p> <p><i>Quel rôle joue la formation de travailleurs sociaux dans l'exercice de la profession par rapport aux attentes et aux besoins de la population ?</i></p> <p><i>Cette question pose deux problèmes qui ne se complètent pas nécessairement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le premier pose celui des rapports existant entre la formation et l'exercice professionnel, c'est-à-dire de la constitution d'une force de travail et son application ultérieure ; - le second est celui, plus délicat, des estimations concernant la formation des travailleurs sociaux et les besoins e la population. <p><i>Les freins à la poursuite au projet : est ce que le projetinnov2010 « a semé » d'autres projets, a-t- il suscité des greffes de projet ?</i></p> <p><i>On peut s'interroger sur la fin du projet, a-t-il amener une ouverture vers d'autres perspectives ? d'autres interrogations, problématiques ?d'autres participants ?</i></p>	<p>(ainsi contrôlée) et de limiter la possibilité de développer des actions pouvant prendre d'autres directions plus innovantes ?</p> <p>Typifications d'actions innovantes qui deviennent du coup habituelles = institutionnalisation. Ainsi, les institutions définissent des modèles de conduites qui canalisent des actions dans un sens déterminé.</p> <p>C'est aussi pour cette raison que les différentes institutions ont tout intérêt à se rencontrer pour réinterroger leurs pratiques et le sens qu'elles s'y mettent. L'important c'est la manière d'effectuer du renouvellement : ce projet est un bon moyen.</p> <p>Elle veut institutionnaliser et critique l'institutionnalisation qui, en effet, est à double tranchant.</p> <p>Il est important de tenir compte des réalités locales, nous ne pouvons pas tout « copier », exporter, etc., Et il faut une très bonne connaissance des usagers. L'innovation ne s'improvise pas.</p>
--	--	---

	<p>« Je pense politique : Il y a un gâchis humains, financiers si le projet n'abouti pas. Le volet politique de ce projet n'a peut-être pas encore vu assez le jour. »</p> <p>Lien entre les textes législatifs et les thèmes des problématiques éco et sociales abordées : expression des souhaits d'évolutions des textes. Pour cela, nécessité d'évaluer et rénover les textes de loi. « Il faut obliger les politiques à solliciter et faire en sorte que le travail social s'articule. Il faut un livre blanc tous les deux ans. Il faudrait des assises sociales tous les trois ans dans un pays, en Europe. »</p> <p>« Globul'in a toujours été préoccupé par l'Europe, et le conseil de l'Europe et surtout depuis qu'on participe au comité européen EUROCEF. »</p> <p>Eurocef : sa présence au sein de la conférence des OING, et d'expert inscrit le projet dans la « traduction des recommandations de Conseil de l'Europe », de plus « le qu'au séminaire de Varsovie étaient présent JM HEYDT, Président de la COING et G.GRENERON, cela a permis d'assoir le projet sur la question de l'Europe, tout en sachant que l'UE finançait »</p> <p><u>« ce projet nous a amené à travailler l'articulation entre l'UE et le Conseil de l'Europe [...] et les financeurs du projet n'ont pas pris cela comme un geste maladroit »</u></p> <p>depuis une dizaine d'année le Conseil de l'Europe s'est investi dans des travaux concernant le droit des enfants, dans le soutien à la parentalité positive, le droit des enfants en institution, je pense que le Conseil de l'Europe a senti que non seulement au niveau de la situation des enfants pris en charge par l'administration mais dans la situation de l'enfant et des parents il y avait des enjeux de cohésion sociale.</p> <p>« Je pense que pour le Conseil de l'Europe, depuis longtemps, il y a une vision assez complète de la question de vivre les droits de l'Homme. Le Conseil de l'Europe c'est d'abord une institution qui a vocation d'aider les démocraties à se bâtir comme des Etats de droits basés sur le respect des droits de l'homme dans leur globalité puisque le Conseil de l'Europe a non seulement la Cour Européenne de droit de l'homme mais aussi le suivi de la Charte Sociale Européenne. Je crois que le Conseil de l'Europe a une vision assez complète de ces enjeux et dans ces enjeux, ils ont réalisé que la question des enfants et la vie familiale étaient importantes. Moi, c'est comme cela que je comprends leur engagement et Innov2010 qui voulait réfléchir à des pratiques innovantes en termes de soutien aux enfants et aux familles, le projet entre dans le cadre. »</p> <p><u>Articulation avec la conférence des oing : institution du Conseil de l'Europe et regroupent la participation d'associations telles que Eurocef et ATD ainsi elles ont à la fois « un mandat de porter</u></p>	<p><i>participation de la Pologne à travers ATD Pologne.</i></p> <p><i>Enjeu et stratégie politique du projet : le partenariat politique pour faire reconnaître le projet dans sa dimension Européenne et son inscription dans la construction d'une Europe sociale et du rôle de la conférence OING dans l'articulation de l'UE et le Conseil de l'Europe.</i></p> <p><i>L'approbation des financeurs renforce la qualité « d'experts » des initiateurs, notamment d'un renforcement de la reconnaissance d'Eurocef au niveau des instances institutionnelles Européennes</i></p> <p>*Véçu de la dimension européenne : effets du projet</p> <p>Le projet innov2010 a apporté une reconnaissance aux acteurs socio de Globul'in, grâce à leur ouverture et leur connaissance déployées dans une dimension européenne, mais aussi à leur volonté de partager, d'alimenter les savoirs et les réflexions.</p> <p>Globul'in est devenu une association ressource et mobilisatrice // à l'Europe sociale en Belgique.</p> <p>« on a continué à alimenter de différentes données réflexions, recommandations, une majorité de nos partenaires qui nous consultent de manière régulière sur ces thématiques là. On a acquit une reconnaissance des partenaires et on sent une ouverture de l'ensemble des partenaires à l'Europe et l'Europe sociale.»</p> <p>Le projet apporte un regard européen avec une envie de participer à la diffusion de l'idée</p>
--	--	--

	<p>les engagements et le projets du Conseil donc d'une certaine façon on pourrait dire du point de vue institutionnel, la conférence des Oing portent les engagements du CE » et de par leur statut et objectifs d'OING, elles « ont permis à la Conférence des OING d'être active, d'une autre façon encore »</p> <p>Par ces initiateurs EUROCEF , ATD et leurs objectifs d'impulser « des dynamiques innovantes en terme de soutien à la parentalité positive, droits des enfants, oui, cela s'inscrit dans les objectifs de la Conférence »</p> <p>❖ Sa qualification « innovante » Les témoignages subversifs des travailleurs sociaux auprès des politiques sont sources de créativité et d'innovation. Idée que pour évoluer et notamment aborder et traiter de manière innovante les problématiques éco et soc, les institutions doivent accepter la subversion productrice de changement. Pour cela, besoin de réseaux apportant confiance et soutien aux travailleurs sociaux, force de régénérations sociétales. « Ca passe par des personnes qui régénèrent. Une société a besoin de renaître. » « Mais je pense innovation : une structure doit être prête à la subversion. (...) on est dépendant du sentier qu'on a pris. C'est un frein à l'innovation. Sortir du sentier pris. Apprendre aux institutions d'accepter la dynamite. Ce serait salubre pour elle-même. » Le terme innovation a convaincu cette initiatrice du projet du fait qu'il sous-tend un aspect du mouvement social (intérêt ici porté sur la place des usagers). « Le mouvement social est aussi un aspect de l'innovation. » « Innovation : c'était l'année de l'innovation (2009) et on était aussi chez nous en train de réfléchir et expérimenter toute une série de démarches socio éducatives auprès de nos bénéficiaires qui nous semblaient répondre mieux à leurs attentes et leurs besoins. Lorsqu'on a lancé innov2010 avec des partenaires, c'est tout naturellement qu'on s'inscrivait dans la démarche car on sentait qu'on allait explorer et se perdre dans l'innovation, ce qui nous permettait d'aller plus en avant. Au départ, innov2010 est toute une série de réflexions, d'actions menées qui allaient dans un sens nouveau, hors des sentiers battus. » L'innovation du projet ? reconnue par les financeurs (Programme Grundtvig ,Bordeaux), apparaît dans le rapport final déposé « Créer des espaces de rencontre entre décideurs politiques, les familles, les travailleurs sociaux, les formateurs et les étudiants, et les initiateurs du projet dans chaque pays, réfléchir pour décrire ce qu'ils voulaient montrer de la politique nationale de chaque pays. Je pense que l'innovation portait avant tout là-dessus. Il a fallu trouver l'idée d'un projet qui</p>	<p>européenne.</p> <p><i>L'innovation du projet c'est sa capacité à pouvoir mener une réflexion commune à travers le croisement des divers angles de réflexions selon la place de chaque acteurs au-delà des frontières : géographiques, socio-politiques, socio-économiques, linguistiques..... « l'art d'innover », en qq sorte créer à travers la rencontre de l'autre et de la différence, revient au croisement des regards</i></p>
--	--	--

	<p>regroupait l'ensemble, art, pauvreté, innovation, et cela a été l'art d'innover. »</p> <p>« Il y a une chose qui est un frein à cette mobilisation, c'est quand le bénéficiaire potentiel du droit et ceux qui assurent ce droit, en fait, ne se connaissent pas, ne se rencontrent pas et notre expérience nous permet de dire que la réalisation du droit est de plus en plus difficile. On est convaincu qu'on doit innover en matière de dialogue, de compréhension mutuelle des différents acteurs bénéficiaires de droit et acteurs de la réalisation, pour moi, innovation 2010 a cette dimension innovante car elle a voulu mettre ensemble les bénéficiaires potentiels avec les acteurs qui réalisent ces droits et services et créer cette plateforme de dialogue où il y a les professionnelles du droit et de services de l'aide, les universitaires qui sont plutôt les penseurs de ces droits et services et les bénéficiaires de ces droits et services.. J'ai oublié les étudiants qui ont participé et eux sont en fait, les futurs acteurs de ces services. »</p> <p>❖ L'identité européenne</p> <p>« L'europeanisation doit se faire, une interculturalité doit être prise en compte. »</p> <p>« Il faut un mouvement social qui dise l'Europe humaine est l'Europe de la justice, de l'empathie, de la dignité, elle doit être écoutée et aucun parti ne doit se permettre de ne pas en tenir compte. C'est un programme de génération. La crise peut-être a ça de bon. Chaque crise permet de faire venir des choses plus profondes. Des difficultés ressortent une plus grande volonté de faire des choses ensemble. »</p> <p>Expression d'une certaine appréhension, d'interrogation quant à l'ampleur du projet et la contribution que Globul'in (association d'un petit pays comme la Belgique) pourrait apporter. « On ne mesurait pas l'ampleur du projet. On a fait confiance. On a lancé le défi et on avait envie de prendre des risque ».</p> <p>Inscription de ce petit pays dans une entité européenne de manière concrète.</p> <p>❖ Les intérêts professionnels</p> <p>Le projet apparait comme une opportunité ou un déclencheur de quelque chose qui permet de sortir de l'expérience quotidienne.</p>	<p>Le dialogue, la recherche d'une compréhension commune entre « acteurs bénéficiaires de droits et acteurs de la réalisation », là encore tout comme les autres initiateurs ou participants, P.KLEIN pointe l'aspect innovant du projet dans sa manière d'être construit dans une logique de croisement de regards y compris celui des usagers</p>
<p>Thème 2</p> <p>Les problématiques économiques</p>	<p>❖ La nature et la réalité des problèmes</p> <p>« je pense que la dessus, on n'a pas trouvé de solutions, cela a été très bien dit par le prof.BUCK, et il en a fait la conclusion en 11 points »</p> <p>❖ La perception de la pauvreté, parentalité, famille</p> <p>« Pour moi, face aux problématiques économiques et sociales que connaissent aujourd'hui nos pays dont la France, l'Allemagne la Belgique et la</p>	<p>Aspect innovant</p> <p>La participation des usagers au projet se révèle être innovante.</p> <p>Apports des différentes perceptions (collectives, individuelles, politiques)</p> <p>Le projet perçu comme un</p>

<p>et sociales</p>	<p>Pologne, on doit trouver la façon d’inventer des espaces de dialogue »</p> <p>❖ Le projet comme vecteur au changement La rencontre autour de problématiques communes (pauvreté, précarité et jeunesse) engage différents partenaires dans une réflexion plus riche pour lutter au mieux contre la pauvreté en Europe. « Je crois que le changement que ça crée ici au niveau de notre région et nos interlocuteurs, c’est le lancement de rencontres qui abordent le terme de la précarité, une + grande précarité que l’on constate au niveau de notre public respectif mais que l’on a effectivement rencontré au niveau de nos partenaires européens. » Mouvement initié dans la région Wallonie-Bruxelles : rencontre autour de préoccupations communes, qui touchent également l’Europe. « A mon avis, aujourd’hui, la grande innovation à rechercher, c’est que les personnes concernées par ces problèmes économiques et sociaux dialoguent et inventent ensemble et qu’elles soient prêtes à faire un bout de chemin ensemble pour inventer des solutions ensemble. La petite tentative qu’a faite Innov2010 de mettre ensemble toutes ces personnes très différentes autour de cette problématique, c’est le chemin vers de nouvelles réponses »</p> <p>❖ Approche pragmatique : portée sur le sens et les finalités des pratiques « Donc on peut dire que ce projet peut apporter des orientations qui ne sont pas encore dans les textes législatifs, des choses qui sont encore à travailler, à promouvoir ?</p> <p>Soyons pourtant modestes, l’innovation qu’on a essayé de vivre est déjà inscrite dans certains textes de loi, mais la question c’est l’écart entre l’intention du législateur et sa réalisation effective. »</p>	<p>modèle dans la construction de nouveaux espaces de dialogues entre des interlocuteurs qui n’ont jamais étaient conviés autour d’une table : « on crée de l’innovation, on crée la possibilité d’évolutions positives » « c’est le chemin vers de nouvelles réponses »</p> <p>Décalage entre politique et la réalité de terrain</p> <p>« Soyons pourtant modestes, l’innovation qu’on a essayé de vivre est déjà inscrite dans certains textes de loi, mais la question c’est l’écart entre l’intention du législateur et sa réalisation effective. »</p> <p>Effets individuels et collectifs</p> <p>« Protocoles signés dans les secteurs sociaux. Ca bouge au niveau de la mobilité sociale et notamment des jeunes en difficulté (Erasmus) et préoccupations des partenaires // mobilité sociale auprès de public défavorisés. »</p> <p>« Sont remontés je pense au niveau du conseil de l’Europe cette question de la mobilité sociale et aussi du soutien parental (avant innov2010, puis après des expériences ont sans doute enrichis les réflexions). »</p>
<p>Thème 3</p> <p>Le partenariat européen, voire international</p>	<p>❖ Le partenariat européen : un moteur pour les actions « J’espère qu’il (le projet) a construit un petit réseau. Il a déjà, pour nous, permis de découvrir les gens ... C’est un projet de trois ans qui apporte un effet de reconnaissance. On a eu des moments d’évaluation entre temps. Ce projet a construit un projet très ancré dans l’humain, dans la durée de la rencontre et dans l’interpellation mutuelle. » « Moi, je pense que c’est à travers le partenariat que l’on peut être innovant. Car, si on est partenaire cela veut dire que des deux côtés, il y a une ouverture. On partage quelque chose. Pendant le temps du projet, nous étions des partenaires, on avait le même statut, on se parlait comme des participants du projet. Chacun était là avec son bagage d’expériences, pouvant se dire : je peux m’investir aussi »</p>	<p>Complémentarité des acteurs</p> <p>Ce projet témoigne de la capacité et de l’intérêt des individus d’horizon différents à réfléchir ensemble, à s’écouter. Il est la preuve que chacun en partageant son expérience peut apporter à l’autre.</p> <p>Parler c’est développer</p> <p>La barrière de la langue comme frein au développement : l’Europe s’est aussi au-delà des différences culturelles, les différences linguistiques ! mais le</p>

	<p>❖ Nécessité d'un développement partenarial Le projet a permis à Globul'in d'étendre son réseau de partenaires en Belgique (découverte de pratiques innovantes) et de créer un réseau en France et en Pologne.</p> <p>« On pourrait imaginer constituer des contacts, une base de données avec tous les services visités et ensuite envoyer des stagiaires, des étudiants, ou des professionnels, ça c'est vraiment une piste que l'on a pas du tout exploré, là encore la barrière de la langue. »</p> <p>❖ Un objectif commun pour un partenariat réussi C'est le partenariat du projet «très ancré dans l'humain » qui a permis d'engendrer des effets indiv et collectifs, au niveau des positionnements professionnels, au niveau des projets institutionnels et des directions politiques.</p> <p>❖ Les usagers : de nouveaux partenaires La participation des usagers à ce type de projet interpelle de différentes façons l'éthique (perso et prof) et par ailleurs l'organisation. En effet, cela renvoie à des questions de tolérance, d'acceptation, d'accompagnement, d'adhésion, de dignité humaine, d'ouverture...</p> <p>La participation des usagers dans le travail social ne va pas de soi. Ce projet a permis aux participants de réfléchir à la manière de les faire participer, de les associer. Mais il y a là toute une culture du travail social à faire évoluer.</p> <p>❖ Les limites du partenariat Est soulevée la difficulté à faire participer des usagers, des personnes fragilisées pour qui un accompagnement proche et adapté est indispensable La barrière de langue</p> <p>❖ Perspectives d'un partenariat européen « Il y a quelques projets et des liens qui se sont tissés, des micros projets. Cela se passe en terme de feeling, des étudiants de Strasbourg, qui se réunissent pour faire un bilan, et dernièrement des nouvelles de Macha Join Lambert qui commence un autre projet avec le même principe , faire participer des étudiants de trois ou quatre pays, avec pour sujet « les jeunes adultes accompagnés par les services sociaux et les jeunes professionnels en formation ».</p> <p>❖ Perception individuelle « Dans le partenariat il est à noter la présence de Guy Hardy, qui a fait une conférence sur la question de la compétence des familles, sur l'injonction paradoxale</p>	<p>partenariat du projet a pu lever en partie ce frein</p> <p>Innovation : signification ?</p> <p>L'innovation passe par la construction de projets élaborés dans du partenariat : au sens d'échange de point de vue et d'ouverture vers l'autre, statut, rôle disparaît au profit de la fonction de participants au projet. La conception du projet est innovante dans le fait qu'il repose sur la notion de partenariat « égalitaire », refus des enjeux de pouvoir lié aux statuts occupés en dehors du projet.</p> <p>Le partenariat constitue une solution aux traitements des problématiques sociales.</p> <p>Les éléments de construction du partenariat sont réunis dans ce projet : la coopération et la différence. La construction de relation entre les partenaires durant le projet permet de créer une synergie entre les différents acteurs. Le partenariat est enrichi par la différence et l'hétérogénéité des acteurs, c'est par cette différence que peuvent naître les conflits, les ruptures et malgré cela, l'innovation.</p> <p>Partenariat : un levier au changement</p> <p>Nombreuses actions ont découlées du projet et des évolutions individuelles (ex : mobilité internationale d'un étudiant allemand, positionnement d'une prof dans son institution) et collectives sont constatées (politique d'abolition du placement familial dans une ville polonaise).</p> <p>Le projet dans sa durée permet d'envisager le partenariat, il crée des liens qui permettent d'envisager de</p>
--	---	---

	<p>Et sur l'aide contrainte, et qui en France, a écrit un bouquin « s'il te plaît ne m'aide pas ».</p> <p>Donc avec ce projet, et cela était l'idée de Macha et de Pierre, et nous sommes rentrés en partenariat avec l'Institut de Développement des Services Sociaux, qui était le partenaire Polonais du projet.</p> <p>Après le projet j'ai soumis l'idée de publier ce bouquin en Polonais, et comme Mme Saringa publier mon livre, j'ai téléphoné à Guy Hardy, pour faire un bouquin de nos 2 bouquins à publier en Pologne et commencer des formations. Le bouquin va bientôt être publié et les formations se déroulent depuis Janvier. Cela n'était pas prévu, et je suis ravie que l'Institut ait pris ce thème et l'intègre dans la formation des travailleurs sociaux, mais aussi des directeurs. »</p> <p>❖ Approche culturelle et éthique essentielle « Le projet a défendu pratiquement une manière d'être ensemble. (...) Notre projet a défendu l'attention humaine, des uns aux autres. Les personnes très fragiles créent un climat d'attention. (...) Personne n'a jamais fait ça : de faire intervenir les usagers, les bénévoles».</p>	<p>possible collaboration , il permet des « greffes » pour de possible partenariat, les différences rassemblent.</p> <p>Cette forme de projet permet de valider une reconnaissance commune de la pauvreté et des pauvres</p> <p>Décentration des statuts</p> <p>La valeur du partenariat est le reflet des motivations, des intérêts, des valeurs, des capacités d'altérité des individus qui le composent.</p> <p>La légitimation inter-culturelle</p> <p>Transmission du savoir par la publication de travaux de recherches dans une dimension de partenariat entre chercheurs et dans une dimension de formation : intégration dans le processus des formations initiales en travail social en Pologne (idée que nous avons déjà soulevé dans les axes de préconisations issue de la grille d'entretien du Prof Buck)</p>
<p>Thème 4</p> <p>Les actions innovantes du projet</p>	<p>❖ Evolution des pratiques professionnelles « Du coup, chacun quand il va organiser qqchose va se poser cette question : comment j'en parle (des usagers), comment les associer dans les réflexions. »</p> <p>Les objectifs de Globul'in étaient très clairement orientés dans les pratiques professionnelles avec le sentiment de retours profitables.</p> <p>« 1er objectif de Globul'in : soutien à la parentalité 2^{ème} : l'utilisation de la dimension artistique dans le travail social amène du renouveau : c'est quelque chose qui nous parlait. 3^{ème} : la participation des usagers. »</p> <p>« On a beaucoup discuté avec Viviane, parce que je voulais opérer un transfert de compétences ! C'était un des objectifs ! Mais le transfert des compétences, cela veut dire que l'on va implanter une pratique d'un pays à l'autre. Mais je pense que l'on a pas besoin de réfléchir le transfert de compétences comme cela. Le transfert de compétences, c'est aussi, ma pratique a changée par rapport à l'utilisateur, par rapport au territoire, après le projet. Donc déjà, il y a transfert de compétences mais sur la pratique individuelle du travailleur social ou la pratique du service. »</p> <p>❖ Partager des savoirs dans une pluralité Complexité dans l'organisation des actions du projet : choix de l'ordre des activités (conférences,</p>	<p>Temporalité d'un projet</p> <p>« on a réalisé au fur et à mesure qu'on avait atteint les objectifs de départ. »</p> <p>Postures professionnelles</p> <p>Le projet comme un support au transfert de compétences dans l'échange et propice à une auto-réflexion ou auto-critique quant à sa propre pratique au sein même de son territoire, de son histoire , de son institution : posture favorable dans le changement de sa pratique de l'aide . Remise en question des référentiels de formation ?</p> <p>A nouveau l'action innovante du projet est souligné dans la pluridisciplinarité des participants , favorise la dimension multidimensionnelle de la</p>

	<p>visites) ; pertinence de création et distributions de doc préalables // connaissances sur les comparaisons des politiques sociales entre Etats ; complexité due à la langue ; manque de littératures comparatives // politiques sociales, manque de sources existantes.</p> <p>« La Belgique n'est pas à la traîne en matière d'innovation et de politique de la jeunesse. On avait envie d'être les ambassadeurs de ce qui se passait dans notre pays et c'est avec la confrontation avec les partenaires qu'on se rend compte de tout ce travail qui s'est fait et de tous ces apports intéressants importants à partager. »</p> <p>« Mais je n'ai pas connaissance de projet qui va vraiment réunir tout ce monde, toute cette catégorie de gens, chercheurs, formateurs, étudiants, bénévoles. ça je n'ai vraiment pas eu connaissance ! »</p> <p>❖ Conséquences concrètes</p> <p>« Les visites d'institutions : expertise de travailleurs sociaux : les travailleurs sociaux ont tout de suite perçus les enjeux pour les jeunes. Prise de conscience de l'enjeu de l'Europe pour lutter contre la pauvreté. Ces éducateurs étaient des personnes ressources formidables. »</p> <p>Développement de nouvelles pratiques en Belgique : transférabilité de pratiques observées en Pologne. Cette pratique constitue une méthode axée sur la participation des bénéficiaires, et qui promeut la notion d'<i>empowerment</i>.</p> <p>« Par exemple à la dernière rencontre à Bruxelles, le groupe Agora dont j'ai déjà parlé au début de l'entretien, avec son expérience de créations artistiques a apporté des choses à la réflexion sur l'innovation. On a aussi introduit quelque chose de très intéressant, un partenariat, intercontinental, puisque Globul'in a invité des partenaires africains. » L'Europe dans une dimension internationale.</p> <p>❖ Listes des actions qui découlent du projet</p> <p>« Une des travailleuses sociales s'est positionnée en all dans son institution... (c'est très individuel). En France, surement plus portée par les asso. En Pologne, pas plus tard qu'hier, j'ai rendu visite à une amie qui m'a dit que dans la ville de « Quiest », ils ont aboli le placement familial. Le projet a donné une légitimité : la politique sociale de la ville fait qu'ils cherchent d'autres voix.</p> <p>Innov 2010 a fait des petits. Ex de Jeanne Rué qui rentre dans l'encadrement de l'école. »</p>	<p>connaissance</p> <p>Les actions comme levier au changement</p> <p>Les actions du projet, complémentaires, se sont construites en fonction des objectifs et des aspirations, des inspirations (relatifs à l'expérience et aux projets prof) de chacun des initiateurs dans ce projet.</p> <p>Activités intellectuelles, créatives, culturelles, expérimentales se sont complétées.</p> <p>Le croisement des regards de plusieurs acteurs impliqués dans le projet produit manifestement des changements, ce caractère innovant est à souligner.</p> <p>C'est l'hétérogénéité des compétences de chacun qui crée une synergie et amène l'innovation dans les pratiques.</p> <p>L'objet de ce partenariat est l'action évolutive du travail social, dans plusieurs aspects.</p> <p>Le but et les effets recherchés se situent au niveau du champ de ces actions qui se retrouve élargi par le partenariat et cela crée des nouveaux pouvoirs d'action.</p> <p>Idée de préconisation : organiser une rencontre avec tous les participants pour réfléchir et voir comment impulser les organisations politiques à créer des assises internationales ! Idée Préconisation : organisation d'un « séminaire » évaluation avec les participants autour de l'étude évaluative et penser ensemble les perspectives possibles de partenariat autour des thèmes mis en avant par l'étude évaluative.</p>
Thème 5	<p>❖ Lien entre projet et programme de formation</p> <p>La formation notamment européenne des travailleurs sociaux peut éviter le formatage et éveiller</p>	<p>Statuts et rôle</p> <p>« Les travailleurs sociaux sont les témoins. Le danger de</p>

<p style="text-align: center;">La formation des intervenants sociaux et professionnalisation</p>	<p>à un mouvement de régénérescence sociale. La considération du travail social, notamment par les politiques, entre dans les objectifs du projet. La promotion du dialogue entre pouvoir politique et travail social s'est effectuée dans une moindre ampleur.</p> <p>Nécessité de développer la connaissance et l'ouverture à l'Europe dans les formations initiales.</p> <p>Partenariat de Globul'in avec une école de formation.</p> <p>Globul'in tente de promouvoir les formations à l'Europe également auprès des travailleurs sociaux des partenaires. Partage, échange, rencontres et réflexions.</p> <p>« Le deuxième niveau de réflexion, le deuxième élément positif, c'est l'introduction, dans la formation des travailleurs sociaux, des bénéficiaires, des ayant droits, <u>des bénéficiaires de l'aide en les identifiant comme acteurs de la formation, comme participant à la formation.</u> Cette deuxième dimension, cela n'est pas un secret, ATD quart monde y travaille déjà : Ateliers croisement de savoirs et de pratiques et autres modules de formation.</p> <p>C'est un choix, comment le généraliser ? Ou, au moins, trouver un moyen que cette question se retrouve au cœur de la formation. »</p> <p style="text-align: center;">❖ Formation et Europe</p> <p>La démarche d'ouverture vers d'autres se heurte à certaines pesanteurs institutionnelles.</p> <p>Développement d'une dynamique vertueuse et paradoxale "l'éloignement" conduit à un rapprochement de liens de proximité.</p> <p>« La politique peut se développer si elle sollicite la base et se laisse mettre en question.</p> <p>La conférence en all était dessinée pour avoir un dialogue avec les politiques, étudiants, travailleurs sociaux. Présentation des travaux des étudiants. Mais pas mené à terme. J'aurai souhaité que ce soit plus fort. Il faut, c'était mon objectif dès le départ, apprendre, promouvoir le dialogue entre les travailleurs sociaux et les politiques et d'améliorer la considération du travail social, la rehausser. En termes de loi : il ne faut pas faire de nouvelles lois sans consulter. »</p> <p>« Ce projet a été formateur pour tout le monde, les directeurs généraux d'associations, les étudiants... C'était marquant pour tous mais cela était informel. »</p> <p>La représentation de l'autre, c'est avec cette idée que l'on a eu avec Véronique Bayer, et avec laquelle, on est toujours en train de réfléchir, c'est comment associer l'utilisateur à la formation, la démarche ? Et de quel usager parle-t-on ?</p> <p>On va voir, mais ce ne sera pas la même chose, parce qu'il y a un programme qui s'appelle « Erasmos Mondos », on va créer un Master Européen avec différents partenaires. Mais cela s'inscrit dans un parcours de formation individualisé [...]</p> <p>Je pense que ce projet a donné envie aux gens de</p>	<p>se formater est très grand pour les travailleurs sociaux car ils ont une existence à défendre. Il y a une trajectoire sociale. Il faut former les wrs sociaux jeunes pour qu'ils puissent d'emblée s'inscrire autrement dans leur métier. »</p>
	<p style="text-align: center;">Prise de conscience de l'importance de la co-production de savoirs</p> <p>Exemple du futur Master Européen dans programme « Erasmos Mondos » : inscription individuelle de l'étudiant, le projet lui-même comme vecteur pour une ouverture vers l'autre et de motivation pour aller vers, mais comment lever les freins : aspects financiers, existences et inscription au sein de programmes européens, de formation validée, reconnue et transférable d'un pays à l'autre. Le projet a été propice à donner l'envie de mais ...cela soulève la question du droit à la formation tout au long de la vie et ceci à la fois dans une dimension européenne et peu importe le statuts (étudiants, professionnels...)</p>	

	<p>s'ouvrir »</p> <p>« Je ne sais pas s'il faut des grilles de formation communes ou des choses comme cela, mais c'est qui serait intéressant, c'est qu'il puisse y avoir des éléments communs liés à la découverte de l'Europe complexe et enrichissante. Ce qui pourrait être commun c'est la volonté de s'ouvrir à la différence européenne et de découvrir les réponses et les modes de fonctionnement de chaque pays, c'est la place des usagers, car on est au-delà de la spécificité de chaque pays. Dans tous les pays on peut comprendre ce que cela veut dire, quelques soient les modèles, les lois, les structures, les financements, on peut comprendre et penser ensemble les choses, intervenant sociaux et bénéficiaires de cette intervention sociale. »</p> <p>❖ Innovation par la co-production de savoirs</p> <p>« Ce que je retiens de ce projet innovant ou de ce projet innov2010, c'est l'intérêt d'inscrire dans la formation des travailleurs sociaux, des échanges sur le long terme, cela n'était pas une visite d'étude : voilà, vous êtes en formation et on vous propose d'aller une semaine en Espagne pour vous faire découvrir différents projets. Ce qui m'a vraiment intéressé dans ce projet innov2010 c'est cette inscription dans la durée et le fait de se retrouver à quatre moments, sur une période de deux ans, même si cela est difficile. »</p> <p>« La découverte européenne, dans la durée, avec des acteurs différents, représente une force »</p>	<p>La formation ici relève du partenariat entre tous les acteurs sociaux et accorde une place primordiale à la participation des bénéficiaires et pour aller plus loin, à l'empowerment.</p> <p>«, c'est l'introduction, dans la formation des travailleurs sociaux, des bénéficiaires, des ayant droits, des bénéficiaires de l'aide en les identifiant comme acteurs de la formation, comme participant à la formation. Cette deuxième dimension, cela n'est pas un secret, ATD quart monde y travaille déjà : Ateliers croisement de savoirs et de pratiques et autres modules de formation.</p> <p>C'est un choix, comment le généraliser ? Ou, au moins, trouver un moyen que cette question se retrouve au cœur de la formation »</p>
<p>Thème 6</p> <p>Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide</p>	<p>❖ L'éthique</p> <p>« Changer notre façon de travailler avec les usagers : dans la participation. On ne conçoit plus des projets sans la participation des usagers.»</p> <p>« l'idée fondamentale fondatrice de ce projet, c'est de dire, aussi bien l'utilisateur que le travailleur social, là où ils se rencontrent, c'est dans leur citoyenneté Européenne, être dans une condition humaine.</p> <p>Voilà ! voilà ! Et au lieu de se parler du côté des statuts, lui il a besoin d'aide, moi je peux lui apporter l'aide ou pas (donc, ça, c'est la question des statuts institutionnels), est-ce qu'il est possible de se rencontrer d'abord en tant qu'humain, avec nos croyances, nos systèmes de valeurs, notre histoire, notre expérience. Et c'est cela que le projet a produit, les gens se sont d'abord rencontrés en tant que personne ! Il y a eu des conflits entre usagers et professionnels et il a fallu intervenir et préciser que nous étions là pour construire une position commune, mais que les tensions avaient quelque chose de créative, et que cela est fondamental pour la suite.</p> <p>La démocratie participative. »</p> <p>❖ Conceptions pratiques</p>	<p>Facteurs du projet liés aux changements</p> <p>« Subversion salutaire ! On a le risque de s'enfermer dans les choix qu'on a fait. Ne pas perdre de vue que d'autres chemins sont possibles. »</p> <p>Le projet est innovant parce que des usagers ont participé, processus complexe du fait, parfois des résistances de chacun.</p> <p>Impacts collectifs du projet</p> <p>« Je pense donner corps à la démocratie participative en Europe, on est en plein dedans avec Grundtvig. Ça continue sur le terrain. Si l'expérimentation est positive tant pour les bénéficiaires que pour les professionnels, c'est quelque chose qu'on va relayer. » Le projet a rendu possible l'échange, la rencontre dans une</p>

	<p>Le projet à modifier l’appréhension des interventions socio éducative mettant en avant la participation des usagers qui semble être devenue un principe d’action de l’association. Il contribue à la mise en œuvre d’initiatives nouvelles.</p> <p>. « Quand on fait honnêtement l’expérience de ces différences on devient un autre citoyen. Il y a des gens en France, que vous connaissez peut-être, qui lient la réflexion sur la transformation sociale et la transformation personnelle, je suis convaincu qu’il y a des dynamiques qui se jouent, qui sont complexes et qu’on ne peut pas expliquer facilement mais qui font que l’on puisse être prêt à se laisser prendre, à se laisser toucher, à se laisser questionner, à être confronté par la différence. D’une certaine façon, du fait d’être ensemble, nous nous transformons et cela transforme les institutions dans lesquelles vous êtes et cela crée une autre citoyenneté, une autre dynamique.</p> <p>« Je suis convaincu que ce type de projet a du sens même si on n’a pas la maîtrise de ses résultats »</p>	<p>dimension humaine et dans une logique « de démocratie participative », construire ensemble, rendre possible les échanges d’opinion, de point de vue, de regards : créer ensemble au-delà des idées préconçues</p> <p>Toutefois, le projet à certes crée du possible mais ne balaie pas la réalité de chacun, il a permis d’effacer un instant les différences pour en faire une richesse. Permet d’enclencher une interrogation autour de ce que renvoie le projet auprès de l’usager participant « qu’est- ce que l’on vend en termes d’illusions ? »</p> <p>La notion de citoyenneté est mise en avant en lien avec la capacité à enrichir son expérience en s’appuyant sur les différences.</p> <p>La richesse du projet tient sa force dans les potentialités individuelles et collectives.</p> <p>Le réseau construit par le projet doit prendre en compte la pluralité des personnes avec des divergences d’opinions constructives pour un travail ensemble.</p> <p>Un rapport d’altérité.</p> <p>Le projet met en avant la question de la relation avec l’autre et de l’interaction des différences entre chaque individu soulève la question de la construction d’une citoyenneté européenne / Société civile comme vecteur de changement : le projet crée des changements individuels et par voie de conséquences entraîne des changements collectifs. Le projet à travers l’expérience de la différence a pu créer une dynamique de transformation personnelle propice aux transformations collectives. Comment l’évaluer ? la dimension du temps de maturation de ce qu’a semé le projet est posé. La pluralité des participants, des croisements de regards a ouvert du possible</p>
--	---	--

		dans une échelle personnelle d'une part et dans une perspective collective autour de la citoyenneté.
		Impacts individuels du projet
		Modification de ses perspectives personnelles : développement de la confiance des capacités des individus à rendre possible le changement, ceci grâce aux rencontres. Découverte du manque voire de l'absence d'expériences européennes des travailleurs sociaux.
Thème 7 Les perspectives	<p>❖ Attentes des participants « Ca reste un but à poursuivre : consultation et évaluer ; articuler la parole les usagers et des travailleurs sociaux » Conclusion : attente de notre rapport pour dire « voilà, on a fait un boulot qui a ses limites mais une aspiration dont la justesse ne s'est pas dédie. C'est ça que je trouve extraordinaire : c'est qu'à la fois l'intuition d'Anna et la mienne, la justesse de notre premier élan a été validée à chaque étape. Notre projet a été un succès et X veut le faire valoriser. » Désir de renouveler ce type de projet et d'organiser des rencontres entre le réseau de partenaires crée avec un préalable, surmonter les obstacles institutionnels. Approfondir certains partenariats sur des questions plus spécifiques en intégrant la notion de progressivité. « Pour nous, ATD Pologne, le projet représentait l'occasion d'avoir des perspectives de pouvoir mieux se connaître et de réfléchir ensemble Mais, je n'avais pas imaginé que ce travail, ensemble, aurait un tel impact ni mesuré les effets de la proximité qui s'est créée entre les gens. La durée du projet et la possibilité de se rencontrer plusieurs fois a créée des effets positifs. On est resté lié grâce à innov2010 et aujourd'hui on peut se rencontrer, se solliciter d'une toute autre façon »</p> <p>❖ Idées Axes de réflexion // préconisations : - formation des wrs sociaux, - évaluation de la législation, - européanisation de la politique sociale, - les priorités de la lutte sociale. Développer les stages des étudiants. « l'idée était de se rencontrer au moins une fois par an, de refaire un projet ensemble. » Voir quelle allait être l'évolution pour les différents services. Eurocef : des projets en gestation. « J'aimerais mener des projets avec les mêmes partenaires et moi j'imagine bien qu'il puisse y avoir des échanges de</p>	Moyens
		L'étude ! Mesurer ou évaluer les ressources des réseaux informels dans chaque pays « on n'a pas exploité toutes les perspectives. Moi-même, en tant qu'initiateur, je n'ai pas mesuré encore les ressources d'un réseau informel d'intervenants sociaux qui se sont retrouvés grâce à une action commune particulière »
		Partage de connaissances
		Importance de garder le même canevas et de poursuivre le projet dans une dimension internationale ouvrir les frontières de l'Europe sociale au territoire de la Russie : collectivisme et individualisme.... Renvoie à nouveau au partenariat

	<p>prof auprès de différents partenaires. Par ex les conférences familiales : rencontre avec des partenaires polonais ou français. »</p> <p>« Nous aussi EUROCEF on est en train de réfléchir sur un projet, mais un peu plus grand, en terme de budget et de temps sur la question de l'autonomie de jeunes, comment travailler cette autonomie et le passage à l'âge adulte.</p> <p>Pour ce nouveau projet, la méthode reste la même ! les usagers vont être partie prenante du projet, on ne viendra pas les étudier mais ils seront acteurs, c'est l'envie d'aller plus loin avec d'autres projets.</p> <p>Cette fois-ci, je voudrais vraiment inviter les Russes à participer à cela, parce que va se poser la question, entre collectivisme et individualisme, en terme d'Est Ouest et Nord Sud. »</p> <p>*freins à l'innovation</p> <p>Les contraintes personnelles : manque de temps !</p> <p>« Il y a toujours cette publication que je dois faire, avec l'article,...je n'arrive pas à trouver le temps ! Les perspectives, c'est donc Macha qui démarre son projet avec l'IUT de Grenoble et avec les jeunes adultes en accompagnement social et les jeunes éducateurs qui sont en train de se former. »</p>	
--	--	--

ANNEXE n°10 : Grille thématique : textes « fondateurs » du projet

Projet européen 2009-2011 innovation dans le travail socio-éducatif et lutte contre la pauvreté

« Perspectives innovantes de l'intervention socio-éducatif en France, Allemagne, Pologne et Belgique : des bénévoles d'associations, des professionnels et étudiants en sciences sociales et éducatives en recherche et en dialogue »

Un projet innovant (Sous la direction d'Anna Rurka) article en cours d'écriture.

Thèmes	Contenu	Analyse
Thème 1 Le contexte européen	<p>Le projet vise à interroger et à encourager des pratiques professionnelles innovantes qui s'adressent aux enfants et aux familles en difficulté, voire en voie d'exclusion</p> <p>L'apport de l'intervention socio-éducatif pour la lutte contre la pauvreté infantile : Le projet s'appuie sur quelques observations, formulées sous forme de thèses :</p> <p>Thèse 1 : les professionnels de l'intervention socio-éducatif sont des témoins privilégiés des évolutions sociales. Le rôle de témoin ne leur est guère demandé. Les professionnels se trouvent en première ligne et en dernier ressort lors de la mise en pratique de décisions de politique sociale.</p> <p>Thèse 2 : les professionnels et les usagers de leurs services peuvent devenir des partenaires Souvent, à titre d'expérimentation, de nouveaux projets émergent. Ces projets constituent une pépinière de réponses fondées sur une réflexion et une action communes entre professionnels et usagers</p> <p>Thèse 3 : les professionnels peuvent participer à formuler les objectifs de politique sociale. Les professionnels sont des partenaires de droit pour l'élaboration de politiques de prévention de pauvreté et de lutte contre l'exclusion sociale, de soutien à la parentalité</p> <p>Thèse 4 : face à des telles chances et défis, les professionnels se trouvent souvent seuls. Les usagers ne perçoivent pas toujours le potentiel du partenariat. Les politiques attendent de l'intervention des solutions aux problèmes sociaux, rapides et au moindre coût. Les professionnels sont résignés.</p> <p>Objectifs : Valorisation de l'intervention sociale et éducative : appuyer et diffuser les recommandations européennes (parentalité, promo familiale) ; améliorer la reconnaissance publique et politique des interventions socio-</p>	<p><i>Mise en lien avec les objectifs du projet : les thèses sont à l'origine du projet INNOV2010 tout en étant fidèles aux objectifs d'EUROCEF.</i></p> <p><i>Elles mettent en avant les besoin suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de sensibiliser et mobiliser, voire s'appuyer sur les travailleurs sociaux dans les décisions politiques - permettre aux projets émergents de se réaliser et les valoriser par des échanges notamment ; les pérenniser ? - créer un partenariat usagers/ prof sources de richesses pour les pratiques et les politiques sociales. <p>Fait sur le site EUROCEF.</p> <p>Ainsi, donner du poids à l'existence de la conférence des OING et donc à la société civile. Rendre les travailleurs sociaux plus</p>

	<p>éducatives et formuler les références communes dans l'espace européen ; augmenter la visibilité de l'intervention socio-éducative et du travail social dans la formulation et dans la mise en pratique des politiques sociales.</p> <p>Le projet a permis une prise de conscience de la dimension européenne, les barrières du chacun pour soi sont tombées.</p> <p>Le projet est un vecteur de changement dans la vision des politiques sociales : nature, opérationnalité, effets, objectifs, rôle du travailleur social.</p> <p>Sentiment commun de « subordination » aux décisions européennes</p>	<p>acteurs dans les politiques sociales et pas seulement exécuteurs.</p> <p>Les directives européennes rassemblent : il y a là un trait d'union. Elles participent au fondement de l'Europe sociale.</p>
<p>Thème 2</p> <p>Les problématiques économiques et sociales</p>	<p>Objectifs : formuler l'apport des interventions socio-éducatives pour combattre la pauvreté en Europe.</p> <p>Différences d'approche entre pays : prise en charge des demandeurs d'emploi par exemple, professionnalisation du travail socio-éducatif et place du bénévolat.</p> <p>Décentration et confrontation d'idées. Les liens ont permis d'aborder les rapports et positionnements face aux problématiques d'une manière plus expérientielle et plus individuelle.</p> <p>La nature et l'ampleur des problèmes économiques et sociaux peuvent changer l'angle d'approche des réponses : questionnement sur le modèle de l'Etat providence, place du travail social, rôle de la société civile et de l'Etat.</p> <p>Ces interrogations conduisent certains participants à vouloir revisiter notre modèle de société ; ses buts, son fonctionnement, sa stratification sociale et ses régulations en terme de cohésion sociale, ses modalités d'intégration sociale ou non, vision et place du pauvre.</p> <p>Interrogation sur la figure du pauvre et donc sur la logique des politiques mises en œuvre : individualisation de l'aide et ses effets, catégorisation participant à l'exclusion de fait.</p> <p>Les considérations sur le modèle social, sur la place du pauvre et sur la conception de la famille ont amené les participants à questionner la fonction sociale des travailleurs sociaux : contrôle social, prévention.</p> <p>Plusieurs orientations ont été soulignées : sortir de l'isolement, aides dans le milieu de vie, respect des droits fondamentaux des jeunes, professionnalisation des familles, placement ou non.</p>	<p>On est dans la recherche d'exposition de résultats. Il ne semble pas ici qu'on interroge le sens des démarches éducatives, sociales.</p> <p>Posture plus réflexive, interrogative vis-à-vis de nous même et de nos pratiques.</p> <p>L'innovation est produite par la comparaison, l'inter culturalité, le questionnement de pratiques professionnelles différentes.</p> <p>Les échanges sur le modèle social, la pauvreté, la figure du pauvre, les dispositifs sociaux élargissent et déplacent la vision nationale traditionnelle de chacun.</p> <p>Repérage de lignes de force dans les réponses propres à chaque pays : soutien et accueil familial en Pologne ; approches communautaires en Belgique ; intégration des chômeurs de longue durée et orientation prof des jeunes en Allemagne, économie sociale en France.</p>
Thème 3	Rassemblement d'une pluralité d'acteurs en travail social avec une implication variable en fonction des étapes du projet. Ouvrir un espace	<p>Participation actives des acteurs</p> <p>Partenariat utilisé comme</p>

<p>Le partenariat européen</p>	<p>de débat pour déterminer et partager les points de vue et développer les potentiels. Objectifs : Dvlpt d'une connaissance et d'une prise de conscience commune. Faire émerger une connaissance de pratiques innovantes à travers la recherche-formation des étudiants. Créer un réseau d'échange et mettre en place des échanges (mobilités) entre les professionnels impliqués. Favoriser l'échange entre prof. Et étudiants. Participation des bénéficiaires. Interroger la technicité de nos pratiques sociales mais aussi se demander pourquoi et pour qui nous agissons. Sommes-nous libres dans ce que nous faisons ? Questionnement sur la place de l'Etat dans le travail social. Sur l'estime et l'évolution du travail social à réinventer. Le melting pot d'intervenants amène de nombreuses interrogations sur les statuts de chacun. Des exemples sont donnés de coopération réussie entre asso et pouvoirs publics.</p>	<p>formateur.</p> <p>Echange, partage, co-production Présentation de travaux de recherches.</p> <p>Nécessité de tisser des liens puis d'organiser, entretenir ce réseau. Outil ? Moyens financiers et humains ? Comment faciliter ces échanges ? Questionnement sur le SENS et la liberté d'action.</p> <p>Le rapprochement des individus malgré leurs différences favorise l'émergence d'une vision commune.</p> <p>L'implication et la coopération des acteurs politiques dépend des valeurs humaines des individus.</p>
<p>Thème 4</p> <p>Les actions innovantes du projet</p>	<p>Objectif : Concevoir des projets communs et des référentiels des pratiques dans le cadre d'un partenariat européen. Le déroulé du projet présente en soi une démarche innovante dans la co-construction du programme et des réflexions projetées. Caractéristique forte : celle de s'être construit pendant sa réalisation. Conférences magistrales, visites de terrain, discussions organisées, aux échanges informels et aux visites in-situ. La découverte de pratiques singulières conduit à une interrogation sur les pratiques professionnelles usuelles et à, penser son travail quotidien autrement : associer les parents dans la prise en charge des enfants, contrat de coopération entre un jardin d'enfant et un foyer de personnes âgées, effets de l'absence d'obligation de signalement pour les professionnels. Connaissance des politiques sociales des pays concernées à la fois théorique (conférences) et pratique (visites in-situ) Recherche, encouragement et facilitation de la participation des bénéficiaires. L'innovation peut venir quand le travailleur social abandonne le pouvoir d'initiative. Action découlant du projet : création de conférences familiales en Belgique.</p>	<p>Y'a-t-il eu des référentiels créés ? Intention est là de créer des outils européens communs. Recommandations ? Quels impacts sur celles-ci ? Le questionnement des postures professionnelles constitue un bon levier du changement. L'implication des participants allant crescendo est favorisée par le changement graduel des perceptions individuelles et collectives. La durée est donc un facteur déterminant de la réussite du projet. L'immersion dans les confrontations, les ateliers et les visites in-situ permet d'appréhender concrètement la dimension européenne. Le projet est un puissant vecteur de découverte à la fois des réalités sociales des pays concernés et de leur politique sociale grâce aux différentes actions. Création d'une relation d'altérité. Transfert de pratiques de la Pologne vers la Belgique.</p>
<p>Thème 5</p>	<p>Le projet = outil de rencontre, de prise de conscience et d'encouragement pour de jeunes futurs professionnels et leurs aînés. Démarche</p>	<p>Afin de promouvoir le travail social au niveau européen, il faut œuvrer pour une reconnaissance mutuelle</p>

<p>La formation des intervenants sociaux</p>	<p>des étudiants d'étudier des projets porteurs d'innovation, et élucider ce que innovation sociale veut dire pour eux dans l'avenir de leur exercice prof, dans un cadre européen en évolution. Quant aux prof. confirmés : confrontations de leurs pratiques.</p> <p>Le projet a abordé la question de la nature des savoirs : théoriques, issus de l'expérience, savoir-faire. Question de la légitimité du savoir de la formation et celle qui vient de l'expérience.</p>	<p>des diplômés et la mise en œuvre de stages réciproques. Il faut encourager la mobilité professionnelle, favoriser la circulation de l'information sur les cadres législatifs européens et nationaux et les échanges entre personnes en difficulté.</p>
<p>Thème 6</p> <p>Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide</p>	<p>Objectif : Contribuer à la modernisation de qqs principes et pratiques en travail social et notamment la mise en œuvre d'une évaluation participative associant les usagers en tant que citoyens.</p> <p>Ces échanges nous ont transformé, ont influencé notre travail quotidien, nos relations aux autres. Tourbillon créatif : portés, transportés, dépassés. Le projet a contribué à un changement de vision sur la place du professionnel et par conséquent de l'utilisateur : responsabilité, légitimité et statut. Nouvelle répartition des pouvoirs lorsque l'utilisateur est acteur voire militant ou organisé en association.</p> <p>Emergence de question du dialogue, des pouvoirs réciproques et des droits des usagers, des missions du travailleur social, l'action citoyenne. Les attentes et les initiatives des usagers dans les dispositifs se sont exprimées à partir de cas concrets et les échanges ont permis de relever les résistances ou les facteurs de réussite : intégrer la notion de durée, mise en œuvre de moyens spécifiques.</p> <p>Le travailleur social doit être autonome !</p>	<p>Transformation individuelle, collectives, personnelle et professionnelle</p> <p>Si la volonté de placer (ou d'accroître) l'utilisateur dans une posture de participation semble faire consensus chez les participants, les modalités précises font défaut et la manque d'évaluation de cette approche est patent.</p>
<p>Thème 7</p> <p>Les perspectives</p>	<p>Repérage des freins à l'innovation : procédure d'appels à projet (perte d'énergie pour les petites associations), temporalité des projets et modalités/durée du financement (les grandes associations en sont les bénéficiaires), priorités des acteurs politiques, rythme lourd des évaluations, cloisonnement des administrations, engorgement des services.</p> <p>Développement de la transdisciplinarité pour ouvrir un dialogue entre les différents intervenants sociaux et prendre en compte la diversité des difficultés rencontrées par les usagers.</p> <p>Perspectives de coopération travailleurs sociaux / Usagers : mobiliser nos représentations ; usagers acteurs ; bénévolat ; citoyenneté ; pouvoir positif commun.</p>	<p>Le consensus autour du repérage des freins à la démarche d'innovation est significatif d'une perception commune « européenne » au-delà des singularités nationales. Il peut et doit contribuer à une réflexion enrichissante. Ouvrant la voie à des changements.</p>

ANNEXE N°11 : Grille thématique : textes d'évaluation

Evaluation globale du séminaire européen tenu à Bruxelles en février 2011 « **Comment les usagers, les professionnels et les politiques construisent l'Europe sociale ? Une société pour tous ? L'art d'innover...** »

Communiqué final des étudiants en travail social 23 au 26 novembre 2011

Rapport final d'évaluation Grundtvig « **programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie** » Grundtvig 2009/2011 »

Thèmes	Contenu	Analyse
Thème 1 Le contexte européen	<p>La coopération internationale ouvre la voie à la circulation de l'innovation dans les pays européens et donc à des changements de politiques sociales. Le projet, par les échanges, permet d'appréhender et d'analyser les changements subvenus dans la vie sociale en Europe.</p> <p>Le projet a permis aux participants de comprendre et d'énoncer la nécessité d'une mise en pratique des droits fondamentaux et l'importance d'une démarche européenne, de se rencontrer et de se mobiliser autour de valeurs communes.</p> <p>Le projet permet d'appréhender l'Europe « autrement » au-delà des règlements et traités : « nous avons vécu l'Europe, l'Europe est maintenant une réalité pour tous ».</p>	<p>Le projet permet le dépassement des approches nationales (politiques et culturelles).</p> <p>Le projet apporte une dimension européenne aux participants par avancées progressives et par la découverte de réalisations in-situ. Intérêt limité de l'exposé théorique compte-tenu de la méconnaissance préalable des politiques et pratiques sociales des pays concernés.</p>
Thème 2 Les problématiques économiques et sociales	<p>Le projet permet d'appréhender les évolutions en cours au niveau européen : extension de la pauvreté, réformes des politiques sociales. La prise de conscience de la similitude des problèmes rencontrés ouvre un espace fertile de confrontation des méthodes du travail social. Dépasser nos systèmes politiques et culturels et discuter méthodes de travail.</p> <p>Le nouvel aspect du travail social = respect d'autrui</p> <p>Les réalités de la pauvreté en Europe se sont imposées aux participants ; ghettoïsation des plus pauvres, violences subies par les pauvres. Prise de conscience du pouvoir des acteurs du travail social ; retrait des enfants, imposition de projets aux usagers et en même temps de leur insécurité face à la pauvreté et face à l'évolution des politiques sociales : faire plus et plus vite avec moins de moyens. Interrogation identitaire sur le concept de famille et sa place dans la société : convergence vers une approche de la famille élargie, le développement de formes de soutien qui mobilisent des tiers personnes dignes de confiance issues du tissu familial ou remplaçant/suppléant ce tissu familial.</p>	<p>Au-delà des spécificités nationales, les participants ont pris conscience de la similitude des évolutions qui parcourent nos pays et de l'approche commune des politiques face à ces évolutions. Toile de fond en Europe, position commune.</p> <p>Approche éthique mise en avant</p> <p>Le projet apporte incontestablement une vision partagée des réalités sociales européennes sur le plan de la pauvreté. Les échanges sur les politiques sociales menées conduisent à la fois à une interrogation sur la place et le rôle du travailleur social et sur un doute quant au bien fondé des évolutions institutionnelles en cours : inertie ou baisse de moyens alors que les bénéficiaires tendent à augmenter.</p>

	Interrogation suscitée par les échanges, dépasser les visions binaires : ségrégation pauvres et riches, coupure entre « ceux qui savent » et « ceux qui ont à apprendre pour modifier leur comportement »	
Thème 3 Le partenariat européen, voire international	<p>Intérêt des échanges entre des acteurs de différents pays : partage des pratiques innovantes, réflexion sur l'implication des usagers dans le processus d'aide, diffusion des informations, visites in-situ des services sociaux.</p> <p>Besoin de coopération et d'échange international d'expérience sur les fondements et les essentiels dans le travail social, pour analyser les changements dans la vie sociale en Europe.</p> <p>Les échanges favorisés par le partenariat européen produisent des effets intéressants : confrontations sur les pratiques professionnelles avec la perspective de les changer, recherche d'un enseignement moins spécialisé avec des stages plus adaptés.</p> <p>Le projet à caractère européen enrichit la vision des participants par « un décentrage » des opinions et des croyances à l'égard des autres.</p> <p>La coopération européenne permet à la fois une meilleure connaissance des réalités nationales et une appréhension des politiques et institutions européennes.</p> <p>Prise de conscience de l'importance de la diversité culturelle et linguistique.</p> <p>L'intégration des usagers dans le projet n'est pas naturelle, elle demande une prise de conscience, du temps et in-fine, leur intégration a fait évoluer les partenaires.</p>	<p>La majorité des participants souligne l'intérêt du séminaire sur plusieurs aspects notamment dans la pratique professionnelle tandis que les autres notent les limites de l'exercice en raison soit des méthodes de travail (insuffisance du travail en groupe) soit de la composition du séminaire (regret de l'absence des étudiants)</p> <p>L'échange apporte de la motivation et de l'aide dans la pratique quotidienne. Au-delà de ces effets « pratiques », la coopération ouvre un espace d'interrogation/réflexion sur l'organisation de la vie sociale en Europe et sur la problématique de la cohésion sociale.</p> <p>La réussite d'un tel projet entre plusieurs partenaires et en direction de publics à priori ignorant des réalités européennes suppose la durée et l'adaptation permanente avec les acteurs concernés du programme, des thèmes et des séquences. La réflexion dans une dynamique de groupe demande du temps et du doigté de la part des animateurs et des méthodes de travail adaptées à la nature du public (importance d'une bonne traduction, place des groupes de travail). Les participants doivent d'abord apprendre à se connaître avant de penser ensemble.</p>
Thème 4 Les actions innovantes du projet	<p>Action découlant du projet : cette évaluation même : mobilisation d'étudiants pour évaluer le projet et tracer des perspectives (cf doc pour détails)</p> <p>Comparaison des pratiques professionnelles et des outils méthodologiques dans une perspective de s'approprier des outils expérimentés dans un des pays : réalisation de documentaire, utilisation de court-métrage.</p> <p>La coopération intense entre les partenaires dans la préparation des rencontres transnationales (en impliquant le réseau proche de partenaires locaux) est un facteur d'innovation</p>	<p>Initiatives d'étudiants pour ne pas perdre leurs acquis produits durant les 3 ans. Production de connaissances.</p> <p>Les réponses, induites par la nature du questionnaire servant de base à l'évaluation, portent davantage sur les outils opérationnels que sur les valeurs et les aspects idéologiques</p> <p>Cet élargissement recherché dans la préparation des séquences peut être un levier d'entraînement intéressant.</p>

<p>Thème 5</p> <p>La formation des intervenants sociaux et professionnalisation</p>	<p>Familiarisation avec les concepts éthiques du travail social pour les étudiants. La comparaison des systèmes de formation est utile à la recherche d'un enseignement créatif et innovant, moins spécialisé et avec des stages plus adaptés aux objectifs recherchés. Ouverture d'une possibilité de stages dans les pays partenaires Le projet, en lui-même, avec ses différentes séquences est un lieu de formation pour les participants : connaissances accrues des cultures et des pays partenaires, compétences sociales accrues, augmentation de la confiance en soi, compétences en management de projet accrues.</p>	<p>Rapprochement avec les valeurs du terrain. vecteur d'évolution dans les pratiques professionnelles.</p> <p>Augmentation de la mobilité ; création d'un réseau.</p> <p>L'évaluation quantitative et qualitative des participants fait apparaître un taux élevé de satisfaction et un accroissement substantiel des compétences dans plusieurs domaines.</p>
<p>Thème 6</p> <p>Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide</p>	<p>Les visites in-situ ont permis de souligner l'importance d'une approche humaniste vis-à-vis de l'utilisateur</p> <p>Le projet a permis de réfléchir à la relation entre professionnels et usagers et de noter l'importance de l'approche identitaire : respect d'autrui, de la personne et de la famille, liberté de décision. Le projet conduit à une réflexion sur certaines valeurs : dignité, droits humains, valeurs familiales.</p> <p>Evolution des compétences civiques et sociales, des attitudes nouvelles sont valorisées ou questionnées : le dialogue, la reconnaissance de pouvoirs réciproques et du droit des usagers, un nouveau regard sur les missions du travailleur social, le partenariat nécessaire avec les élus. Conviction de l'importance de la prévention nécessitant création de liens de confiance et un fort investissement personnel. Par le souci d'impliquer d'autres acteurs d'une façon conjoncturelle et par la diffusion des résultats, le projet contribue à la réflexion des acteurs sur leurs pratiques professionnelles. Les actions participatives avec les usagers demandent du temps : donner confiance aux usagers, temps pour élaborer une pensée à partir de leur expérience personnelle.</p>	<p>Les visites de terrain donnent du sens à l'innovation et encouragent la motivation des participants pour des expériences concrètes</p> <p>Ces interrogations idéologiques et éthiques conduisent à une prise de distance avec les pratiques professionnelles habituelles et une réflexion faisant évoluer ses pratiques. Le développement des échanges, sous des formes diverses, la confrontation des pratiques et la découverte d'autrui favorisent l'innovation, le changement des pratiques tout en permettant un questionnement des valeurs portées par le travail social.</p> <p>Le projet a conduit à une autre perception et approche des usagers tout en pointant avec réalisme les difficultés et les conditions nécessaires à leur participation dans le projet d'aide</p> <p>Mise en lumière de la complexité à faire participer les usagers. Justifie ce manque dans le projet.</p>
<p>Thème 7</p> <p>Les perspectives</p>	<p>Demandes fortes dans deux domaines : . poursuite des échanges européens pour approfondir la connaissance du fonctionnement du travail social et des pratiques professionnelles.</p>	<p>Compte-tenu des acquis positifs du projet en matière de partage des connaissances et des pratiques professionnelles, il y a une forte attente de la poursuite du projet avec</p>

	<p>. poursuite du projet par un travail en réseau et « professionnaliser » la dimension européenne : mise en place d'un index de contacts européens.</p> <p>Repérage des freins au développement des échanges : qualité ou non de l'interprétariat, débats centrés sur l'exposition des problèmes et moins sur la réflexion de pistes de réflexion.</p> <p>Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de développer des plans d'action concrets.</p> <p>Demandes fortes d'une prolongation du projet autour de l'axe franco-allemand-polonais pour trois raisons :</p> <p>Renforcement de la motivation, des aides concrètes dans la pratique quotidienne et élargissement du savoir.</p> <p>Maintien du site internet du projet devenant une plateforme d'échanges.</p> <p>Organisation élargie de la coopération ; voyages d'études, conférences et stages (délocalisation des stages)</p> <p>Lors d'un projet de suite, nous veillerons à ce que les étudiants aient encore plus d'espace d'échanges proches de la pratique et prise de parole.</p> <p>Construire un réseau d'échanges entre les participants autour de leurs pratiques socio-éducatives.</p> <p>Découverte des freins à l'innovation ; procédure des appels à projets annuels, rôle des décideurs politiques (« rentabilité immédiate »), inertie des institutions (cloisonnement, engorgement des services, budget insuffisant).</p> <p>Repérage des conditions de la réussite de la poursuite d'un tel projet : maintien des trois langues, financements complémentaires (logistique importante), association ponctuelle de partenaires dans un double objectif ; enrichissement des échanges et financements supplémentaires.</p>	<p>une recherche, certaine, d'outils nouveaux permettant une évolution des pratiques professionnelles par « l'exportation » des outils expérimentés dans un des pays.</p> <p>Mais la poursuite du projet est conditionnée par l'acceptation des institutions nationales : « donner un bon de sortie » à un ou plusieurs agents pour la participation dans le projet.</p> <p>La poursuite d'un tel projet, souhaitée par les participants, demande un investissement fort en termes de moyens humains et financiers.</p> <p>L'intégration ponctuelle « d'apprenants par mobilité » contribue à disséminer l'esprit d'innovation du projet, c'est un facteur important de développement du projet.</p>
--	---	--

	compétitivité, mutations démographiques, inclusion sociale.	
Thème 2 Les problématiques économiques et sociales	<p>Article 7 – Droit des enfants et des adolescents à la protection Article 14 – Droit au bénéfice des services sociaux « En vue d'assurer l'exercice effectif du droit à bénéficier des services sociaux, les Parties s'engagent: à encourager ou organiser les services utilisant les méthodes propres au service social et qui contribuent au bien-être et au développement des individus et des groupes dans la communauté ainsi qu'à leur adaptation au milieu social ; à encourager la participation des individus et des organisations bénévoles ou autres à la création ou au maintien de ces services. » 1</p> <p>Article 16 – Droit de la famille à une protection sociale, juridique et économique « En vue de réaliser les conditions de vie indispensables au plein épanouissement de la famille, cellule fondamentale de la société, les Parties s'engagent à promouvoir la protection économique, juridique et sociale de la vie de famille, (...). »1</p> <p>Article 17 – Droit des enfants et des adolescents à une protection sociale, juridique et économique « En vue d'assurer aux enfants et aux adolescents l'exercice effectif du droit de grandir dans un milieu favorable à l'épanouissement de leur personnalité et au développement de leurs aptitudes physiques et mentales, les Parties s'engagent à prendre, soit directement, soit en coopération avec les organisations publiques ou privées, toutes les mesures nécessaires et appropriées (...) »1</p> <p>Article 30 – Droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale « En vue d'assurer l'exercice effectif du droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les Parties s'engagent: à prendre des mesures dans le cadre d'une approche globale et coordonnée pour promouvoir l'accès effectif notamment à l'emploi, au logement, à la formation, à l'enseignement, à la culture, à l'assistance sociale et médicale des personnes se trouvant ou risquant de se trouver en situation d'exclusion sociale ou de pauvreté, et de leur famille; à réexaminer ces mesures en vue de leur adaptation si nécessaire. »1</p> <p>La Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales : Elle « est un dispositif sans équivalent pour relayer efficacement les valeurs de civilisation et d'expansion démocratique. Elle garantit le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité, à un procès équitable, à la vie familiale et à la liberté de pensée, de conscience, de religion et d'expression ». 1</p> <p>OBJECTIFS du CONSEIL DE L'EUROPE : Rechercher des solutions communes aux problèmes de nos sociétés.</p>	<p>L'injonction normative à la participation, à faire société, peut rendre la participation plus formelle que réelle. Innov 2010 le fait de manière humaine, dans un rapport d'altérité.</p> <p>Innov 2010 montre aussi certaines limites à la participation des usagers dans ce projet mais aussi en règle générale : les difficultés, les troubles des bénéficiaires compliquent la possibilité de participer, nécessitant encore plus de temps, d'humilité, de compréhension, de tolérance, de confiance et de partage de pouvoir !</p> <p>Innov 2010 a traité des mesures de soutien à la parentalité.</p> <p>Viser des solutions communes nécessite de partager une vision objective commune du monde. Il est donc nécessaire de dépasser les limites de mondes vécus divergents, ceci grâce à la communication, l'argumentation, la compréhension. Nécessité d'élargir les frontières de l'entente, pour élargir le potentiel de réponse produit par les échanges trans-dimensionnel.</p>

<p>Thème 3</p> <p>Le partenariat européen, voire international</p>	<p>Conférence des OING : « Lien vital avec la société civile », « elle instaure des liens essentiels entre les responsables politiques et le public et fait entendre la voix de la société civile au Conseil. Les compétences des OING et leur proximité avec les citoyens européens profitent grandement aux travaux du Conseil ». 1</p> <p>Objectifs du Conseil de l'Europe : « La coopération – principe situé au cœur du mandat du Conseil- permet de répondre aux défis de la société européenne contemporaine, le processus étant axé d'une part sur l'enrichissement de l'identité et de la diversité de l'Europe, d'autre part sur le soutien de la stabilité démocratique par la réforme politique, législative et constitutionnelle. » 2</p> <p>OBJECTIFS du CONSEIL de L'EUROPE : défendre les Droits de l'Homme, la démocratie pluraliste et la prééminence du droit</p>	<p>La constitution d'un réseau d'acteurs engagés autour de ce projet semble s'être établie dans une dynamique démocratique et égalitaire : ce partenariat vise une participation de chacun, témoignant de leurs compétences et de leur complémentarité.</p> <p>Un savoir faire, un savoir être ENSEMBLE, en communauté, peut venir développer une nouvelle vision politique qui puisse s'appuyer sur le savoir et le pouvoir d'un tel partenariat.</p> <p>Mutualisation de différentes pratiques grâce au projet innov 2010. Cette mutualisation a été possible parce que les différents participants ont pris le risque de se rencontrer, dans cette interculturalité,(risque de ne pas se comprendre, d'être en conflit).</p> <p>Une capitalisation de pratiques, de savoirs a été produite. Ses bénéfices se traduisent déjà dans diverses actions menées par plusieurs institutions participant au projet. Cependant, les bénéfices et les plus-values générés doivent être identifiés, voire évaluer, et communiqués. C'est un enjeu de cette étude.</p>
<p>Thème 4</p> <p>Les actions innovantes du projet</p>	<p>2 : La Conférence des OING recommande au Comité des ministres d'une part « d'inscrire l'art 30 de la Charte Sociale Européenne (révisée) dans le « noyau dur » de celle-ci et d'insister auprès des Etats pour qu'ils acceptent cette disposition et qu'ils signent et/ou ratifient » celle-ci ; d'autre part, « d'adopter un Plan d'Action pour les années 2011-2021 destiné à guider les Etats membres dans un programme pour l'éradication de la grande pauvreté » en tenant compte de mesures préconisées dans cette recommandation qui précise notamment « Tenant compte de l'engagement de nombreuses OING dans la lutte contre la pauvreté et de l'expertise acquise par leurs membres actifs depuis bien des années pour accompagner les personnes en situation de pauvreté dans la reconquête de leurs droits ». Il est également précisé que La Conférence des OING « souhaite apporter sa contribution à la réflexion et l'élaboration des politiques et programme d'investissement à court, moyen et long terme que les Etats doivent mettre en</p>	<p>Innov 2010 constitue une action de l'OING Eurocef s'inscrivant dans les souhaits et orientations de cette recommandation. Des actions ont été opérantes par ex sur le plan des politiques nationales (ex dans une ville Polonaise). Voir autres répercussions politiques des actions. Mais aussi sur le terrain.</p> <p>Introduction d'un groupe d'individus dans des débats publics internationaux.</p> <p>Les actions du projet mènent les discours théoriques sur la</p>

	<p>œuvre d'urgence pour vaincre la pauvreté en Europe. »</p> <p>1. « Recommande aux gouvernements des Etats membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - de reconnaître le caractère essentiel des familles et de la fonction parentale, de créer les conditions nécessaires à une parentalité positive qui tienne compte des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant ; - de prendre toutes les mesures appropriées, législatives, administratives, financières et autres, conformes aux principes énoncés dans l'annexe à la présente recommandation. » 	<p>participation par ex, sur les problématiques, dans la pratique (sur le terrain), leur donnant un sens proche de la réalité.</p> <p>Innov 2010 répond à cette recommandation.</p>
<p>Thème 5</p> <p>La formation des intervenants sociaux</p>	<p>Article 9 – Droit à l'orientation professionnelle</p> <p>Article 10 – Droit à la formation professionnelle</p> <p>« L'éducation et la formation sont des facteurs essentiels pour la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, qui consistent à accroître la croissance économique, la compétitivité et l'inclusion sociale. Le rôle de l'éducation et la formation des adultes dans ce contexte, outre leur contribution au développement et à l'épanouissement personnels, est de plus en plus reconnu dans les programmes nationaux de réforme mis en place par les Etats membres. Toutefois, à quelques exceptions près, les intentions sont rarement concrétisées. »</p> <p>Objectif « Faire avancer l'action à mener dans le domaine de l'éducation et la formation des adultes ».</p>	<p>Eurocef, au moyen d'INNOV 2010 participe en répondant aux droits et aux programmes de formation pour les adultes (en particulier l'action Grundtvig) et pas seulement pour les jeunes.</p>
<p>Thème 6</p> <p>Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide</p>	<p>Législation : textes faisant référence à la démocratie participative.</p> <p>La Charte sociale européenne : changement important : le mot participation revient plusieurs fois. Cela va faire évoluer les législations nationales (notion d'inclusion, de bientraitance, d'équité...) (voir recommandations de l'ANESM) et peu à peu les pratiques des professionnels.</p> <p>OBJECTIF conférence des OING : donner corps à la démocratie participative. (voir site « statut participatif » et « initiatives de la société civile »</p> <p>Texte « La société civile organisée reste le dernier rempart de la cohésion sociale » : Jean-Marie HEYDT souligne le rôle et la place de la conférence des OING au Conseil de l'Europe et l'importance de la participation civile. Il parle « du lien direct et fort des citoyens avec leur espace de vie, leur possible mieux être dans nos sociétés souvent confrontées aux voix de plus forts ».</p> <p>Projet Grundtvig : référence à l'éducation populaire. Messages clefs : Lever les obstacles à la participation ; Veiller à la qualité de l'éducation et la formation des adultes ; Reconnaissance et validation des résultats d'apprentissage.</p>	<p>L'ambition de la participation s'associe à la conception de la citoyenneté (car une participation réelle des bénéficiaires favorise la citoyenneté) et constitue une voie pour la régénérescence du travail social (même si cela constitue un choc culturel). Eurocef y travaille dans ce projet INNOV2010.</p> <p>Ce projet permet de repenser et d'enrichir ce concept de la participation dans la pensée et dans l'action en impliquant tous les acteurs et surtout les usagers, légitimant leur capacité à être, à faire, à construire ensemble, à exister. Devenir sujet et pas objet de l'intervention sociale. Donner aux bénéficiaires une autre posture : pas seulement consultative mais décisionnelle, constructive, productive.</p> <p>Freins au partenariat et notamment à la participation des bénéficiaires : la peur de s'exprimer, de se montrer tel</p>

		qu'ils sont avec leur différences. Mais aussi peur pour les différents participants de provoquer des débats et des ruptures épistémologiques, de devoir trouver des consensus, de casser la quiétude dans laquelle ils cheminaient... INNOV 2010 a dépassé cela, en partie.
Thème 7 Les perspectives	« Action de l'Union européenne : L'éducation et la formation des adultes peuvent jouer un rôle important pour relever les défis auxquels l'Europe est confrontée. Néanmoins, leur potentiel n'a pas encore été pleinement exploité. La présente communication défend la thèse suivante : tant la société que l'économie auraient à gagner d'une concentration des efforts sur la qualité, l'efficacité et l'équité. L'éducation et la formation des adultes relèvent de la compétence des Etats membres. La Commission a pour rôle de soutenir ces derniers dans les efforts qu'ils déploient pour moderniser leurs systèmes. »	Voir comment les suites du projet peuvent de nouveau s'inscrire dans ce programme pour obtenir des financements.

ANNEXE N°13 : Grille thématique des actes des séminaires

VARSOVIE DU 23 AU 26 NOVEMBRE 2009
« ENFANTS EN DANGER, FAMILLES EN DANGER »
Perspectives innovantes de l'intervention socio-éducative en Allemagne, Belgique, France et Pologne

PARIS 29 MARS AU 02 AVRIL 2010
« LES INNOVATIONS SOCIO-EDUCATIVES, LES SOUTIENS A LA PARENTALITE ET LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION »

BERLIN OCTOBRE 2010
« DU COTE DE L'EUROPE »

BRUXELLES DU 13 AU 17 FEVRIER 2011
« COMMENT LES USAGERS, LES PROFESSIONNELS ET LES POLITIQUES CO-CONSTRUISENT L'EUROPE SOCIALE ? UNE SOCIETE POUR TOUS ? L'ART D'INNOVER.....

ANALYSE DES NOTES, COMPTE RENDUS , ACTES RECEUILLIES SUR LE SITE <http://www.innov2010.eu>

Thèmes	Contenu	Analyse
Thème 1 Le contexte européen	<p>Le projet vise à interroger et à encourager des pratiques professionnelles innovantes qui s'adressent aux enfants et aux familles en difficulté, voire en voie d'exclusion .</p> <p>Le 1^{er} séminaire tout comme le projet s'inscrit dans une dimension européenne et interroge le concept d'innovation dans la pratique de l'aide</p> <p>A travers la programmation :</p> <p><u>Journée du 23 novembre 2009 : Quelques enjeux d'innovations pour la Pologne et pour l'Europe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -intervention d'ouverture des initiateurs, -intervention de représentants de la Ville de Varsovie dans le soutien aux familles menacées d'exclusion social, -intervention du prst de la Conférence des OING : JM HEYDT, sur la cohésion sociale et les critères d'efficacité de la lutte contre la pauvreté, - intervention université de Varsovie, DR. STELMASZUK , sur le rôle de la collaboration dans le travail avec les enfants et la famille, - intervention formateur en approche systémique de Belgique, G.HARDY, sur compétence des familles en travail social-concepts et enjeux <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers thématiques : Pourquoi ai-je besoin d'un travailleur social ? Personnes et familles en danger et tentatives de réponses dans nos pays <p><u>Journée du 24 novembre 2009 : Pratiques innovantes</u></p> <p>Organisation d'une table ronde: Innovations en travail social : points de vue des chercheurs et des professionnels.</p> <p>Participants: Prof dr hab. Dominique Fablet, (Université Paris Ouest Nanterre la Défense), Jean Pineau Directeur général de l'Association Jean Cotxet – France, Prof. Dr. Gerhard Buck, Fachhochschule Potsdam - Allemagne, Michel Amand (Directeur du service SPEPAffiliation”), Viviane Theys (Directrice de l'Association Globul'InAMO) – Belgique, Dr hab. M. Kolankiewicz (Université de Varsovie), un/e Représentant/e du MOPR de Kielce, Pologne <u>Exemples de pratiques innovantes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● "La Clinique de Concertation", un outil au service du Travail Thérapeutique de Réseau : Institut liégeois de thérapie familiale, 	<p><i>Le projet affirme son inscription dans les politiques sociales européennes en faveur de la famille et des enfants, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion</i></p> <p><i>Enjeu politique du projet réaffirmé par la participation et l'intervention d'acteurs politiques d'institutions Européenne</i></p> <p><i>Ainsi, donner du poids à l'existence de la conférence des OING et donc à la société civile. Rendre les travailleurs sociaux plus acteurs dans les politiques sociales et pas seulement exécuteurs.</i></p> <p><i>- créer un partenariat usagers/ prof sources de richesses pour les pratiques et les politiques sociales.</i></p>

	<p>Belgique, Association Française pour la Clinique de Concertation, Emmanuelle Dekeyser.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ateliers du croisement des savoirs, ATD Quart Monde France, Cécile Reinhardt • Exemple des pratiques innovantes en Pologne : assistant familial (Kielce), Conférences Familiales, projets de la Ville de Varsovie <p><u>Lectures korczakiennes</u> : du Commissaire aux Conseil de l'Europe, Hanna Machińska. Directrice du Bureau d'information du Conseil de l'Europe à Varsovie.</p>	
<p>Thème 2</p> <p>Les problématiques économiques et sociales</p>	<p>Objectifs : formuler l'apport des interventions socio-éducatives pour combattre la pauvreté en Europe. Objectifs inscrits dans l'Introduction au séminaire</p> <p>Objectifs soulignés dans l'introduction du projet à Varsovie par les initiateurs</p> <p>Comment réussir au mieux le service social et éducatif afin qu'il contribue à faire vivre l'esprit de dignité, de justice et de paix au sein de nos sociétés? Comment encourager une innovation dans les pratiques socio-pédagogiques en Europe qui soit reconnue par les familles fragilisées par la pauvreté et l'exclusion comme un réel soutien?</p> <p>Telles sont les questions que nous voulons poser aux professionnels, volontaires et étudiants en sciences de l'éducation et de travail social un cycle de rencontres et de recherches sur l'apport de leur profession à la lutte contre la pauvreté.</p> <p>Ce séminaire de Varsovie est la première étape européenne d'un projet qui se déroulera tout au long de l'année 2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il s'inscrit aussi très logiquement dans le programme de l'actuelle : Année européenne de la créativité et de l'innovation</p> <p>En vous proposant de participer à notre rencontre, nous souhaitons avec vous:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir et interroger les pratiques professionnelles innovantes, issues du champ socioéducatif, ayant pour mission de remédier aux situations familiales à risque, qui sont à expliciter dans les différents contextes nationaux. • Réfléchir le danger pour l'enfant en tant que notion associée à la mise en danger de la famille. • Impulser une réflexion sur les critères d'avenir de l'efficacité de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion par le biais du travail social et éducatif en Europe • Inscrire les pratiques professionnelles dans le processus de développement de la cohésion sociale en Europe et interroger les recommandations européennes en la matière. • Favoriser l'échange entre les étudiants, les volontaires et les professionnels présents au séminaire. <p>La conférence inaugurale du Professeur Gerhard TRABER, tout à la fois médecin praticien et assistant social oeuvrant auprès des sans abris, enseignant-chercheur et membre d'une ONG, donna le ton de ces journées car il mit de suite l'accent sur un phénomène touchant l'ensemble des pays européens :</p> <p><i>la pauvreté grandissante qui concerne 80 millions d'européens. En 2008, 16% des touchés par la pauvreté, 18% des enfants étaient menacés de pauvreté (15% sortent du système scolaire sans diplôme). La pauvreté touche de plus en plus de monde mais reste néanmoins un sujet de vœux politiques, les plans officiels et la</i></p>	<p>On voit combien le projet porte la volonté d'interroger dans une dimension inter-culturelles nos pratiques de l'aide et l'innovation d'un pays à l'autre dans une posture à la fois de réflexion et d'auto-critique de nos propres pratiques</p> <p>L'innovation est produite par la comparaison, l'interculturalité, le questionnement de pratiques professionnelles différentes.</p> <p>Repérage de lignes de force dans les réponses propres à chaque pays : soutien et accueil familial en Pologne</p>

	<p><i>réalité : l'accès aux tabou...L'écart est grandissant entre les soins, au logement, à l'emploi devient de plus en plus difficile...Malheureusement, les pauvres qui vivent dans les pays riches n'ont pas de lobbies pour se faire entendre.(Ph.LECORNE,compte –rendu du séminaire de Berlin)</i></p> <p>La question de la pauvreté et de la précarité est en filigrane du Séminaire avec la présentation d'un court-métrage (projection participative) initié par le DGDE en collaboration avec les professionnels de l'AAJ, des jeunes et des familles sur le thème de l'incidence et des conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles.</p> <p>Mais encore il a été question de l'accès à la culture pour les personnes précarisées et l'expérience de l'Article 27, des témoignages des membres du mouvement ATD et LST et la diffusion du film relatant la vie et l'œuvre du Fondateur du mouvement ATD : Joseph l'insoumis. Viviane Theys – Synthèse du Séminaire Grundtvig – Bruxelles – du 13 au 17 février 2011</p>	
<p>Thème 3</p> <p>Le partenariat européen, voire international</p>	<p>Rassemblement d'une pluralité d'acteurs en travail social avec une implication variable en fonction des étapes du projet. Ouvrir un espace de débat pour déterminer et partager les points de vue et développer les potentiels.</p> <p>Volonté de faire émerger une connaissance autour des pratiques innovantes à travers la recherche-formation des étudiants, les visites de terrain,</p> <p>Créer un réseau d'échange et mettre en place des échanges (mobilités) entre les professionnels impliqués.</p> <p>Favoriser l'échange entre prof. Et étudiants à travers les visites de terrain et les temps informels</p> <p>Comme à chacune des rencontres précédentes, la participation des bénéficiaires des services sociaux a été recherchée, encouragée, facilitée. Et c'est ainsi que nous avons pu partager nos travaux avec une association de femmes de l'UCKERMARCK ainsi qu'avec une bénéficiaire de l'association belge Globul'in.</p> <p>Les liens qui se sont créés entre les participants suite aux deux rencontres précédentes ont permis d'aborder les rapports et les positionnements face aux problématiques d'exclusion et de protection de l'enfance d'une manière plus expérientielle et plus individuelle.</p> <p>Nous avons été moins sur nos gardes et avons adopté une posture plus réflexive et plus interrogative vis-à-vis de nous-mêmes et de nos pratiques. Cette relation d'altérité a créé une dynamique tout au long du projet mais a été concrétisée en Allemagne sous forme de chaîne des mots par lesquels chaque participant a nommé ce qui est important pour lui dans ce projet : recherche d'une autre voie, espoir, détermination, découverte, créativité, courage, initiative, humilité, ouverture, valeurs, croyance à l'impossible, solidarité, reconnaissance, engagement. Ceci montre qu'il s'agit de nous réunir, non seulement pour interroger la technicité de nos pratiques sociales mais aussi pour nous demander pourquoi et pour qui nous agissons ? Sommes-nous libres dans ce que nous faisons ? Comment protégeons-nous notre liberté d'action ?...(Ph.LECORNE, compte –rendu séminaire de Berlin)</p> <p>« En cela, la référence à la pratique des conférences familiales nous a particulièrement intéressés. Cette méthodologie anglo-saxonne décrite notamment dans le document de travail réalisé par le Mouvement ATD Quart Monde « Précieux enfants, précieux parents » veut donner aux</p>	<p>Participation actives des acteurs</p> <p>Partenariat utilisé comme vecteur à la créativité et l'innovation</p> <p>Echange, partage, co-production Présentation de travaux de recherches.</p>

	<p>familles concernées par l'aide, l'initiative de l'action et la maîtrise de la prise de décision. Loin d'imaginer une mise en place de ce type d'intervention dans notre Service, notre souhait est d'en explorer les contours et de nous inspirer de quelques-uns de ces principes.</p> <p>Enfin, ce Séminaire à Varsovie, à Paris, dans ce contexte européen, contribue à déployer une synergie de moyens et d'outils qui nous permettrons une analyse commune et complémentaire de l'intervention socio-éducative et de lutte contre l'exclusion ».Les innovations socio-éducatives,les soutiens à la parentalité et la luttecontre l'exclusion / Quelques échos relatifs à la rencontre de Varsovie</p> <p>Séminaire à Paris du 28/03 au 02/04/2010</p> <p>Viviane Theys</p> <p>Deux partenaires belges ont été sollicités pour l'organisation de cette rencontre.</p> <p>D'une part, la Haute Ecole de formation sociale de Louvain-la-Neuve (Helha) intéressée par la dynamique et conviée à la Rencontre de Paris (2 personnes apprenantes, bénéficiaires d'une bourse d'échanges et un conférencier), d'autre part la Fédération Fissaajà laquelle notre service fédère.</p> <p>Ce choix n'étant pas le fruit du hasard mais bien une volonté de promouvoir à l'avenir les échanges entre l'école sociale belge et l'école sociale de Paris (ETSUP). Cette dernière a participé à l'entièreté du programme Grundtvig et est désireuse de partager autour des contenus de formation entre formateurs et étudiants.</p> <p>Quant à l'implication de la Fissaaj, elle ouvre des portes à la promotion auprès de ses affiliés des projets et recommandations européennes.</p> <p>Au sein d'un Comité d'accompagnement ainsi créé, les partenaires se sont réunis à plusieurs reprises.</p> <p>Le choix des conférenciers belges a été privilégié bien évidemment en fonction de la thématique à débattre mais également pour certains, en fonction de leur implication sur la scène internationale (dynamo international, DEI, CATSR...).</p> <p>La dimension européenne a été soignée par des intervenants de notre partenariat Grundtvig ou invité par elle (M. Niemczuk pour la Pologne, Mme Bayer pour l'ETSUP...). La participation aux débats de 2 représentants congolais partenaires de notre service, nous a apporté un regard neuf sur des problématiques malgré tout communes.</p> <p>Ce séminaire était l'occasion aussi pour Globul'in :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de donner un écho sur ses projets innovants qui abordent le soutien à la parentalité et l'implication des usagers à travers l'utilisation d'outils artistiques. - de permettre à un partenaire (ayant participé à la Rencontre de Varsovie) d'illustrer notre propos par la mise en place d'un nouveau projet pilote qui s'appuie sur l'expérience d'une intervention socio-éducative découverte à Varsovie. <p>Les partenaires, ce sont aussi les institutions volontaires qui ont accepté une visite de leur institution. Ces visites ont été réalisées lors de la journée du mardi et étaient destinées aux participants étrangers uniquement.</p> <p>Cinq groupes constitués d'une dizaine de personnes ont visité 2 services des régions de Bruxelles, Namur ou Charleroi. Chaque institution a accepté d'offrir et de partager le repas avec les participants.</p> <p>Une rencontre avec ces institutions est prévue dans le courant du</p>	
--	--	--

	<p>mois de mai afin de renvoyer les remarques éventuelles formulées par les visiteurs, les souhaits éventuels d'échanges entre les services et la diffusion des recommandations du Conseil de l'Europe sur la parentalité positive.</p> <p>Liste des services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Service d'intervention intensive en famille à Wavre (SIIF) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Service d'accrochage scolaire à Wavre (SAS) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Le Conseil Services Jeunes « Famille-relais » (CCSJ) à Namur <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> L'asbl « La pommeraie » de Faux-les-Tombes et leur projet de séjour de rupture au Bénin <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Le centre de crise et d'accompagnement non-mandaté pour adolescents (ABAKA) de Bruxelles <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Le service en milieu ouvert, Le Toucan, à Bruxelles. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Le service en milieu ouvert, C.A.R.S., à Bruxelles. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Le service AMO 24h/24, Point jaune, à Charleroi. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> La Maison de l'adolescence à Charleroi. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Le centre ATD à Bruxelles. <p>Synthèse du Séminaire Grundtvig – Bruxelles – du 13 au 17 février 2011</p>	
<p>Thème 4</p> <p>Les actions innovantes du projet</p>	<p>Objectif : Concevoir des projets communs et des référentiels des pratiques dans le cadre d'un partenariat européen.</p> <p>A travers les visites de terrain : ouvertures et découvertes de projets innovants de la pratique de l'aide ou les postures professionnelles observées interrogent nos propres logiques de l'aide</p> <p>INTERVENTIONS DE PRESENTATIONS « THEORIQUES »</p> <p>D'EXPERIENCES INNOVANTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clinique de concertation (Belgique) - Les ateliers de croisement des savoirs (ATD. France) - Les conférences familiales (Pologne) <p>VISITES DE TERRAIN DANS CHAQUE PAYS / sous un angle d'approche pour chaque participant selon son pays d'origine</p> <p>FEDERATION FOR SOCIAL REINTEGRATION AND PSYCHO PREVENTION (varsovie)</p> <p><i>« En quoi la pratique du service est-elle innovante? La méthodologie de travail privilégiée par l'équipe est pour nous innovante dans la mesure où les travailleurs se mettent à disposition de la famille pour les soutenir dans les démarches choisies par la famille. Rien n'est fait à la place de celle-ci et ce même si le travailleur sait pertinemment qu'il irait plus vite seul »</i> (V. THEYS, séminaire de Paris)</p> <p><i>« Un second point intéressant et également innovant pour nous est de travailler avec l'ensemble de la famille de manière systématique. »</i></p> <p><i>Comment pouvons-nous mettre en pratique cette méthodologie? Cette expérience réaffirme l'importance de laisser à la famille le soin d'avancer selon le rythme qu'elle détermine, selon sa stratégie mise en place, et ce dans les moindres détails. La famille fait et nous la soutenons dans un climat de bienveillance propice à tous les apprentissages. »</i> (V. THEYS, séminaire de Paris)</p> <p>« Les contributions présentées durant les séances suivantes furent très variées et permirent de faire le point sur les lignes de force et les évolutions propres à chaque pays. Citons, entre autres,</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accent mis sur le soutien aux familles et l'accueil familial en Pologne, 	<p>Y'a-t-il eu des référentiels créés ? Intention est là de créer des outils européens communs.</p> <p>Recommandations ? Quels impacts sur celles-ci ?</p> <p>Croisement des regards autour des pratiques de chacun et recherche d'une connaissance de l'autre dans sa pratique de l'aide et d'une analyse de sa propre pratique</p> <p>Oblige à adopter une posture d'auto critique</p> <p>Interrogations sur qu'est ce que l'innovation dans l'intervention sociale, la transférabilité des pratiques.</p> <p>La place de l'utilisateur est interrogée et le concept usager : partenaire comme dimension commune</p>

	- la présentation de diverses méthodes de travail en France (Travailler et apprendre ensemble, programme d'ATD Quart-Monde; clinique de concertation ; travail sur les compétences des familles), le travail communautaire en Belgique ainsi que l'arrêt dans ce pays des stages parentaux obligatoires au profit d'un développement des stages volontaires, les diverses alternatives pour sortir de la pauvreté et du chômage en Allemagne, ainsi que des travaux sur l'intégration des chômeurs de longue durée ou sur l'orientation professionnelle pour des jeunes ayant quitté l'école, etc.	
Thème 5 La formation des intervenants sociaux	<p>Le projet = outil de rencontre, de prise de conscience et d'encouragement pour de jeunes futurs professionnels et leurs aînés. Démarche des étudiants d'étudier des projets porteurs d'innovation, et élucider ce que innovation sociale veut dire pour eux dans l'avenir de leur exercice prof, dans un cadre européen en évolution. Quant aux prof. confirmés : confrontations de leurs pratiques.</p> <p>L'objet de cette troisième rencontre, au-delà de permettre une approche des réalités sociales et des réponses y étant faites dans le pays hôte, était de faire une présentation des divers projets menés par les étudiants des quatre pays à partir des apports et réflexions des deux premières rencontres (Ph.LECORNE, compte rendu séminaire de Berlin)</p> <p>Le projet a abordé la question de la nature des savoirs : théoriques, issus de l'expérience, savoir-faire. Question de la légitimité du savoir de la formation et celle qui vient de l'expérience.</p> <p>Co-construire et co-crée, quand la dimension artistique anime et surprend le travail social au bénéfice des usagers et des professionnels. Comment elle libère la parole, la propage, comment elle ouvre de nouveaux horizons, hors des sentiers battus ? Comment l'articulation travail artistique et le travail social est-elle vectrice d'émancipation ou de dénormalisation pour l'utilisateur ? Autant de questions, d'exemples qui viennent étayer les propos dans les différents pays autour d'une table ronde, autour de courts-métrages, d'œuvres collectives, de caricatures improvisées et d'un bus ambulant (V.THEYS, synthèse séminaire de Bruxelles)</p>	Afin de promouvoir le travail social au niveau européen, il faut œuvrer pour une reconnaissance mutuelle des diplômes et la mise en œuvre de stages réciproques. Il faut encourager la mobilité professionnelle, favoriser la circulation de l'information sur les cadres législatifs européens et nationaux et les échanges entre personnes en difficulté.
Thème 6 Les pratiques professionnelles dans la relation d'aide	<p>Objectif : Contribuer à la modernisation de qqs principes et pratiques en travail social et notamment la mise en œuvre d'une évaluation participative associant les usagers en tant que citoyens.</p> <p>OBJECTIFS ENONCES DU SEMINAIRE A BRUXELLES (annexe du programme)</p> <p>Poursuivre les réflexions initiées lors des précédentes rencontres internationales en se concentrant sur la place de l'utilisateur dans les institutions socio-éducatives et en s'interrogeant sur l'action artistique dans le champ du travail social et sur son apport dans le travail, avec la famille et l'enfant (cf. Objectifs détaillés dans l'annexe du programme Séminaire en Belgique).(V.THEYS, compte-rendu séminaire de Bruxelles)</p> <p>Une rencontre avec ces institutions est prévue dans le courant du mois de mai afin de renvoyer les remarques éventuelles formulées par les visiteurs, les souhaits éventuels d'échanges entre les services et la diffusion des recommandations du Conseil de l'Europe sur la parentalité positive.(V.THEYS synthèse séminaire de Bruxelles)</p> <p>« Le vent a encore soufflé sur la Pologne en inaugurant ce Séminaire sur les : «Perspectives Innovantes de l'Intervention socio-éducative, soutien à la parentalité et lutte contre l'exclusion » dont l'objectif commun était de partager nos connaissances, nos pratiques entre</p>	<p>Transformation individuelle, collectives, personnelle et professionnelle</p> <p>Si la volonté de placer (ou d'accroître) l'utilisateur dans une posture de participation semble faire consensus chez les participants, les modalités précises font défaut et la manque d'évaluation de cette approche est patent.</p>

	<p>experts, volontaires, praticiens et étudiants dans les métiers de l'aide, mais bien plus aussi puisque nous avons eu la possibilité d'avoir avec nous des participants bénéficiaires de nos activités et en cela, c'est déjà pour nous une belle innovation !</p> <p>Un troisième aspect abordé à Varsovie et qui nous a conforté dans des valeurs communes c'est que nous avons beaucoup parlé en termes de collaboration, co-construction avec les familles. Comment aider celles-ci à édifier leurs compétences, comment résister aux pièges du faire à la place de... ? Ce séminaire a réaffirmé l'importance de laisser à la famille le soin d'avancer selon le rythme qu'elle détermine, selon sa stratégie mise en place. La famille fait et nous la soutenons dans un climat de bienveillance propice à tous les apprentissages.(V.THEYS, intervention séminaire Paris)</p> <p>La conclusion du Professeur TRABER ne pouvait que retenir l'attention de l'auditoire : <i>On ne peut mener un travail social selon des critères économiques...Le travail social n'a pas à se justifier. Il doit être sûr de lui, sûr de son utilité et de son caractère indispensable...Il est de notre responsabilité de donner une voix à ceux qui ne sont pas audibles. Le travailleur social doit être autonome...IL FAUT REVENDIQUER L'UTOPIE...Et s'il y a des seuils à définir, ce ne soit plus ceux de la pauvreté mais ceux de la richesse...(Ph.LECORNE, compte-rendu du séminaire de Berlin)</i></p> <p>« La rencontre se poursuit par des visites d'établissements et services sociaux, tant sur Schwedt et sa région que sur Berlin, ce qui permet de mesurer combien le travail social doit se montrer adaptatif au regard des spécificités propres à chaque territoire. »</p> <p>(Ph.LECORNE, compte-rendu du séminaire de Berlin)</p> <p>Ces échanges nous ont transformé, ont influencé notre travail quotidien, nos relations aux autres. Tourbillon créatif : portés, transportés, dépassés.</p> <p>Le projet a contribué à un changement de vision sur la place du professionnel et par conséquent de l'usager : responsabilité, légitimité et statut. des missions du travailleur social, l'action citoyenne.</p> <p>Les attentes et les initiatives des usagers dans les dispositifs se sont exprimées à partir de cas concrets et les échanges ont permis de relever les résistances ou les facteurs de réussite : intégrer la notion de durée, mise en œuvre de moyens spécifiques.</p> <p>Le travailleur social doit être autonome !</p>	<p>On voit combien les échanges ont pu apporter des transformations dans le travail au quotidien dans le regard et la relation à l'autre</p>
<p>Thème 7</p> <p>Les perspectives</p>	<p>C'est le Dr BUCK, universitaire, enseignant en école professionnelle de travail social à Potsdam, qui se chargea de dégager quelques axes forts issus non seulement de ces journées mais aussi des précédentes conférences de ce projet essentiellement consacré à la pauvreté et à l'exclusion sociale.</p> <p>Il repérera une dizaine de domaines transversaux qui peuvent, chez les travailleurs sociaux, nourrir débats et réflexions à l'échelle européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les phénomènes d'exclusion sociale et de pauvreté dans sa composante tant économique que psychique et sociale -Les instruments régulateurs des politiques sociales sont le résultat des luttes sociales. Il y a une dialectique permanente entre luttes sociales et décisions politiques. Il est urgent de repenser la politique sociale pour la rendre plus équitable. - Les programmes d'insertion sur le marché de l'emploi des chômeurs de longue durée et des personnes en difficulté. Quels sont les instruments, les organisations qui existent ? Le rôle du système 	<p>Le consensus autour du repérage des freins à la démarche d'innovation est significatif d'une perception commune « européenne » au-delà des singularités nationales. Il peut et doit contribuer à une réflexion enrichissante. Ouvrant la voie à des changements.</p> <p><i>Le projet innov2010 a impulsé un travail de réflexion commune et</i></p>

	<p>scolaire...Nécessité d'une analyse critique de nos systèmes scolaires respectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctions et tâches des professionnels du travail social. Le travail social vu sous l'angle du politique. - L'orientation éthique des travailleurs sociaux : respect des ressources, des compétences, des droits des personnes aidées et respect de leur situation spécifique. La participation des personnes aidées et la nécessité d'un traitement d'égal à égal. - Les standards professionnels : quelles sont les compétences que doivent avoir les professionnels pour aider les autres ? Comment former ces professionnels ? L'importance du contexte de travail pour favoriser la formation : on ne se forme bien que dans un contexte de sécurité de l'emploi. Il peut y avoir conflit entre les exigences du travail social et les conditions de travail proposées. La meilleure formation ne sert à rien si les conditions ne suivent pas. Le travailleur social devient parfois un précaire parmi les précaires... - Les liens entre l'action culturelle et le travail social. - La multiplicité des projets en direction des personnes victimes de pauvreté : interventions encas de crise, conférences familiales, école des parents, encadrement pédagogique, etc. <p>Nécessité de sauvegarder cette richesse et cette pluralité pour permettre à chacun d'y trouver son compte ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'une prévention précoce pour éviter l'exclusion sociale et la pauvreté: parents bénévoles qui accompagnent les familles, crèches, participation à des activités culturelles, bourses pour les élèves de milieu modeste, etc. Distinction entre prévention et dépistage. - Possibilité d'avoir recours à des ressources non professionnelles (bénévolat, réseau de voisinage, famille élargie, etc.) pour développer le lien social. - Soutien aux formes d'organisation des personnes qui développent leurs propres solutions de façon autonome et création des espaces nécessaires pour favoriser ces initiatives. <p>Loin d'un catalogue à la Prévert, ces axes de travail témoignent de l'identité des préoccupations des travailleurs sociaux à l'échelle européenne et de l'intérêt d'échanger sur ces questions où les uns et les autres avancent à rythme parfois différent mais où chacun peut bénéficier des avancées de tous.</p> <p>Les perspectives à court terme faisant suite au Séminaire de Bruxelles :</p> <p>D'ici juin, nous avons prévu une rencontre avec les représentants des Institutions visitées, des représentants du Conseil d'Arrondissement de Dinant (CAAJ), les représentants de notre groupe « Soutien à la parentalité », et des membres de notre équipe afin de présenter les recommandations sur la « parentalité positive » et d'aborder les éventuelles retombées des échanges entre séminaristes et institutions,</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Le recueil collectif réalisé lors du Séminaire avec la coopération des participants sur le thème : « Qu'avez-vous reçu de votre public ? » sera travaillé avec les familles fréquentant notre service. <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Suite au séminaire, le Délégué Général aux Droits de l'Enfant nous a sollicité en vue de mettre à notre disposition le bus « Droits de l'enfant » le 28 juin au Centre de demandeurs d'asile d'Yvoir. <p>L'occasion pour nous de créer l'évènement autour des Droits des enfants d'ici et d'ailleurs avec nos partenaires régionaux, nos publics et l'occasion pour nous également d'y inviter les institutions visitées</p>	<p><i>montre que la transposabilité des savoirs et des pratiques amènent à penser et repenser les politiques sociales : le projet comme processus d'une réflexion commune autour de nouveaux domaines transversaux à la production de savoirs et de connaissances produites au cours du projet. Idée d'exploiter les champs de connaissance produits par le projet : créer du changement</i></p>
--	--	--

	<p>lors du Séminaire Grundtvig.</p> <p>□□ Parler de l'Europe aux familles, expliquer nos projets semble susciter un regain d'intérêt auprès de celles-ci, une volonté de s'ouvrir plus au monde qui les entoure, d'élargir leurs horizons et se risquer à bouger !</p> <p>Bouger, c'est sortir de la commune, de ce qui est connu et pour beaucoup c'est une aventure en soi.</p> <p>Un petit groupe se projette dans une évasion vers la capitale (Bruxelles), en résidence (La Chant des Oiseaux) pendant 2 à 3 jours.</p> <p>Un Séminaire pour prendre et apprendre ! (V.THEYS, synthèse séminaire Bruxelles)</p> <p>Repérage des freins à l'innovation : procédure d'appels à projet (perte d'énergie pour les petites associations), temporalité des projets et modalités/durée du financement (les grandes associations en sont les bénéficiaires), priorités des acteurs politiques, rythme lourd des évaluations, cloisonnement des administrations, engorgement des services.</p> <p>Développement de la transdisciplinarité pour ouvrir un dialogue entre les différents intervenants sociaux et prendre en compte la diversité des difficultés rencontrées par les usagers.</p> <p>Perspectives de coopération travailleurs sociaux / Usagers : mobiliser nos représentations ; usagers acteurs ; bénévolat ; citoyenneté ; pouvoir positif commun.</p>	
--	--	--

ANNEXE N° 14 : Le déroulement de l'étude

Les quatre comités de pilotage organisés tout au long de notre travail se sont déroulés dans les locaux de l'ETSUP selon les dates définies avec le commanditaire.

► Le premier comité de pilotage du 23 novembre 2011

Etaient présents : A. RURKA , E.ROCHE, C.DEBERSEE pour Eurocef, A.M DOUCET-DAHLGREN, et les quatre étudiants du groupe.

- Première étape de rencontre et de présentation.
- Reprise des termes de la commande et ses objectifs, de mieux en mieux en apprécier les enjeux pour EUROCEF. Nous avons clarifié la commande et reprécisé les objectifs et les contours de l'étude afin de préparer notre réponse à la commande.
- Décision que seuls seront organisés des comités de pilotage, sans comité technique.
- Recueil des premiers éléments documentaires et proposition de nous remettre les questionnaires d'évaluation remis après chaque séminaire aux participants afin d'être un support d'analyse du projet
- Nous convenons de remettre la réponse à la commande pour le prochain comité de pilotage afin de valider la démarche

► Le deuxième comité de pilotage du 10 janvier 2012

Etaient présents : les membres d'Eurocef, les membres du groupe. Absence excusée d'A.M DOUCET-DAHLGREN.

Furent traités les points suivants :

- La réponse à la commande : reprise de l'ensemble des points avec le commanditaire, avec échanges et questionnements autour de la démarche d'entretiens semi-directifs auprès de participants, remarques diverses autour des questions de logistiques et matérielles
- Validation de la démarche et définition de la liste des personnes à interviewer
- Proposition de la grille d'entretien et de ces thèmes (en cours d'élaboration)
- Information du commanditaire que nous ne pourrions pas obtenir les questionnaires

► Le troisième comité de pilotage du 19 avril 2012

Etaient présents : les membres d'Eurocef, A.M DOUCET-DAHLGREN, trois membres du groupe. Absences excusées : A.RURKA et un étudiant.

Furent traités les points suivants :

- L'état d'avancement de notre travail : points sur les entretiens réalisés, ressentis général de l'accueil des participants pour l'étude menée,
- Points sur le déroulement des entretiens, compréhension de la grille d'entretien commune pour l'ensemble des participants,

- Remplacement de participants non disponibles et points sur les entretiens a réaliser et des déplacements à venir, et les conditions de financement
- Rappels de la méthodologie : précisions autour de l'analyse documentaire et du choix des supports écrits , cette orientation faisant suite à l'impossibilité de nous transmettre les questionnaires
- Prochain Conseil d'Administration à Bruxelles le 6 juin, participation du groupe afin de faire une première présentation de notre démarche auprès des administrateurs. Remboursements des frais d'essence sur la base d'un véhicule pour le groupe d'étudiants.
- Divers : Participation du groupe à la biennale d'UNAFORIS à la demande de l'ETSUP et proposition d'une communication par poster, validation par EUROCEF

► Le quatrième comité de pilotage du 12 septembre 2012

Etaients présents : la vice –présidente et la secrétaire d'EUROCEF, la responsable de l'étude pour l'ETSUP et les membres du groupe. Absence excusée d'A.RURKA.

Furent traités les points suivants :

- Information sur la nouvelle situation du groupe : départ définitif d'un membre du groupe depuis juillet qui a nécessité une nouvelle répartition du travail
- Etat d'avancée de l'étude
- Echanges autour de la restitution des résultats de l'étude : confirmation de la date du 29 septembre 2012, programmation dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'Eurocef, organisation logistique.
- Envoi par mail auprès des membres du comité de pilotage d'un document de travail pour le 22 septembre afin d'en prendre connaissance et de préparer les administrateurs.

■ **Les contacts courriels (pour recherches d'adresses, renseignements)**

- Entre chaque comité de pilotage, des échanges et réponses à nos questions ont été effectués par courriel avec les membres d'EUROCEF.
Nombreux échanges par courriels avec les trois initiateurs du projet pour échanges d'information et surtout comme facilitateurs de mise en lien et transmission de coordonnées avec les participants à interroger
- Propositions et programmation des entretiens par courriel auprès des participants déterminés avec le commanditaire. Chaque membre du groupe a eu en charge la gestion de l'organisation de ses entretiens.

■ **Assemblée générale d'EUROCEF du 29 septembre 2012 : Restitution de nos résultats**

Etaients présents : A.RURKA, E.ROCHE , C. DEBERSEE, et 9 membres d'Eurocef administrateurs et adhérents, A.M DOUCET-DAHLGREN

- La restitution inscrite dans l'ordre du jour, nous laissé disposer d'un temps de 1h30 de présentation des résultats de l'étude de terrain et d'échanges avec l'auditoire.
- Le groupe a fait le choix d'une présentation avec un support power point, afin de faciliter et guider notre intervention.
- Nous avons reçu un retour positif.

ANNEXE n°15 : Autres méthodes proposées

■ Un questionnaire d'évaluation

Au cours de nos deux premières réunions de comité de pilotage, EUROCEF nous a informé que lors de chaque séminaire, était distribué un questionnaire évaluatif auprès des participants. Cette démarche avait pour intérêt d'obtenir une meilleure connaissance des acteurs participants de chaque pays et d'obtenir des données chiffrées quant à leurs profils, et avis sur le projet. Recueillir ces données nous est apparue intéressante offrant la possibilité de partir d'une première analyse des effets du projet et de disposer d'éléments supports à l'élaboration de notre grille d'entretien.

Toutefois, EUROCEF n'a pas pu nous transmettre l'ensemble de ces questionnaires. Il a été transmis au groupe l'évaluation réalisée sur la base des résultats obtenus de la collecte des questionnaires distribués lors du dernier séminaire de Bruxelles (document que nous avons intégré au corpus de texte évaluatif).

■ Biennale 2012 d'UNAFORIS : démarche d'observation

Au cours de notre étude, l'ETSUP en accord avec EUROCEF, a proposé à notre groupe de répondre à l'appel à communication pour participer à la biennale 2012 organisée par UNAFORIS le 4, 5 et 6 Juillet 2012 à l'IRTS de Lorraine. Après un échange entre les membres du groupe, nous avons décidé de répondre par la formule d'une communication par poster présentant l'étude évaluative du projet innov2010 que nous menions. Après avoir été approuvée par le Conseil d'administration d'EUROCEF, notre maquette de poster a été validée par le comité scientifique de la biennale UNAFORIS (annexe n°18).

Cette démarche intéressante nous aurait permis de recueillir des données issues d'une observation des participants à la biennale, quant à leurs intérêts au projet, leurs questionnements, leurs réactions diverses. Malheureusement, cette démarche d'observation n'a pu se réaliser puisque la biennale a été reportée au mois de décembre, à St Ouen. Notre poster devrait y être exposé.

■ Une participation au Conseil d'Administration d'EUROCEF : observation et recueils d'observations des administrateurs autour du « poster »

Nous avons également prévu une observation lors d'un Conseil d'Administration d'EUROCEF prévu à Bruxelles le 9 juin 2012, mais nous avons décidé d'annuler en raison des contraintes majoritairement liées au temps de transport considérable, pour une heure et demi d'intervention. Cependant, nous avons communiqué la maquette du poster pour validation par les membres du Conseil d'Administration.

Le retour transmis sera très positif, toutefois, il est à noter une critique relative au dernier encart. En effet, les résultats sont apparus trop conceptuels (justifications de notre part : volonté de rester général sur les résultats en cours de traitement à cette période et encore pas divulguer au commanditaire ; intention de donner quelques précisions oralement lors de la biennale au cours des échanges occasionnés). Cependant, nous prendrons en considération ces remarques pour modifier ce poster si son utilisation pour une future biennale ou la réalisation d'une plaquette de communication.

ANNEXE N° 16 : *Actions innovantes impulsées par le projet innov2010*

Conséquences concrètes : nombreux projets réalisés ou en cours de réalisation dans et entre des institutions participant au projet :

- Jean Cotxet : 2 conférences sur 4, comme chaque année, ont été influencées par le vécu de l'action Innov2010 : « Qu'est que fait famille (thème sur la famille)? Et « Ailleurs » (thème sur l'éducation)
- Jean Cotxet : 40 professionnels polonais ont été invités en France (avec la même méthode d'Eurocef et Innov2010) durant une semaine. Un autre projet à venir pour Jean Cotxet « les échanges de vacances »
- Jean Cotxet : a une association des « anciens » en lien direct avec « la place des usagers ». Cette association fonctionne de façon paritaire : travailleurs sociaux et usagers.
- ETSUP : a proposé un « partenariat » au Conseil de l'EUROPE, c'est ainsi que chaque année les étudiants en DEIS visitent le Conseil de l'Europe, la Cour Européenne des Droits de l'Homme, et experts.
- ETSUP : un projet de formation sur les questions européennes en direction des cadres sociaux, se concrétise entre l'ETSUP, Eurocef et l'Université de Nanterre. « Le contenu de cette formation ira au-delà des politiques sociales »...
- ATD quart monde : création de « l'université populaire » (groupe de travail avec les jeunes, débats, conférences)
- ATD quart monde : participation des usagers vivant dans la grande pauvreté dans la formation des travailleurs sociaux à l'ETSUP
- ATD quart monde : travail avec la DASES sur le thème des jeunes (en lien avec l'université populaire)
- 3 articles publiés: deux dans un journal interne de deux associations (France, Belgique), sur le site de l'association indirectement impliquée dans le projet (Pologne), un dans une revue à caractère national(France), une dans une revue internationale (in Revue Espace social, Revue internationale de l'éducation familiale, Journal de l'association Jean Cotxet, journal de la FISSAAJ)
- la construction du site innov2010 consacré au projet a permis une meilleure visibilité des actions réalisées, un échange entre les participants, une production de connaissance pour les actions futures
- un service belge indirectement impliqué dans le partenariat a commencé à implanter la méthode de conférences familiales sur le territoire de son intervention.
- Suite à la conférence donnée par Mr Guy Hardy, est née l'idée d'une publication commune avec Mme Anna Rurka. L'ouvrage paraîtra en décembre 2011 et sera publié par l'Institut polonais du développement des services sociaux
- 2 modules de formation ont été intégrés dans la formation des travailleurs sociaux (Ecole supérieure en travail social à Paris et IUT de Potsdam). Mise en place et réalisation du module de formation Travail social en ETSUP à Paris. Dans ce cadre, en 2011, 16 étudiants ont visité le Conseil de l'Europe, la Cour de droits de l'Homme à Strasbourg. Etude évaluative de l'Innov2010, pour EUROCEF par trois étudiantes en 2^{ème} année D.E.I.S à l'ETSUP Cette démarche d'évaluation est une première à notre connaissance dans un projet de ce type. Il s'agit là d'une vraie innovation